DOCUMENT D'OBJECTIFS
Sites NATURA 2000 « Etang de Mauguio »

Fiches Espèces

Les Oiseaux

Mouette mélanocéphale © Patrick Portier

Goélands railleurs et mouettes mélanocéphales © X. Ru

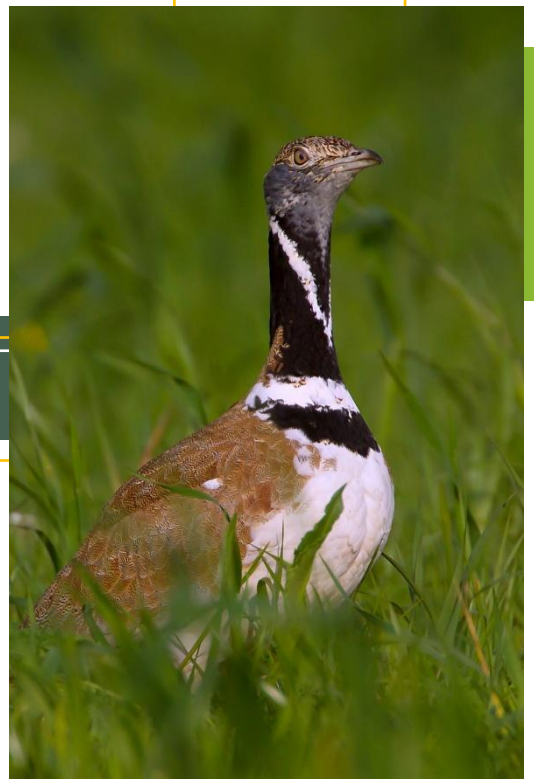

Outarde canepetière © S. Baudouin

NATURA 2000

Symbo
Etablissement Public Territorial du Bassin de l'Or

Mise à jour 2019

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Butor étoilé

Botaurus stellaris

Code Natura 2000 : A 021

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**. Famille : **Ardéidés**.

Répartition en France et en Europe

Le Butor étoilé est une espèce typiquement européenne se distribuant de l'Espagne à la Russie. L'effectif européen est estimé entre 20 000 et 43 000 mâles chanteurs dont 10 000 à 30 000 pour la Russie. En France, la population actuelle est estimée entre 300 et 400 mâles chanteurs répartis sur trois zones : le littoral méditerranéen, la Loire-Atlantique et les départements du nord et du nord-est de la France.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En France, l'espèce est considérée comme « Vulnérable » également. La population française était estimée à 500 couples en 1968. En Languedoc-Roussillon, hors Petite Camargue, la population nicheuse est quasiment limitée à la Basse Plaine de l'Aude et à quelques lagunes (Etang de l'Or, Vic et Leucate).

Description de l'espèce

Héron massif brun chaud strié de brun plus foncé. Très mimétique et rarement visible dans son habitat : les roselières. On peut l'apercevoir en vol en général sur de courtes distances. La silhouette est alors typique ressemblant à un mélange de grand hibou et de héron. Sa présence est surtout confirmée par l'écoute de son chant très puissant (audible jusqu'à 5 km) et ressemblant à une « corne de brume ».

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Butor étoilé fréquente les grands marais d'eau douce pourvus d'une importante végétation (roselières essentiellement). Pour nicher, il doit disposer d'une roselière de plus de 20 ha d'un seul tenant. La présence de plans d'eau libre et de canaux multipliant les lisières favorise l'espèce notamment pour sa recherche de nourriture.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Butor étoilé est varié. L'essentiel des proies est constitué de poissons (Anguille et Cyprinidés), d'écrevisses, d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères, des reptiles et de jeunes oiseaux.

. Reproduction et activités

Le mâle a un comportement territorial dès février et jusqu'à l'envol des jeunes. L'activité de reproduction commence avec l'émission du chant du mâle qui permet de délimiter un territoire et d'attirer des femelles. Le Butor peut s'accoupler ainsi avec 1 à 5 femelles pendant la période de reproduction. Les femelles construisent le nid, couvent et élèvent les jeunes sans l'aide du mâle, ce dernier s'occupant de défendre son territoire.
Le nid est construit avec des roseaux secs à 10 ou 15 cm de l'eau. Il est donc très sensible à toute augmentation de niveaux d'eau, même lente. Les jeunes sont au nombre de 3 à 7 et volent à l'âge de 7 à 8 semaines.

. Migrations

Les Butors méditerranéens sont plus ou moins sédentaires et les populations locales sont renforcées en hiver par des oiseaux venus du nord est de l'Europe à partir d'octobre jusqu'à décembre en fonction des conditions climatiques.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de mâles chateurs	**2**	**3**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Avec la dégradation des roselières, la présence du Butor étoilé est devenue rare sur l'étang de l'Or et varie selon les années. En 2018, il a été observé sur trois roselières : Saint-Marcel, Cros Martin et entre les roselières de Saint-Nazaire-de-Pézan et l'Hournède. En 2019, seulement deux sites de présence ont été recensés.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

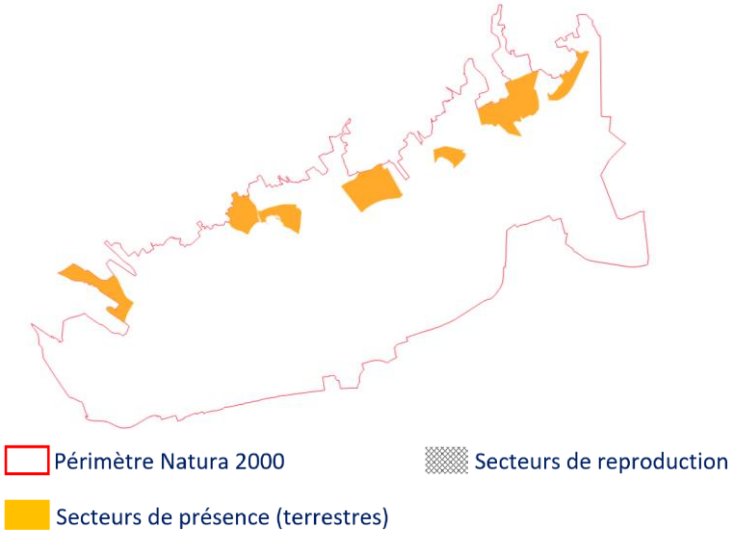

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Sur l'étang de Mauguio, la disparition de certaines roselières, suite dans le passé au déploiement de l'agriculture et plus récemment à une gestion hydraulique inadéquate (apport d'eau salée notamment), est sans aucun doute la cause principale de la réduction des effectifs. Ayant besoin d'une grande tranquillité, le Butor étoilé s'accommode mal de la présence humaine. Enfin, il semble que les conditions météorologiques jouent un rôle important dans le déclin des effectifs (les vagues de froid de forte ampleur peuvent tuer de nombreux individus).

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations nicheuses de Butor étoilé dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différentes orientations (hydraulique, fréquentation et pénétration dans les marais).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Blongios nain

Ixobrychus minutus

Code Natura 2000 : A 022

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**. Famille : **Ardéidés**.

Répartition en France et en Europe

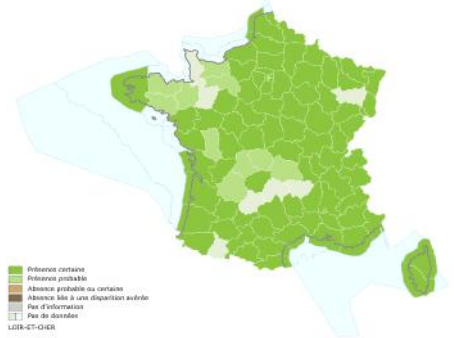

Le Blongios nain est présent dans toute l'Europe continentale au sud du 59° parallèle. En France, l'essentiel de la distribution se répartit du nord à l'est du pays en passant par la vallée du Rhône, toute la côte méditerranéenne puis vers l'ouest dans la vallée de la Garonne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population française de Blongios nain semble en important déclin puisque l'effectif français était estimé en 1968 à 2000 couples, en 1983 à 453 couples et en 1997 à 242 couples. Ainsi certaines régions de France (littoral atlantique, Picardie, Flandre) ont perdu 80 % de leurs effectifs. Cependant l'espèce est extrêmement discrète et de nombreux oiseaux doivent passer inaperçus, notamment dans les grands marais, mais aussi dans les « trous d'eau » où on ne pense pas à les chercher.

Description de l'espèce

Un des plus petits hérons du Monde (moins de 30 cm). Mâle : calotte et dos noir, grande plage beige orangé sur les ailes, ventre et poitrine beige striés de brun orangé. Joues gris bleu, bec jaune à pointe noire. Femelle : même motif que le mâle mais en beaucoup plus terne.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce en danger**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Blongios nain se rencontre dans les zones d'eau douce de basses altitudes. Les milieux utilisés pour la reproduction sont des marais permanents, les bordures de rivières ou de lacs, des gravières et parfois de simples « trous d'eau » pourvu que tous ces habitats soient pourvus d'une végétation dense : roselières avec des buissons éparses (saules, tamaris, ronciers).

. Régime alimentaire

Le Blongios nain utilise généralement pour se nourrir des ouvertures dans les roselières, des bordures de canaux. Le régime alimentaire est essentiellement basé sur des insectes aquatiques, des batraciens et des petits poissons.

. Reproduction et activités

La brièveté de la présence du Blongios nain en France renforce son caractère discret et sa présence est très difficile à détecter. Le Blongios est un nicheur solitaire. Le nid est caché dans la végétation accroché à des roseaux ou dans des buissons. 2 à 7 œufs sont pondus en général fin mai à début juin. L'incubation dure 16 à 20 jours. L'élevage dure environ 4 semaines jusqu'à l'envol des jeunes.

. Migrations

Le Blongios nain arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage semblent situées en Afrique de l'Est où il arrive en suivant une voie de migration orientale (Italie, rive orientale de la Méditerranée, Péninsule Arabique). La migration retour semble plus occidentale, mais globalement la migration de ce petit héron transsaharien est très mal connue.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migrateurs)	**2**	**4**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Sur l'étang de Mauguio, le Blongios nain est devenu assez rare. 2 à 4 couples se reproduisent dans les quelques roselières qui se maintiennent dans un état de conservation bon à moyen (la Réserve Saint-Marcel et Petit Marais). Il est malgré tout observable sur Plagnol, Pierre Fiche, Tartuguière et la roselière communale de Saint-Nazaire-de-Pézan.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

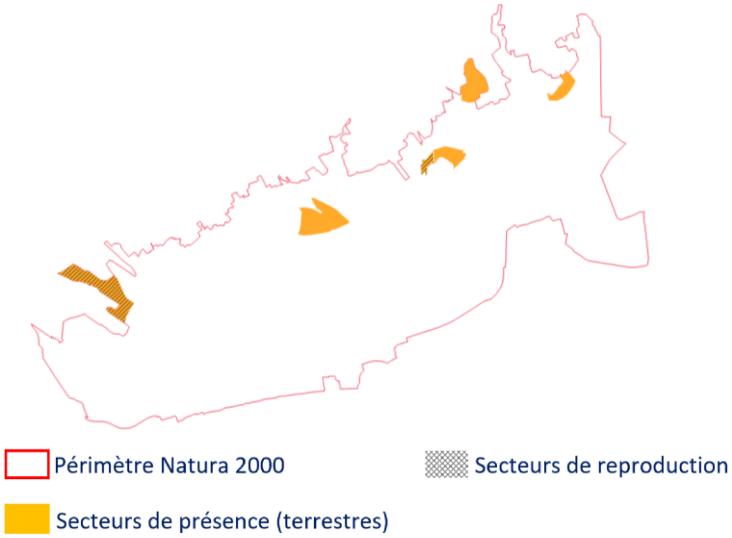

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. La diminution générale des zones humides ;
. Le dérangement dû à l'ouverture précoce de la chasse alors que les jeunes ne sont pas émancipés ;

Mesures de gestion conservatoire

La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles. Dans le sud de la France, le maintien d'un bon état de conservation des roselières est essentiel. Il faut également éviter le curage des canaux où l'espèce se nourrit très souvent. Les haies bordant les marais ou les buissons isolés dans les roselières doivent être conservés.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Bihoreau gris

Nycticorax nycticorax

Code Natura 2000 : A 023

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**. Famille : **Ardéidés**.

Description de l'espèce

Petit héron au corps trapu, à grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes. Plumage des adultes : manteau gris et dossard noir. Dessus de la tête noir, prolongé à la nuque par 2 à 4 longues plumes étroites blanches. Gros œil rouge. Ventre et poitrine dominés par le gris, légèrement nuancé de crème. Plumage des juvéniles : brun rayé de jaunâtre à la tête et au cou, constellé de taches claires allongées sur le corps.

Répartition en France et en Europe

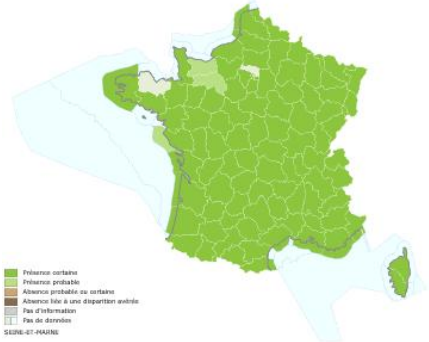

Présent dans toute la moitié Sud de l'Europe, de l'Espagne à la Roumanie. Les pays abritant les populations les plus importantes sont en priorité l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France. En France, l'espèce se reproduit principalement dans les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, qui à elles seules hébergent 60 % de l'effectif national. Dans l'ex région Languedoc-Roussillon, ce héron niche quasi exclusivement en Petite Camargue fluvio-lacustre.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée en 2000 entre 42 000 et 59 000 couples. Alors que la population française régresse de 4200 couples en l'an 2000 à 3300 en 2014, dans le Midi, la population du Gard et des Bouches-du-Rhône passe de 398 à 890 couples dans le même temps.

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux recouverts d'une importante végétation : scirpaies, roselières.

. Régime alimentaire

Proies variées. Adepte de l'affût, il capture des petits poissons, mais surtout des amphibiens et leurs têtards, ainsi que des insectes aquatiques et leurs larves. Il consomme également en moindre quantité des reptiles, des micromammifères des crustacés et des sangsues.

. Reproduction et activités

Niche en colonies monospécifiques ou mixtes dans des bois inondés ou humides. Le bihoreau est fidèle à son site de reproduction. Le nid (souvent réutilisé d'une année sur l'autre) est constitué de branchettes à une hauteur variant de 2 à 5 m. La ponte, généralement de 3 et 4 œufs est déposée de la fin mars au début de juillet. L'incubation, assurée par les 2 sexes, dure environ 21 jours. Dès l'âge de 10 à 15 jours, les jeunes peuvent se déplacer spontanément hors du nid. L'envol intervient à 4 semaines et l'indépendance à plus de 8 semaines. Les premiers immatures volants sont observés fin juin début juillet.

. Migrations

La migration prénuptiale a lieu de février à mai. Après la dispersion des jeunes oiseaux en juillet-août, la migration postnuptiale se déroule de septembre à octobre, voire novembre. L'essentiel de la population française hiverne en Afrique de l'ouest (Sierra Leone, Gambie, Mali, …).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**10**	**40**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**5**	**15**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Bihoreau gris est bien présent sur l'étang de Mauguio avec un maximum de 40 individus. Aucune colonie de reproduction n'a été recensée à ce jour. Les oiseaux proviennent certainement des colonies de Camargue gardoise. L'espèce est présente sur plusieurs secteurs au nord de l'étang tels que la Réserve de Saint-Marcel, Cros Martin ou les marais de Saint-Nazaire-de-Pézan.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

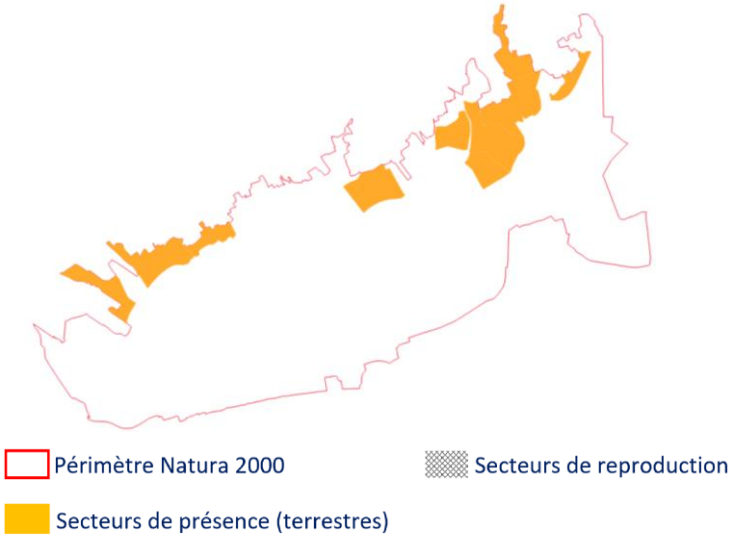

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe des ripisylves, plantations de peupliers destruction des îles, enrochement, etc…) sont les principales menaces sur les sites de nidification. La cabanisation dans les milieux boisés (Salaison) nuit à la tranquillité de l'espèce pendant la journée et limite les possibilités d'installation d'une colonie. Le déclin européen est probablement lié également aux conditions d'hivernage en Afrique.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien de la population française de Bihoreaux gris passe globalement par la conservation des zones humides et des cours d'eau naturels. Les ripisylves très dégradées du Salaison, de la Cadoule et du Bérange ne peuvent certainement plus abriter de colonies de nidification de cette espèce. Cependant, on ne sait pas si elles en ont abrité un jour. Il est nécessaire de garder une tranquillité des boisements humides en particulier le Bois du Mas des Pauvres.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Crabier chevelu

Ardeola ralloides

Code Natura 2000 : A 024

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Pélécaniformes**. Famille : **Ardéidés**.

Répartition en France et en Europe

La répartition du Crabier chevelu dans le Paléarctique occidental est limitée aux bassins de la Méditerranée, de la mer Noire et de la Caspienne. En France, la population se cantonne essentiellement à la Camargue. Cependant, l'espèce niche également en faibles nombres (un à cinq couples) dans plusieurs départements de la façade atlantique et de l'intérieur.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur présent en France ne représente qu'une proportion négligeable (2-3%) de la population européenne qui est estimée à 12 000-22 000 couples selon le Plan d'action pour la conservation des Hérons du monde. Les résultats des inventaires d'ardéidés montrent que la population française de Crabier chevelu se situe en limite d'aire de répartition. Elle ne dépassait pas 50 couples avant 1970. Les données plus récentes collectées dans le cadre des inventaires ZICO et des enquêtes nationales hérons arboricoles nicheurs démontrent que l'espèce, quasiment confinée à la Camargue en France, continue de progresser, passant d'environ 300 couples nicheurs en l'an 2000 à 600 en 2014, soit un doublement.

Description de l'espèce

Petit héron qui se distingue par ses ailes blanches et par son aspect général jaune ocre. Posé, les pattes semblent courtes et le cou, bref et épais. L'adulte en plumage nuptial se reconnaît aisément à sa crête de longues plumes fines frangées de noir, tombant derrière la tête comme une chevelure. Le haut du dos et les longs scapulaires sont roux rosé, la gorge et le dessous du corps blancs. Les côtés de la tête sont blanc jaunâtre presque sans raies. Le bec est verdâtre à bleu, avec l'extrémité sombre.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Crabier chevelu fréquente principalement les marais doux permanents, les étangs, les mares, les prairies inondées et les rives des cours d'eau lents. Les rizières sont également utilisées pour l'alimentation. C'est un nicheur arboricole.

. Régime alimentaire

Il est constitué principalement d'insectes, de batraciens et de poissons de faible taille.

. Reproduction et activités

Le Crabier chevelu s'installe pour nicher dans des colonies mixtes avec notamment l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) ou le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*). L'installation tardive débute en mai, après les autres ardéidés. Dans les colonies mixtes, qu'elles soient fortement peuplées ou non, les nids de crabiers sont peu nombreux et souvent espacés. Ils se situent généralement en périphérie dans des formations denses buissonnantes de saules, de peupliers, de chênes, de tamaris ou dans des ronciers entre deux et cinq mètres de hauteur. Le nid est de petite taille et de construction souvent sommaire. La ponte contient de quatre à six œufs et se produit généralement entre le 15 mai et la fin juin. L'incubation est assurée par les deux sexes et dure de 22 à 24 jours. L'envol des jeunes intervient à l'âge de 32 à 35 jours et leur indépendance au moins une semaine plus tard.

. Migrations

Espèce migratrice, les premiers retours sur les sites camarguais ont lieu début avril et les passages se prolongent jusqu'à fin mai. La dispersion postnuptiale s'effectue dès l'envol des jeunes issus des nichées les plus précoces au début du mois de juillet.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**0**	**1**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**5**	**10**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Sur le site Natura 2000, l'espèce est principalement présente en concentration sur la Réserve Saint-Marcel et Plagnol (Mauguio) ainsi que sur les marais du Grès, Tartuguière. La reproduction a été avérée sur le site certaines années mais aucun secteur de nidification n'a pu être déterminé.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

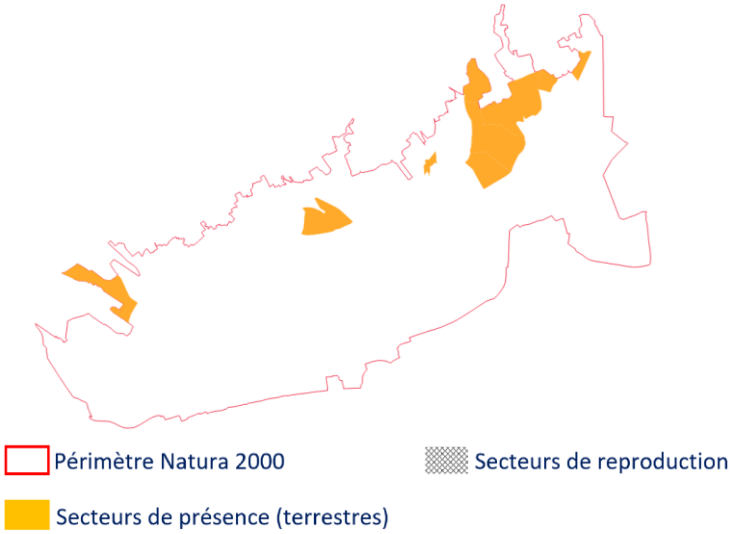

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les principales menaces qui peuvent toucher l'espèce sont la disparition par le drainage et la mise en cultures des marais, lieux obligés d'alimentation. Une menace plus subtile est la gestion hydraulique inadaptée des marais d'eau douce. Les variations trop fortes des niveaux d'eau et les assèchements temporaires des canaux ont un impact très négatif sur l'ensemble de l'avifaune aquatique.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation du Crabier chevelu passe obligatoirement par le maintien de zones humides favorables qui constituent ses territoires d'alimentation privilégiés :
. Maintien des niveaux d'eau en période printanière et estivale, sans variation brusque ;
. Restauration voire la création d'habitats propices à la reproduction du crabier ;
. Limitation de l'accès entre mi-mai et fin juillet.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu faible

Aigrette garzette

Egretta garzetta

Code Natura 2000 : A 026

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**.
Famille : **Ardéidés**.

Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc. Pattes noires avec doigts jaunes. Bec noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

Répartition en France et en Europe

L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).
En France, l'espèce a longtemps été cantonnée au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, elle a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. Elle a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir Rhodanien.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie
L'espèce niche essentiellement dans les boisements (Pinède, tamaris,) en bordure de zones humides. Peu exigeante elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salins.

. Régime alimentaire
Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifié : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

. Reproduction et activités
Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissements des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction des critères suivants : les matériaux de construction des nids doivent être disponibles sur le site, l'habitat doit pouvoir contribuer à la protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicheurs voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toutes les phases de la reproduction.

. Migrations
La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hiverne sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Egypte.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis plusieurs décades, est estimée actuellement à 30000 couples dont environ 12000 en France. Alors qu'elle était plutôt inféodée à la Camargue juste au début du 20ème siècle (6000 couples par exemple en 2007), la population locale est tombée à 3600 couples en 2014, le gros des effectifs étant concentré sur l'Atlantique à cette dernière époque (8000 couples).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus visibles toute l'année	**200**	**250**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**250**	**500**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**300**	**350**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'Aigrette garzette ne niche pas sur l'étang de Mauguio malgré la présence de milieux favorables à son installation : boisement humide du Mas des Pauvres en particulier. L'étang de Mauguio est utilisé uniquement pour l'alimentation des oiseaux provenant des colonies de Camargue gardoise. Cette espèce peut être rencontrée sur la quasi-totalité des secteurs humides du site Natura 2000.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

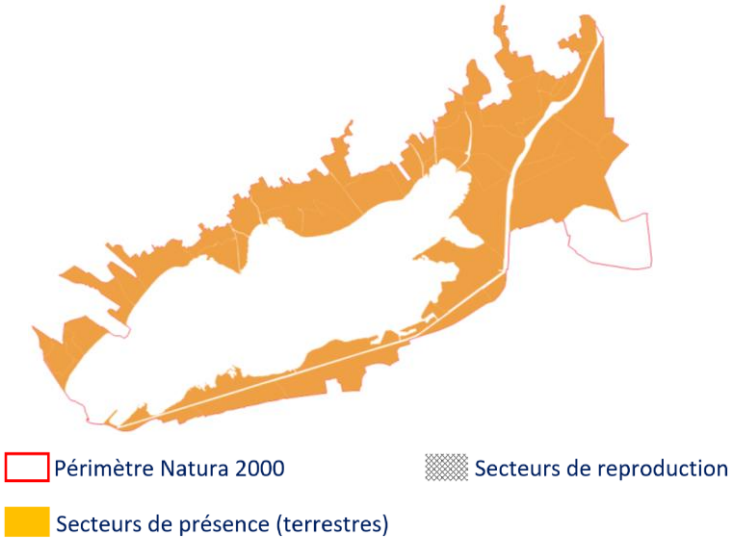

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clef régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.
. L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : marais de chasse, rizières. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie des aigrettes.
. L'Aigrette garzette se reproduit en colonies. Celles-ci sont très peu nombreuses. La perte d'une colonie peut être dramatique pour les populations.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Ces habitats (îlots boisés tranquilles) doivent être protégés. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonnée à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu faible

Grande Aigrette
Ardea alba

Code Natura 2000 : A 027

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Pélécaniformes**. Famille : **Ardéidés**.

Répartition en France et en Europe

La Grande Aigrette est une espèce cosmopolite, absente seulement du continent antarctique. Son aire est donc très vaste et l'espèce s'y partage en plusieurs sous-espèces différenciées : alba dans l'ouest du continent eurasiatique, modesta dans l'est de ce même continent et en Océanie, egretta dans les Amériques et melanorhynchos en Afrique.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En raison d'une augmentation significative des effectifs nicheurs et de son aire de répartition à partir des années 1990, le statut de conservation de la Grande Aigrette est considéré comme favorable en Europe. Cette espèce reste pourtant un des Ardéidés les plus rares d'Europe. Elle a failli disparaître au début du 20ème siècle. En 1994, l'espèce a niché pour la première fois en France au lac de Grand-Lieu et a colonisé la Camargue en 2000. 190 couples puis 600 ont été comptabilisés respectivement sur 14 et 30 sites de l'hexagone aux recensements de 2007 et 2014.

Description de l'espèce

La Grande Aigrette est un Grand Héron blanc cosmopolite. Son très long cou forme un S caractéristique, avec comme une cassure en son milieu. Son plumage est entièrement blanc, le bec, long et assez peu élevé, est alors jaune à jaune orangé et les pattes sont noires. A l'approche de la reproduction, de longues plumes ornementales appelées "aigrettes" apparaissent sur le dos, le bas du cou et la poitrine.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Grande Aigrette occupe une très grande variété de zones humides, que ce soit sur les côtes ou dans l'intérieur, et même localement des milieux terrestres. Son habitat inclut généralement des ligneux utilisés comme reposoirs. Elle niche en roselière ou dans des arbustes au-dessus ou au bord de l'eau.

. Régime alimentaire

Elle consomme une grande variété de proies vertébrées comme invertébrées, aquatiques comme terrestres, même si les petits poissons constituent toujours la part prépondérante de son régime.

. Reproduction et activités

La Grande Aigrette peut nicher isolement, mais la plupart du temps elle le fait de façon coloniale, en compagnie d'autres espèces d'ardéidés ou d'autres familles (ibis, spatules, cormorans, etc.). Le nid est une plate-forme (pouvant atteindre 15 mètres de hauteur) lâche faite de branchages et de brindilles, d'un mètre de diamètre en moyenne pour une épaisseur de 20 cm. Le même nid peut être réutilisé l'année suivante s'il a survécu aux intempéries. La femelle dépose 4 à 5 œufs. L'incubation dure 23 ou 24 jours, assurée par les deux adultes. Les poussins sont semi-nidifuges et s'aventurent dès qu'ils ont une 15e de jours sur les branches autour du nid. Ils commencent à effectuer de courts vols à l'âge de 35 à 40 jours.

. Migrations

Migratrice partielle, la Grande Aigrette quitte les sites de nidification dès juillet. Les passages s'accentuent en septembre et culminent en octobre et novembre. L'espèce peut couvrir de grandes distances pour rejoindre les quartiers d'hiver, mais un grand nombre d'oiseaux séjourne aussi à proximité ou sur les lieux de reproduction. Les retours printaniers s'effectuent en février et mars.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus visibles toute l'année	**100**	**120**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**150**	**250**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**100**	**220**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Grande Aigrette est présente à l'année sur le site Natura 2000. En 2020, elle se reproduit pour la première fois sur le site. Elle est présente sur tous les plans d'eau ouverts de faible profondeur : Etang du Maire, Cros Martin et les marais du Grès pour n'en citer que trois.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

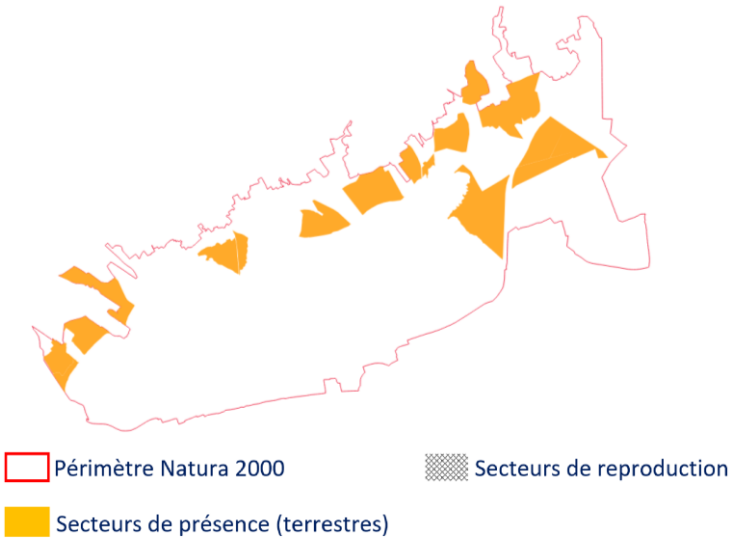

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La Grande Aigrette n'est pas actuellement menacée. Elle a souffert au 19e et au début du 20e siècle de l'industrie de la plumasserie qui convoitait ses plumes ornementales pour en garnir les chapeaux et tenues des dames de la haute société. Elle est à présent officiellement protégée par la loi dans une majorité de pays. Hormis le braconnage présent dans certains pays, l'espèce est affectée par la dégradation des zones humides qui entraine une perte d'habitat. Le développement des activités humaines au bord des eaux, secteurs toujours très convoités, peut aussi avoir un impact très négatif.

Mesures de gestion conservatoire

La préservation des zones humides est l'une des actions principales qui peut être faite en faveur de la Grande Aigrette.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Héron pourpré

Ardea purpurea

Code Natura 2000 : A 029

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**. Famille : **Ardéidés**.

Répartition en France et en Europe

Le Héron pourpré est répandu dans les régions tempérées d'Europe et d'Afrique du Nord ; à l'Est jusqu'en Russie et l'Iran. La population européenne est estimée entre 50 000 et 103 000 couples, Russie et Turquie comprises. En France, la population est estimée actuellement à environ 2000 couples et se répartit essentiellement dans toute la moitié Sud de la France (Sud de la Loire).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ». En France, l'espèce est considérée comme « en Déclin ». La population y est estimée actuellement à environ 2000 couples répartis essentiellement dans le sud du pays et en Vendée. Depuis 1974, la population nicheuse de l'hexagone oscille entre 2 et 3000 couples dont environ mille dans le Midi, pour moitié en Grande Camargue et pour moitié en Languedoc-Roussillon comme, par exemple, en 2014, où 530 couples ont été dénombrés en Provence et 500 de l'autre côté du Petit Rhône.

Description de l'espèce

Un peu plus petit et plus sombre que le Héron cendré. Silhouette élancée avec la tête et le cou fins, le bec étant dans le prolongement du front sans former d'angle. Tête et cou roux avec une bande noire descendant sur la poitrine. Dos gris anthracite avec des nuances pourpre ou acajou. Les immatures sont entièrement chamois à brun pourpré.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Héron pourpré est étroitement lié aux marais pourvus d'une végétation aquatique abondante et dense (roselières essentiellement). Pour son installation et la nidification, l'espèce a besoin d'une surface conséquente de marais (au minimum 8 km²), du moins en zone méditerranéenne.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Héron pourpré est assez varié. Toutes les proies qu'il peut ingérer sont capturées. L'essentiel des proies est constitué de poissons, d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères et des reptiles. En ex Languedoc-Roussillon, l'espèce se nourrit assez souvent d'écrevisses américaines, très abondantes dans les marais littoraux.

. Reproduction et activités

Le Héron pourpré niche en colonie au sein même des roselières. Les nids sont construits sur les roseaux secs de l'année précédente, en général sur les mêmes sites d'une année sur l'autre. L'importance des colonies et la densité des nids dépendent de la structure de la végétation et de la taille des roselières. Pour la reproduction, des roselières de plus de 30 ha sont nécessaires. Les nids sont construits à quelques dizaines de centimètres du niveau de l'eau en avril. Les œufs sont déposés dès fin avril et surtout de mai à début juin. Les jeunes s'envolent entre 45 et 50 jours. Les zones de nourrissage peuvent se situer à plusieurs kilomètres de la colonie.

. Migrations

Le Héron pourpré est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin mars, mais l'essentiel des effectifs arrive en avril. La reproduction en Méditerranée s'achève en août, date à laquelle les jeunes se dispersent. La migration automnale débute en septembre pour rejoindre les quartiers d'hiver situés au sud du Sahara et en Afrique de l'Ouest.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**5**	**10**
Nombre d'individus en concentration	**20**	**30**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Etant donné la qualité et les surfaces disponibles en roselière sur l'étang de Mauguio aujourd'hui, le Héron pourpré est un nicheur occasionnel 5 à 10 couples sur la période 2014-2018. La majorité des oiseaux présents sur l'étang provient des colonies de Petite Camargue.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

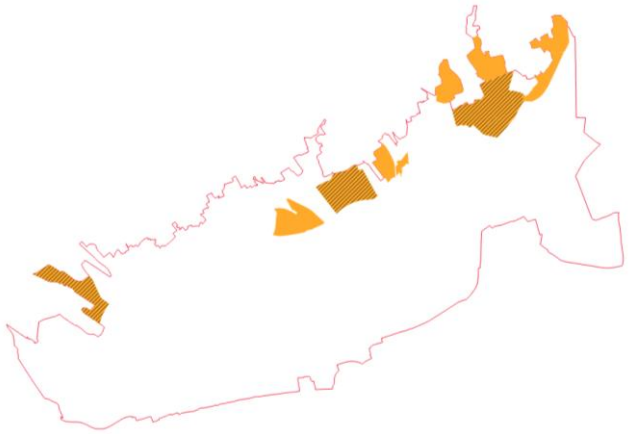

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Par exemple sur l'étang de Vendres, la disparition de la roselière suite à une mauvaise gestion hydraulique (apport d'eau salée notamment) a réduit l'effectif nicheur initial de plus de 80 % en 10 ans ! Outre la destruction de son milieu, le Héron pourpré semble subir les sécheresses qui sévissent sur ses quartiers d'hiver africains. De récentes études ont montré un lien relativement fort entre les années de sécheresse en Afrique et les effectifs nicheurs recensés les années suivantes en Europe. Toutefois, selon les auteurs de l'étude, les variations des indices mesurables (pluviométrie en particulier) n'expliquent que 10 à 20 % de la variation annuelle des nicheurs.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations de Héron pourpré dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières très productives. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différents points, l'hydraulique étant le plus important pour retrouver un niveau de salinité des eaux permettant à la roselière de se développer.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Cigogne noire
Ciconia nigra

Code Natura 2000 : A 030

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Pélécaniformes** . Famille : **Ciconiidés**.

Répartition en France et en Europe

La Cigogne noire est présente en Europe pendant la période de reproduction, (de la Péninsule Ibérique à l'Ukraine) ainsi que dans la steppe sibérienne. En France, l'espèce se reproduit principalement dans le grand quart Nord-Est, en région Centre et Centre Ouest (Anjou). On note un élargissement progressif de la zone de nidification à de nouveaux départements (Allier et Nièvre).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, la population est estimée à 6 600-9 700 couples. En France, un premier nid a été découvert en 1973 en Indre-et-Loire et la population a été estimée à 40/60 couples en 2012, la plupart étant distribués dans le quart nord-est de l'hexagone. Les passages migratoires de printemps et d'automne impliquent jusqu'à 1000 individus (en 2012). Elle séjourne par contre très peu dans le Midi où quelques hivernants s'installent exceptionnellement en Camargue.

Description de l'espèce

La Cigogne noire est un échassier de grande taille, à peine plus petite que la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*). L'adulte est reconnaissable à son manteau noir aux reflets finement irisés de vert et de pourpre. Seul le dessous de la queue, le ventre et les aisselles sont blancs. Les pattes sont rouge-vif, le bec et le tour de l'œil rouge. Longueur totale du corps : 95 à 100 cm. Poids : 3 kg en moyenne.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce en danger**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Cigogne noire fréquente les plaines. Elle installe généralement son nid dans les grandes zones boisées, à proximité de zones humides.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire est constitué pour l'essentiel de proies aquatiques. La Cigogne noire est avant tout piscivore, elle capture ses proies en se déplaçant dans les eaux peu profondes. Son régime est aussi composé de batraciens, insectes, reptiles et petits mammifères.

. Reproduction et activités

Espèce monogame, elle est mature dans sa troisième année. Le nid, souvent volumineux, se situe sur un arbre à une douzaine de mètres du sol en moyenne. Il est construit ou rechargé à partir du mois de mars. Une aire peut être utilisée plusieurs années : sept ans en France et jusqu'à 37 ans en Lettonie. La femelle pond d'un à cinq œufs, de fin mars à mai. L'incubation dure de 32 à 38 jours. Les œufs sont couvés alternativement par les deux adultes. Ils éclosent de fin avril à début juin. Le séjour au nid dure 63 à 71 jours, pendant lesquels les parents nourrissent les nouveaux nés. La Cigogne noire vivrait une vingtaine d'années.

. Migrations

Les premiers déplacements migratoires postnuptiaux sont observés dès juillet avec un pic migratoire à la mi-septembre. La migration prénuptiale est plus discrète. Les oiseaux reproducteurs sont de retour dès février. Les immatures regagnent l'Europe plus tard, en mai.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**5**	**10**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Cigogne noire semble présente sur la réserve Saint-Marcel uniquement.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

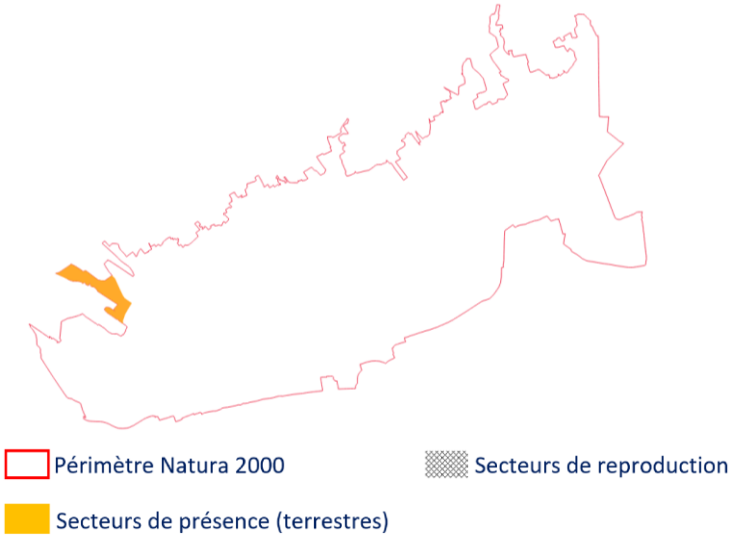

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les zones humides constituent les zones de gagnage de la Cigogne noire. La dégradation de ces zones par le drainage et la mise en culture, plus précisément la transformation des prairies humides en monocultures céréalières et l'utilisation des pesticides peuvent limiter l'expansion de cette espèce dans notre pays.

Mesures de gestion conservatoire

La préservation des zones humides est un bon moyen de maintenir la présence de la Cigogne noire sur le site Natura 2000.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu modéré

Cigogne blanche
Ciconia ciconia

Source(s) : INPN ; migration.net

Code Natura 2000 : A 031

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Pélécaniformes** . Famille : **Ciconiidés.**

Répartition en France et en Europe

La majorité de la population européenne se répartit dans les pays situés entre la Baltique et la Mer noire. A l'Ouest, seule l'Espagne héberge un effectif important. Les cigognes blanches qui hivernent en France, 1400 individus en 2012, se distribuent surtout le long de la côte atlantique, en Camargue, en l'Alsace et dans le Centre-est. En hiver elle a tendance à occuper les mêmes secteurs plus les départements de l'Aude et de l'Hérault en plus.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'Europe accueillerait 90% de l'effectif mondial, estimé à 120000-150000 couples. En France, l'effectif nicheur est en constante progression passant de 10 couples en 1973 à 120 en 1990 puis 2200 en 2012.

Description de l'espèce

La Cigogne blanche est un grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires. Le bec, de forte taille et les grandes pattes sont rouges. La distinction des sexes est très difficile, le mâle ayant le bec un peu plus long et plus haut à la base. Le jeune ressemble beaucoup à l'adulte, avec cependant le bec noirâtre devenant progressivement rougeâtre à pointe noire et les pattes brun-rouge. Longueur totale du corps : 110-115 cm.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Cigogne blanche occupe des milieux humides ouverts. Elle fréquente avec prédilection les marais doux à saumâtres, les vallées fluviales et les zones bocagères humides caractérisées par une mosaïque d'habitats, tels que les prairies de fauche, les prairies pâturées et les cultures, dont le mode d'exploitation est extensif.

. Régime alimentaire

Son régime alimentaire se compose d'une grande variété de proies (insectes, mollusques, limaces, escargots et lombrics, crustacés, micromammifères et grenouilles). La capture des lézards et des serpents est courante, celle des poissons occasionnelle.

. Reproduction et activités

Les premiers retours sur les sites de reproduction sont notés dès le 20 janvier, avec l'arrivée en priorité des mâles qui prennent possession du territoire et du nid. Après la formation du couple, commence la phase de construction ou de réfection du nid qui dure quelques jours. La ponte a lieu en général de la fin mars au 15 avril. Son volume est habituellement de 4 à 5 œufs. L'incubation des œufs dure de 31 à 35 jours. A l'âge de sept semaines, les jeunes se tiennent debout sur le nid et à dix semaines, ils sont aptes au vol.

. Migrations

En France, la migration débute à la fin du mois de juillet et se prolonge jusqu'au début du mois d'octobre. Les oiseaux quittent leurs quartiers d'hivernage africains entre la mi-février et la fin-mars et se prolonge jusqu'à la première quinzaine de mai.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migrateurs)	**2**	**3**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**50**	**100**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Cigogne blanche est présente sur une très grande variété de milieux humides ouverts sur le site Natura 2000. La reproduction de cette espèce sur le site est assez récente. Depuis quelques années, un couple nicheur a été mis en évidence sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) Tartuguière (Lansargues) ainsi qu'un second au Chalet Despous (Mauguio).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

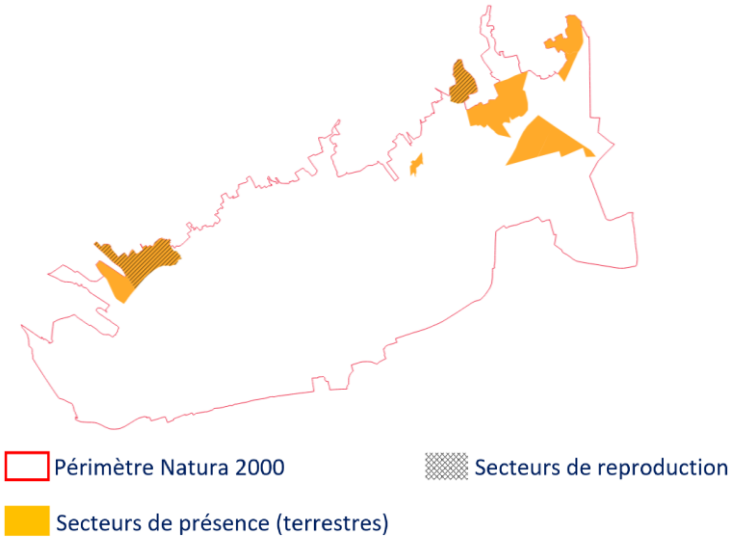

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Le drainage et la mise en culture des zones humides, plus précisément la transformation des prairies humides en monocultures céréalières, l'utilisation des pesticides et l'abandon des pratiques pastorales constituent des menaces importantes qui peuvent limiter l'expansion de la Cigogne blanche dans notre pays. Mais de toutes les menaces, la plus importante est sans doute l'électrocution, secondairement la collision des oiseaux et, en particulier, celle des jeunes sur les lignes électriques. La destruction volontaire des plates-formes artificielles occupées par des couples nicheurs, souvent au stade de la couvaison existe, mais reste heureusement très localisée.

Mesures de gestion conservatoire

Il apparaît indispensable d'améliorer les conditions de nidification, en protégeant les domaines vitaux indispensables à la survie de l'espèce, notamment les biotopes d'alimentation. Dans les sites où l'habitat est favorable à l'installation de la Cigogne blanche, l'accueil des nicheurs peut être favorisé par la pose de plates-formes artificielles où les supports naturels de nids font défaut.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu modéré

Ibis falcinelle

Plegadis falcinellus

Code Natura 2000 : A 032

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Ciconiiformes**. Famille : **Threskiornithidés**.

Répartition en France et en Europe

L'aire de répartition de l'Ibis falcinelle est vaste. En Europe du Sud, l'espèce est présente surtout dans la portion orientale : Balkans, Roumanie, Hongrie, Ukraine et Russie. Plus à l'ouest, l'espèce est sporadique. Elle niche en petit nombre en Italie continentale et aussi en Sardaigne, de même qu'en Espagne. Depuis une dizaine d'années l'espèce hiverne en petits groupes en Camargue : jusqu'à 250 individus en janvier 2012. Aujourd'hui, dans la région, l'espèce se reproduit surtout dans les marais du Vigueirat (plusieurs centaines depuis la colonisation de cet étang du Gard en 2011. Depuis peu, l'espèce niche également sur les étangs de Vendres et du Bagnas (Hérault).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En France, l'effectif nicheur est en constante augmentation, passant de 10 couples en 1973 à 120 en 1990 puis à environ 520 en 2012. Cette progression se maintient depuis

Description de l'espèce

Oiseau aux pattes et au cou long, au plumage apparaissant globalement noir. En réalité, le plumage est brun-vert à reflets bronzés et brillants. De fins traits blancs apparaissent à la base du bec jaunâtre et recourbé vers le bas. En vol, l'ibis falcinelle se reconnaît à sa silhouette, à ses ailes arrondies, tandis que le cou est tendu et les pattes légèrement pendantes. Longueur totale du corps : 55 à 65 cm. Poids : compris en moyenne entre 530 et 770 g, les mâles étant en général un peu plus gros que les femelles.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce quasiment menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Espèce typique des milieux humides, elle fréquente les marais, les bords d'étangs, les prairies humides ou inondées, les bords de fleuves ou de rivières, les deltas, les rizières, etc. Elle niche volontiers dans des roselières, mais aussi dans des arbres peu élevés comme les saules.

. Régime alimentaire

L'espèce se nourrit de larves et d'imagos d'insectes aquatiques, de libellules, de criquets et sauterelles, mais aussi de vers, de sangsues, de mollusques divers, de moules et de crustacés. Elle ne dédaigne pas non plus de petits vertébrés comme des poissons, des amphibiens, des lézards et de petits serpents.

. Reproduction et activités

L'espèce niche en colonie et est monogame. Le nid, fait de branchettes ou de roseaux selon le lieu, est construit par les deux adultes. En général 4 œufs sont déposés, et sont incubés pendant trois semaines par le couple. Les jeunes sont nidicoles et, les premiers jours suivant leur naissance, un adulte reste avec eux en permanence. L'envol s'effectue au bout de 28 jours. L'émancipation complète des jeunes intervient environ un mois et demi après.

. Migrations

Migratrices, les populations d'Europe de cet ibis passent l'hiver en Afrique, du Maroc au Tchad ; les oiseaux nichant autour de la mer Caspienne, hivernent plus à l'est sur ce continent (Soudan, Erythrée), mais aussi vers le sous-continent indien.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**0**	**1**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**50**	**290**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'Ibis falcinelle est présent sur la plusieurs roselières et marais des marges nord : Plagnol, Cros Martin, le Grand Bastit et les marais du Grès principalement. Une tentative de reproduction a été mise en évidence à Mauguio sur les marais du n°1 en 2019. En 2020, l'espèce s'est reproduit sur site

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

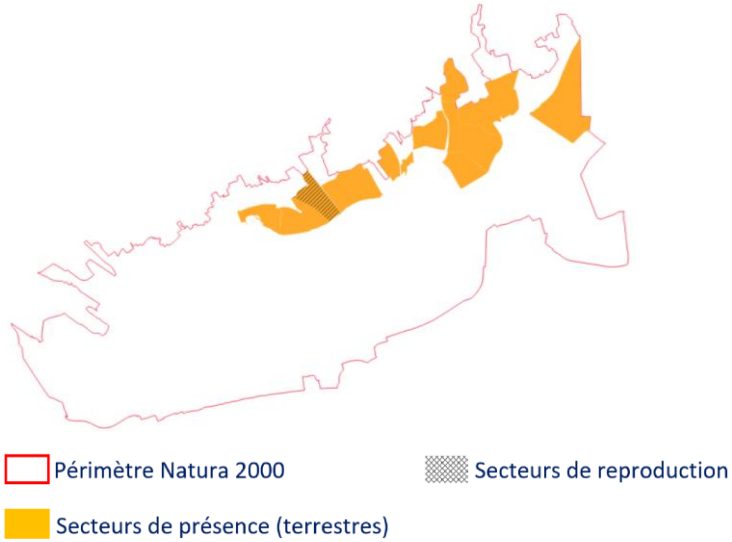

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

L'une des principales menaces est le dérangement lors de la période de nidification qui peut entrainer un échec de reproduction. La perte de zones humides de manière générale est un phénomène qui être une menace pour l'Ibis falcinelle.

Mesures de gestion conservatoire

L'ibis falcinelle se reproduit souvent dans des colonies mixtes d'ardéidés arboricoles. Ces sites doivent tous être protégés. En période de reproduction, l'accès et tout aménagement qui mettrait en péril l'ensemble de la colonie doivent être prohibés jusqu'à début août. Les marais doux ou les prairies inondables/inondées restent des milieux d'élection pour l'Ibis falcinelle en recherche alimentaire. Leur maintien dans les zones de reproduction potentielles est impératif.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Spatule blanche
Platalea leucorodia

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 034

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Pélécaniformes**. Famille : **Threskiornithidés**.

Répartition en France et en Europe

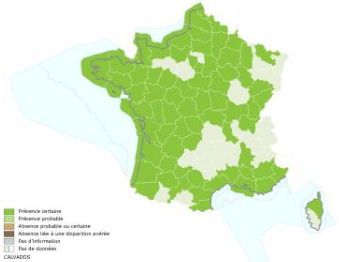

La population nicheuse d'Europe de l'Ouest, longtemps limitée aux Pays-Bas et à l'Espagne est en nette progression depuis 1990. Elle niche également au Portugal, en Allemagne, au Danemark ainsi qu'en Italie. L'espèce s'est installée en France à partir de 1981, où la première preuve de reproduction a été obtenue au Lac de Grand Lieu (Loire-Atlantique). En hiver, la Spatule blanche fréquente surtout la Camargue (500-1000 individus) et au printemps elle répartit ses effectifs nicheurs essentiellement sur la façade atlantique, le Pas-de-Calais, la Somme et la Grande Camargue, colonisée en 1998.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En France, la Spatule blanche est considérée comme vulnérable. Depuis 1990, la création d'un réseau de sites protégés en France, mais aussi aux Pays-Bas et en Espagne a permis une augmentation importante de la population nicheuse ainsi que l'établissement réel d'une population stable en France, L'effectif nicheur y est en nette augmentation depuis 2 décades : une dizaine de couples jusqu'en 1992, 340 en 2008, 560 en 2011 et 600 en 2012.

Description de l'espèce

Spatule au plumage blanc dominant et au bec caractéristique en forme de cuillère excluent toute confusion avec d'autres grands échassiers européens. On distingue chez l'adulte en plumage nuptial une huppe assez fournie à la nuque, une collerette orangée à la base du cou et une gorge jaune orangé. Les pattes sont noires. Le bec noir, sillonné de cannelures transversales, se termine par une tache jaune au niveau de l'extrémité élargie.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Spatule est l'espèce, parmi les grands échassiers d'Europe, qui exploite le plus les vasières. Durant les différentes périodes de son cycle de vie, elle occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones d'alimentation étendues. Les baies, les estuaires et les marais arrières-littoraux sont les habitats les plus recherchés.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire, essentiellement animal, comprend surtout des petits crustacés et des poissons de faible taille. Il est complété par des batraciens, des vers, des insectes et leurs larves, ainsi que des mollusques.

. Reproduction et activités

L'espèce niche en colonie et s'associe fréquemment aux ardéidés. Discrète et très sensible aux dérangements, elle niche en France uniquement dans les arbres (saulaies inondées, pins, chênes, frênes essentiellement), souvent parmi les Hérons cendrés (*Ardea cinerea*). Son nid est constitué de branchettes et accueille la ponte de trois à cinq œufs qui a lieu généralement en avril et jusqu'à mai. L'éclosion a lieu après 21 à 25 jours d'incubation. Les jeunes en duvet blanc séjournent au nid quatre semaines, puis prennent leur envol à sept semaines environ.

. Migrations

La migration prénuptiale, très étalée, commence au début du mois de février et se prolonge jusqu'à fin mai. Les oiseaux français séjournent l'été le long du littoral atlantique français, comme en Charente-Maritime, avant de migrer plus au sud. La migration postnuptiale se déroule de début juillet à octobre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**20**	**120**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Spatule blanche est présente sur plusieurs secteurs de marais (Plagnol, Cros Martin, Tartuguière, marais du Grès).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

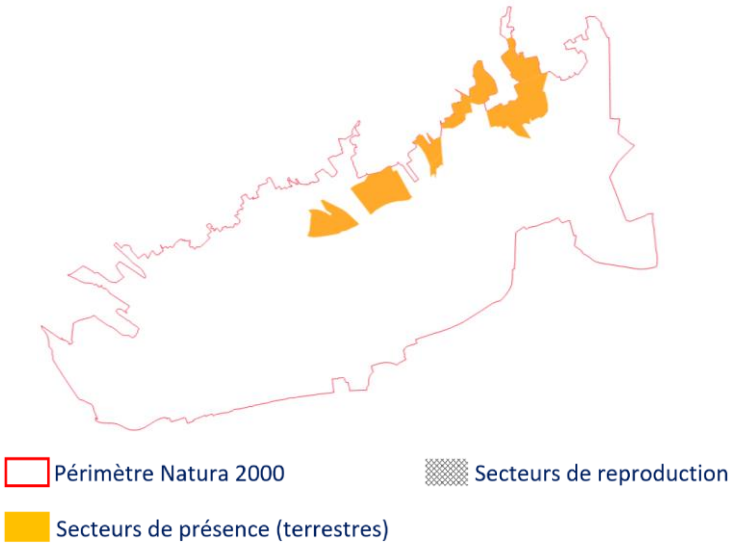

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Non renseigné

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Malgré sa prospérité et son extension récente, la population française reste fragile en raison de menaces pesant sur plusieurs sites. Les projets de développement industriel et portuaire des estuaires peuvent mettre en péril des sites majeurs de halte migratoire. Les aménagements hydro-agricoles des zones humides arrières littorales entraînent la disparition d'anciens marais salants favorables à l'espèce. Les dérangements liés au tourisme estival et à la chasse limitent l'accès aux sites alimentaires, de même que les dérangements constatés sur les sites de nidification et la réalisation de coupes de bois peuvent compromettre la réussite de la reproduction lorsqu'elles sont réalisées au printemps.

Mesures de gestion conservatoire

Améliorer les ressources alimentaires de la Spatule et des espèces associées par des travaux d'aménagement et de gestion hydraulique d'anciens marais asséchés, qu'ils soient salés ou doux.
Création de lagunes et réfection d'anciens bassins salicoles où la maîtrise des niveaux d'eau et des courants améliorent la qualité trophique.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Flamant rose

Phoenicopterus ruber

Code Natura 2000 : A 035

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Phœnicoptériformes**. Famille : **Phœnicoptéridés**.

Répartition en France et en Europe

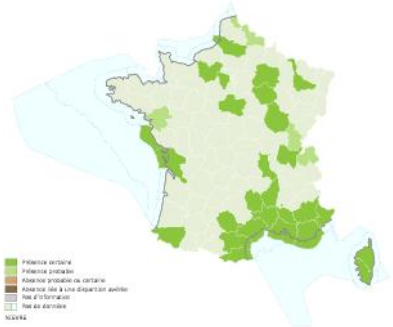

Le Flamant rose est largement distribué du sud de l'Europe au sud-ouest de l'Asie, ainsi qu'en Afrique et en Amérique centrale. En Méditerranée, il niche en grand nombre en Camargue, en Andalousie et en Turquie et parfois dans le sud de la Tunisie. Quelques petites colonies existent en Italie, en Sardaigne et en Catalogne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Espèce devenue très rare à la fin des années 60, les effectifs de Flamant rose ont connu une augmentation spectaculaire durant la période 1970-1990 avec un pic de 20 000 couples nicheurs en 1986. Mais l'effectif moyen de la colonie de Camargue est de 13100 couples. Suivant les années, la proportion de Flamant rose nicheur en France représente entre 33% à 100% du nombre global de couples reproducteurs de la Méditerranée. Le nombre total de flamants roses stationnant en France est de 55 000 individus en été et 30 000 en hiver. L'essentiel des effectifs est centré en Camargue durant la saison de reproduction, alors qu'en hiver la majorité des oiseaux fréquente sur les lagunes languedociennes.

Description de l'espèce

Ne peut être confondu. Grand échassier des eaux salées et saumâtres, blanc à nuance rose. Bec rose à bout noir très incurvé. Grandes pattes rose clair. En vol, ailes rouge et noir. Forme de grandes troupes bruyantes.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Les Flamants roses se rencontrent sur l'ensemble des lagunes, des salins et des marais adjacents, parfois également dans les rizières et les bassins de décantation.

. Régime alimentaire

Le Flamant rose se nourrit par filtrage de l'eau. Son bec à lamelles retient les petits invertébrés des eaux salées (Artémia) mais aussi des végétaux aquatiques.

. Reproduction et activités

Depuis les années 50, le seul lieu de ponte en France se situe en Camargue (étang du Fangassier) où un îlot artificiel fût érigé en 1970. Quelques cas de pontes existent sur les étangs montpelliérains (étang de Vic notamment). Les pontes débutent fin mars et s'échelonnent jusqu'à début mai. Un seul œuf est pondu. L'incubation dure 28 à 30 jours. Les partenaires se relaient tous les 2 à 4 jours. Quand l'un couve l'autre s'alimente en Camargue ou les étangs montpelliérains. L'élevage des jeunes (en crèche) dure 75 jours environ. La maturité sexuelle est atteinte à 5 ou 6 ans.

. Migrations

Il ressort du baguage qu'un très grand nombre de flamants sont sédentaires en France, alors que d'autres se déplacent dans toute la région méditerranéenne et jusqu'en Afrique de l'Ouest. Les déplacements ne suivent pas forcément un schéma saisonnier mais sont influencés par la présence ou l'absence d'eau dans les zones humides temporaires d'Espagne et du Maghreb.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus visibles toute l'année	**1 000**	**2 650**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**3 000**	**3 210**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**1 110**	**2 510**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Sur l'étang de Mauguio, le Flamant rose se rencontre un peu partout, parfois même au cœur de la lagune. Les secteurs privilégiés sont l'Etang du Maire, la Baie de la Capoulière, le Grand Bastit, les Rajols et le petit Travers. Les effectifs sont très variables selon la saison. Globalement, en été pendant la reproduction, ce sont environ 1 000 flamants qui exploitent la lagune et en hiver entre 1 110 à 2510 individus sur 2014-2018.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

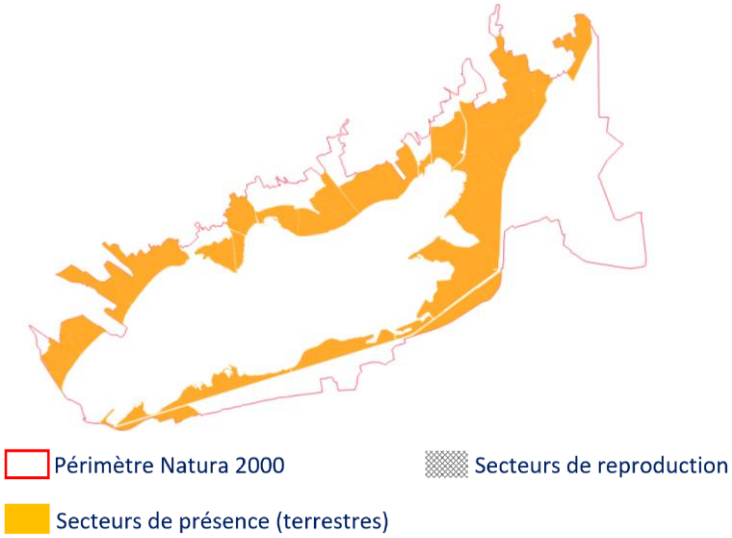

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La menace principale qui peut nuire aux populations de Flamant rose est la destruction ou la dégradation des zones humides méditerranéennes et en particulier des secteurs où il niche. L'industrialisation et le développement des activités touristiques, balnéaires et nautiques nuisent considérablement à la quiétude nécessaire aux flamants roses. La régression des salines ou leur abandon contribue fortement à la raréfaction de son habitat. Enfin, le Flamant rose est régulièrement victime de collisions avec les lignes électriques.
Naturellement, c'est également une espèce très sensible aux hivers rigoureux. L'hiver de 1985 a tué plusieurs milliers de Flamants.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des effectifs de flamants roses passe essentiellement par :
. La conservation d'un réseau de zones humides méditerranéennes de qualité (quiétude et pollution maîtrisées) ainsi que des salines industrielles.
. L'entretien d'un îlot de nidification. En 2007, l'îlot de l'étang du Fangassier n'a vu aucun flamant nicher suite à l'assèchement de l'étang engendré par l'arrêt du travail dans les salins de Giraud (conflit social).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu faible

Milan noir
Milvus migrans

Code Natura 2000 : A 073

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Accipitriformes**. Famille : **Accipitridés**.

Répartition en France et en Europe

Le Milan noir est présent dans toute l'Europe à l'exception des îles britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles méditerranéennes.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce a subi un large déclin au cours du 20ème siècle du fait de la persécution et des empoisonnements. Aujourd'hui, la tendance serait à la stabilité ou à la recolonisation dans les pays d'Europe de l'Ouest, à l'exception du Portugal, et en déclin dans la majorité des pays de l'est. La population totale est estimée entre 75 000 et 100 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Russie et en Espagne. En France, les effectifs et la distribution du Milan noir sont en augmentation de 20 à 50% depuis les années 1970 et la population française constitue un des bastions de l'espèce en Europe avec 25 000 à 36 000 couples sur la période 2000-2012 d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs de 2015.

Description de l'espèce

Rapace diurne de taille moyenne (envergure : 1,35-1,55m), il se distingue par sa couleur générale sombre. Vu de dessous il est gris brun avec l'extrémité des rémiges noires et une plage pâle au niveau de la main. Sa queue est échancrée, elle apparaît plus fourchue en vol rectiligne et triangulaire lorsqu'elle est étalée. Les deux sexes sont indifférenciables, les juvéniles ont le corps plus pâle.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Les habitats préférentiels du Milan noir sont les abords des zones humides en particulier les lagunes, les étangs et les vallées fluviales. Il affectionne aussi les zones de prairies humides, certaines plaines agricoles et les abords des décharges. Pour nicher, il a besoin d'arbres qu'il trouve facilement en ripisylve et dans les zones plus sèches : il peut par exemple nicher dans les pentes boisées de chênes.

. Régime alimentaire

Le Milan noir est essentiellement charognard et détritivore mais il capture aussi des proies de faible taille (rongeurs, invertébrés...). Les poissons morts, les animaux tués sur la route, les déchets constituent une part importante de son alimentation en fonction de leur disponibilité.

. Reproduction et activités

Les couples nichent isolément ou en petites colonies lâches. Il construit son nid le plus souvent dans un arbre, sur une pente boisée, avec des branchettes, la coupe est garnie de détritus divers (papiers, plastique, etc.). Il pond de 1 à 4 œufs en mars/avril, l'incubation dure entre 26 et 38 jours et l'élevage des jeunes à l'aire de 42 à 50 jours. Les jeunes sont encore dépendants entre 15 jours et un mois après leur envol. La prospection alimentaire peut regrouper un nombre assez variable d'individus au-dessus des cours d'eau et aux abords des décharges par exemple. Ils prospectent d'un vol lent mais agile voire acrobatique.

. Migrations

La grande majorité des milans noirs nichant en Europe est migratrice. Ils hivernent du sud du Sahara jusqu'en Afrique du Sud et sont de retour dès le début mars. Les départs vers les quartiers d'hiver sont étalés de la fin juillet jusqu'en octobre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**5**	**10**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**20**	**50**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Milan noir niche sur la frange nord de l'étang de Mauguio dans les ripisylves de Tartuguière, de Saint-Marcel et du Bérange. Il peut être vu aussi sur le Canal de Lunel.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

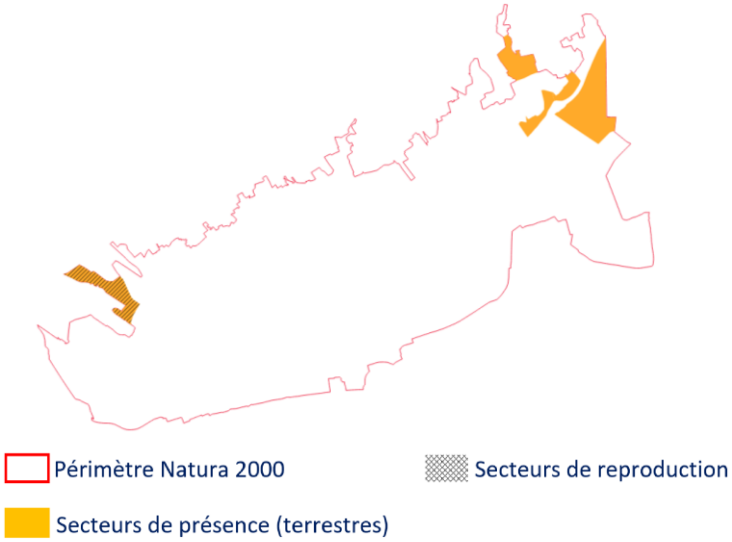

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Peu de menaces pèsent sur cette espèce, excepté la dégradation des ripisylves (coupes, remontée de sel) et le développement de la culture maraîchère intensive dans la plaine agricole.

Mesures de gestion conservatoire

Sur le site, la gestion conservatoire du Milan noir passe par :
. La préservation des grands arbres en ripisylves, nécessaire à l'installation des nids.
. Une agriculture raisonnée dans la plaine agricole avec la création de bordures enherbées, le maintien de secteurs en friches ou en prairies, le maintien des haies, gage de biodiversité et donc de nourriture pour cette espèce de rapace.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu modéré

Busard des roseaux

Circus aeruginosus

Code Natura 2000 : A 081

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Falconiformes**. Famille : **Accipitridés**.

Répartition en France et en Europe

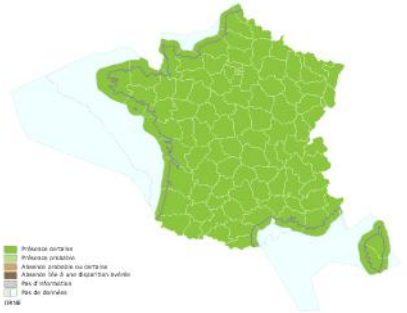

Le Busard des roseaux vit dans toute l'Europe. En France l'aire de reproduction est très morcelée car l'espèce évite les massifs montagneux. L'espèce est présente partout en plaine où l'on trouve des lacs et des marais.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne du Busard des roseaux est assez fluctuante mais montre une tendance à l'augmentation depuis les années 70. Sa distribution s'est également élargie. En France, sur la période 2000-2012, le nombre de couples nicheurs a été estimé sur la fourchette large de 2900 et 6500 couples car l'espèce est assez répandue. La population camarguaise semble stable. En hiver, certains individus élargissent leur territoire, disparaissent de certaines contrées et certaines ont tendance à former des dortoirs installés dans les roselières.

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne avec de longues ailes tenues en « V » lorsqu'il plane. La majorité des oiseaux sont entièrement brun avec la calotte, la gorge et le bord antérieur de l'aile beige jaunâtre. Certains mâles acquièrent un plumage gris sur la queue et une partie des ailes.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Busard des roseaux fréquente tout particulièrement les marais, les lacs de basse altitude pourvus d'une végétation hélophile dense (phragmite, typhas, scirpes). Quelques couples fréquentent également des zones sèches comme les cultures ou les landes.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Busard des roseaux est assez éclectique. Il se nourrit d'amphibiens, reptiles, micromammifères et petits oiseaux mais il peut être également charognard en général en dehors de la période de reproduction.

. Reproduction et activités

Les couples de Busard des roseaux s'installent de façon très lâche ou au contraire très rapprochée formant de petites colonies. Les mâles peuvent être polygames. Le nid du Busard des roseaux est installé majoritairement dans des roselières. Il est volumineux de façon à ce qu'il soit bien au-dessus du niveau de l'eau. Les pontes (1 à 8 œufs) interviennent entre mi-mars et fin juin avec un maximum à la mi-avril. Les jeunes volent après 45 à 50 jours et deviennent indépendants après 80 à 90 jours.

. Migrations

La majorité des oiseaux reproducteurs français (sauf ceux du nord et l'est de la France) ne montre pas de tendance migratoire affirmée. Par contre les populations de l'Est de l'Europe migrent et passent par la France pour rejoindre leurs zones d'hivernage en Espagne et en Afrique.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus visibles toute l'année	**8**	**10**
Nombre de couples en reproduction (migrateurs)	**1**	**2**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**30**	**50**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Busard des roseaux niche dans les grandes roselières de Saint-Marcel ou Cros Martin. Peut être observé dans d'autres roselières de moindre importance comme Plagnol, Pierre Fiche et Petit Marais ou l'Hournède.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

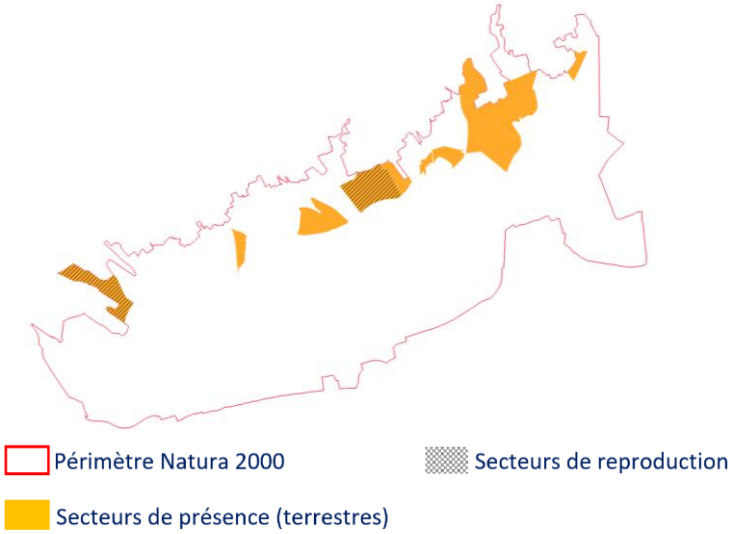

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Sensibilité maximale									

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

L'espèce est menacée par :
. La diminution générale des zones humides,
. Par le dérangement dû à l'ouverture précoce de la chasse alors que les jeunes ne sont pas émancipés
. Par empoisonnement avec la Bromadiolone utilisée pour éliminer les Ragondins
. Par saturnisme lorsque le Busard des roseaux consomme les plombs contenus dans les cadavres de canards. 14% des oiseaux capturés en Camargue avaient une concentration de plomb dans le sang, indicatrice d'un véritable empoisonnement.

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures de gestion favorables au maintien du Busard des roseaux sont simples :
. Protéger les zones humides et mettre en place une gestion des marais qui permette à la roselière de se maintenir sur des surfaces importantes.
. Eviter les dérangements en période de nidification.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu faible

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

Sources : INPN ; lpo.fr

Code Natura 2000 : A 082

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Accipitriformes .** Famille : **Accipitridés.**

Répartition en France et en Europe

En Europe, la limite méridionale englobe la Péninsule Ibérique, l'Italie et les Balkans. Les populations nordiques sont migratrices, tandis que celles d'Europe de l'Ouest sont partiellement sédentaires. En France, le Busard Saint-Martin niche sur une grande partie du territoire. En période hivernale, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire, fréquentant surtout les régions de plaines.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Busard Saint-Martin est considéré comme Vulnérable en Europe. La population européenne est estimée entre 22 000 et 31 000 couples, les effectifs les plus importants étant situés en Russie, en Finlande et en France (entre 13000 et 22000 couples sur la période 2000-2012). A cette dernière échelle géographique la population est en augmentation modérée. En hiver, l'hexagone hébergeait entre 10 et 15 000 individus en 2008.

Description de l'espèce

Le mâle a le dessus gris avec la poitrine et la tête nettement gris bleuté, presque uniforme et le dessous très clair, presque blanc. Les deux sexes portent une tache blanche bien visible sur le bas du dos. La femelle a un plumage brun foncé nuancé de roux dessus. Le dessous est blanc jaunâtre rayé de brun.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Busard Saint-Martin fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte sans cesse à la recherche de proies en volant à un ou deux mètres de hauteur. Champs, prairies, friches basses, constituent ses terrains de chasse de prédilection, suivies des landes, des coupes forestières et des marais ouverts à prairies humides ou à cariçaies. Les roselières et les massifs boisés sont généralement évités sauf quand des coupes à blanc offrent des milieux ouverts.

. Régime alimentaire

Le Busard Saint-Martin est un prédateur opportuniste et sa taille lui permet de capturer un large éventail de proies, allant du lombric jusqu'au pigeon. Les campagnols des champs, les passereaux et leurs nichées, les jeunes gallinacés, les rallidés, les limicoles, les grenouilles, les reptiles et les insectes complètent ce régime, dont l'importance varie selon l'année et la région.

. Reproduction et activités

Le nid se situe au sol, dans des cultures, des landes, des coupes forestières, rarement dans les zones marécageuses et les bordures d'étangs. Il est caché dans la végétation de 60 cm à 2 mètres. La ponte, généralement de quatre à six œufs est déposée d'avril à juin. L'éclosion a lieu après 28 à 31 jours d'incubation. Les poussins sont protégés par la femelle pendant 15 à 20 jours. Après un séjour de 30 à 35 jours au nid, les jeunes prennent leur envol. L'émancipation intervient en général entre mi-juin et mi-juillet, et pour les nichées les plus tardives, jusqu'à mi-août.

. Migrations

Entre les mois d'août et d'octobre les busards Saint-Martin du Nord de l'Europe entament leur migration vers le sud afin de rejoindre leurs quartiers d'hiver (entre le sud de la Suède et l'Europe méridionale). Seule une minorité d'individus traverse la Méditerranée pour hiverner sur le continent africain.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**5**	**10**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Busard Saint-Martin fréquente l'ensemble de milieux humides ouverts qu'offrent les marges de l'étang de l'Or. Notamment Tartuguière, le Cayrel et Pierre Fiche sur la commune de Lansargues, les marais de Candillargues et de Mauguio (Plagnol et la Capoulière) ainsi que les marais du Grès à Saint-Nazaire-de-Pézan.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

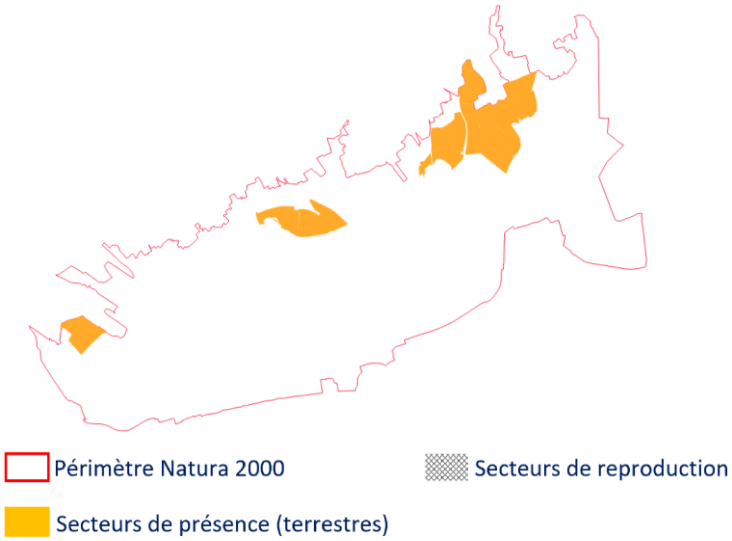

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Trois principales menaces peuvent affecter la population nicheuse de Busard St Martin :
. La perte des habitats naturels, notamment des landes. La disparition de vastes surfaces de landes (reboisement, fermeture naturelle et mise en culture ;
. La menace concerne les milieux de cultures en raison des travaux agricoles qui occasionnent la perte d'un grand nombre de nichées, atteignant jusqu'à 80% certaines années.
. La diminution des disponibilités alimentaires, notamment en milieu cultivé.
La population hivernante est également menacée par la régression continue des prairies et des friches.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation à long terme du Busard St Martin passe par le maintien de vastes surfaces de landes à éricacées et à ajoncs, ainsi que de friches herbacées. Les landes dégradées ou en voie de boisement spontané doivent être restaurées et gérées de façon à maintenir le couvert bas.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Balbuzard pêcheur

Pandion haliaetus

Sources : INPN ; lpo.fr

Code Natura 2000 : A 094

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Accipitriformes**. Famille : **Pandionidés**.

Répartition en France et en Europe

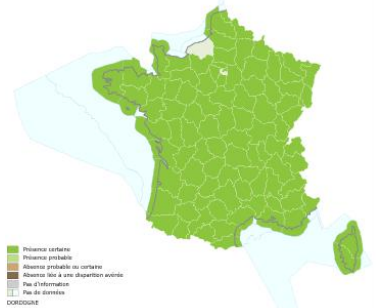

Il est presque cosmopolite. En Europe, il est surtout présent en Scandinavie et en Ecosse. Il est aussi présent en Europe centrale et orientale, dans les Balkans et sur certaines îles de Méditerranée (Baléares, Corse). En France, il existe deux noyaux de populations, l'une nichant sur les côtes occidentales de la Corse, et l'autre en région Centre (départements du Loiret, du Loir-et-Cher et du Cher).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse en Europe est comprise entre 5 500 et 6 500 couples. En France métropolitaine sur la période 2009-2012, le nombre de couples nicheurs est compris entre 60 et 72 couples et progresse fortement. Par ailleurs, 10 et 50 individus seulement passent l'hiver sur place dont certains sur la frange littorale du Languedoc-Roussillon.

Description de l'espèce

Rapace diurne d'assez grande taille à la tête blanche et au plumage uniformément brun sombre dessus et blanc dessous où de plus près se remarque une bande noire reliant la base arrière de l'aile au poignet marqué d'une tache noire.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Sa présence dépend entièrement de la disponibilité en poissons. Peu lui importe la salinité du milieu. Il s'installe uniquement sur des petits îlots en région méditerranéenne, où il est cantonné au littoral.

. Régime alimentaire

Le balbuzard est presque exclusivement piscivore. Il pêche le plus souvent en eau claire, où les proies sont facilement visibles (les oiseaux corses en eau salée et ceux du continent en eau douce). Il pêche souvent en faisant un vol sur place à 20-30 m de hauteur, puis il pique, ailes à moitié repliées, pattes en avant, et s'immerge plus ou moins dans l'eau.

. Reproduction et activités

Sur le site de reproduction, le mâle construit un ou plusieurs nids au-dessus desquels il parade tous les jours pour tenter d'attirer une partenaire qui choisira le nid qui lui semble convenir le mieux. Le nid est installé sur un site tranquille, élevé, offrant un large champ visuel, souvent à proximité des lieux de pêche. Construit de branches mortes, son centre est garni de matériaux plus fins. Il peut atteindre 1 m à 1,5 m de diamètre. La ponte compte 2 à 3 œufs. L'incubation, prise en charge par les deux parents dure 37 jours de la mi-avril à début mai. Les poussins sont nidicoles, ils sont nourris par la femelle, le mâle se chargeant d'apporter les proies au nid. L'envol des jeunes à lieu de 51 à 53 jours (en juillet-août).

. Migrations

La population européenne, à l'exception des oiseaux méditerranéens (dont les oiseaux corses), passe l'hiver en Afrique. Le balbuzard, grand migrateur au vol puissant, utilise un large front de migration et ne craint pas de traverser les mers et les déserts. Lors des migrations de printemps et d'automne, le balbuzard effectue des haltes sur des sites favorables (fleuves, étangs…), le plus souvent en solitaire, mais parfois par paires ou en petits groupes.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**1**	**5**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'espèce a été observé sur plusieurs secteurs de marais tels que Cros Martin, les marais du Grès et la Pointe du Salaison, de la Pyramide ou de la Radelle.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

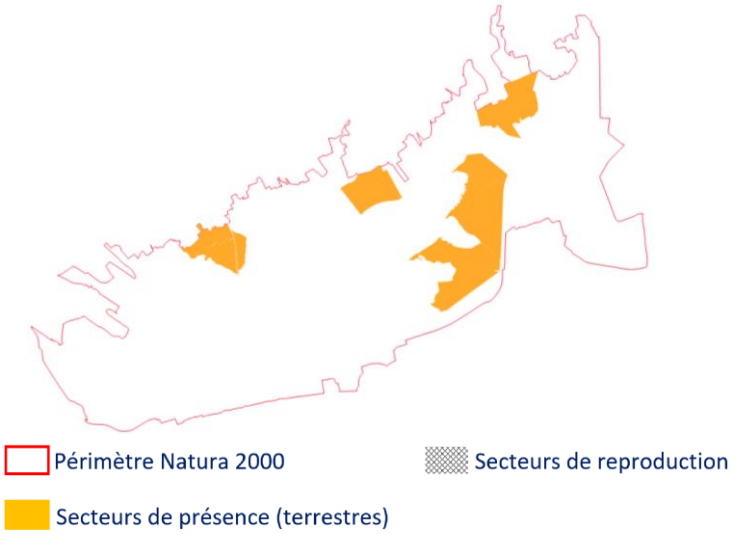

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Non renseigné

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Quelques actes de malveillance humains (tirs, piégeages, destructions des nids, collectionneurs) peuvent menacer l'espèce même si aujourd'hui ces derniers sont ponctuels. En bord de mer les activités touristiques peuvent être dérangeantes. L'électrocution sur les réseaux de transport de l'énergie électrique est la principale cause de mortalité même si une partie des oiseaux qui s'installent dans l'intérieur du pays ont vu le jour au sommet de pylônes électriques de l'est du continent.

Mesures de gestion conservatoire

Le faible nombre d'individus présent sur le site ne permet pas de mettre en place de réelles mesures de gestion conservatoire pour cette espèce. Toutefois, le suivi des effectifs est un moyen efficace pour observer l'évolution des individus fréquentant le site au cours du temps.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Faucon émerillon

Falco columbarius

Code Natura 2000 : A 098

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Falconiformes**. Famille : **Falconidés**.

Répartition en France et en Europe

Sur le Vieux Continent, l'espèce se reproduit de l'Islande et des îles Britanniques jusqu'à la Sibérie orientale, en passant par la Scandinavie et le nord de la Russie. En France, en hivernage et aux passages, on peut rencontrer ce faucon un peu partout bien que plus fréquemment dans les deux-tiers nord du Pays.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'effectif nicheur est compris entre 31 000 et 49 000 couples et semble stable. La Russie héberge à elle seule probablement 20 000 à 30 000 couples. Sur le site migratoire de la montagne de la Serre, dans le Puy-de-Dôme, les observateurs ont noté une diminution significative du nombre de migrateurs au cours de la période 1986-2002. En hiver, sur la période 2000-2013, on comptabilise de 1000 à 5000 individus en moyenne.

Description de l'espèce

Petit faucon au dos gris ardoisé, finement strié de noir, et le dessous crème-orangé, également strié. Queue grise, barrée de noire, calotte grise et fine moustache noire. La femelle, un peu plus grosse, a le dos brun sombre finement strié. Les parties inférieures sont crème avec des stries marquées. Queue noire, barrée de blanc, calotte brune.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Données insuffisantes**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

En hiver, le Faucon émerillon fréquente les milieux ouverts : plaines agricoles, landes, friches, grandes baies, bords des étangs et dunes.

. Régime alimentaire

Le Faucon émerillon se nourrit surtout de petits oiseaux, mais également de mammifères (chauves-souris, rongeurs, insectivores) et d'insectes (libellules, orthoptères). Il chasse d'un perchoir ou au cours de poursuites, parfois très spectaculaires.

. Reproduction et activités

Les couples, monogames, sont unis au moins pour la saison de nidification, peut-être plus longtemps. L'espèce niche souvent à terre ; le nid étant caché dans une touffe d'arbustes ou de bruyère ; mais également dans un ancien nid de corvidé ou sur une falaise. A terre, le nid est une simple excavation, garnie de débris végétaux, de branchettes ; il est élaboré par la femelle. Celle-ci dépose trois à cinq œufs et ne fait qu'une seule ponte (sauf si destruction, une ponte de remplacement peut avoir lieu). Les œufs sont incubés pendant environ un mois par les deux sexes, les deux tiers étant assurés par la femelle. A l'éclosion, c'est la femelle qui protège et qui nourrit les jeunes (nidicoles), tandis que le mâle chasse et rapporte les proies. L'envol se produit vers le 25-27ème jour après la naissance, rarement au-delà.

. Migrations

C'est au mois d'août qu'arrivent les premiers oiseaux en France. Dès février, les oiseaux remontent vers les sites de reproduction situés dans le nord de l'Europe. En France, le passage se poursuit largement en mars et en avril. Les oiseaux arrivent sur les sites de reproduction au cours du mois de mai.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**1**	**3**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Les rares observations de l'espèce sur le site révèlent la présence du Faucon émerillon sur la Palus de Marsillargues ainsi que le Cayrel à Lansargues.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

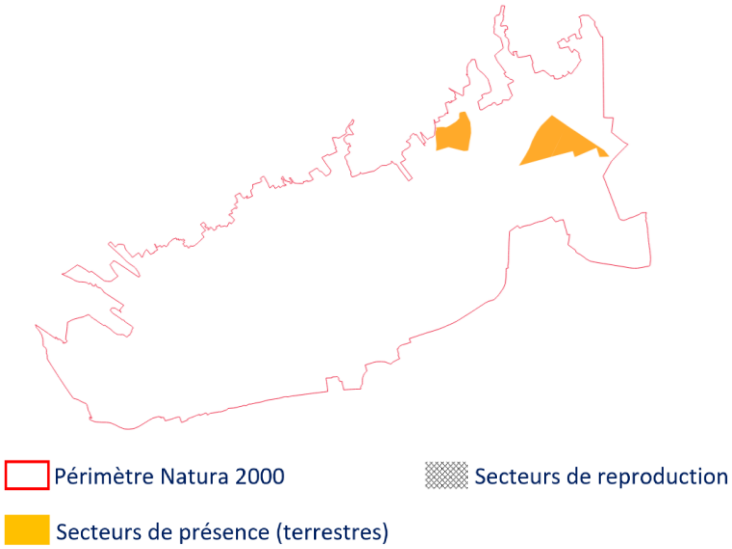

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les menaces potentielles pour cette espèce restent mal identifiées en France. Hormis l'emploi de pesticides, toujours nocifs pour les espèces carnivores et des tirs occasionnels en période de chasse, en particulier dans le Sud-Ouest en période de migration, les autres facteurs de risque ne sont pas connus.

Mesures de gestion conservatoire

Les menaces potentielles pour cette espèce restent mal identifiées en France. Hormis l'emploi de pesticides, toujours nocifs pour les espèces carnivores et des tirs occasionnels en période de chasse, en particulier dans le Sud-Ouest en période de migration, les autres facteurs de risque ne sont pas connus.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Marouette ponctuée

Porzana porzana

Code Natura 2000 : A 119

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Gruiformes**. Famille : **Rallidés**.

Répartition en France et en Europe

En Europe, elle a une répartition fragmentée dans l'ouest, mais elle est plus commune dans la partie centrale et en Europe de l'Est (Russie notamment). En France, l'espèce n'est pas commune. Elle niche de façon dispersée.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

On estime actuellement la population européenne dans une fourchette comprise entre 120 000 et 260 000 couples. Les autres pays accueillant les plus fortes populations de Marouette ponctuée sont l'Ukraine (26 000 à 43 000), la Biélorussie (25 000 à 30 000 couples) et la Roumanie (8 000 à 15 000 couples). La distribution est donc nettement orientale en Europe. Sur la période 2009-2012, la France pourrait avoir hébergé entre 100 à 200 mâles chanteurs. L'espèce admet de fortes fluctuations.

Description de l'espèce

L'adulte se distingue par un plumage dont les parties supérieures sont brun foncé, avec les plumes du dos centrées de noir présentant des liserés blancs. Les parties inférieures sont tachetées de blanc sur fond brun. Les flancs sont striés verticalement de brun foncé et de blanc. La tête montre le sourcil, les côtés du cou et de la gorge lavés de bleu-gris. Le pourtour du bec et la zone oculaire sont noirs. Le bec est orangé et les pattes vert pâle.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Non applicable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Hors période de reproduction, on rencontre la Marouette ponctuée dans toutes sortes de milieux humides, y compris artificiels (bassins de décantation, lagunages, sablières) ou saumâtres (lagunes côtières, par exemple).

. Régime alimentaire

La marouette se nourrit essentiellement de petits invertébrés et de graines de plantes. La partie carnée de son régime alimentaire est composée de petites mouches, d'hydrophilidés, de larves de diptères, d'hémiptères et de névroptères.

. Reproduction et activités

En Europe de l'Ouest, le retour sur les lieux de reproduction a lieu dès le mois d'avril. Le nid, constitué de matériaux végétaux, est construit dans la végétation dense, près de l'eau, ou même sur un monticule émergeant. Les œufs, au nombre de 10 à 12 en moyenne, sont de couleur beige ou brun olivâtre, marqués de brun rouge et de points gris. Il y a en général deux pontes (et une ponte de remplacement est possible en cas de perte de la première). L'incubation dure 18 à 19 jours. L'éclosion est asynchrone, le premier poussin restant au nid pendant deux ou trois jours, le temps de l'éclosion de toute la couvée. Les premiers poussins sont alors nourris au nid, puis, au bout de quelques jours, sont capables de se nourrir seuls. L'envol a lieu à 25 jours au moins.

. Migrations

Au printemps, les premiers oiseaux sont notés fin février, mais le passage culmine dans la seconde quinzaine d'avril et se termine courant mai. A l'automne, elle passe de mi-juillet à la mi-novembre, avec un pic en septembre au nord de la Loire, début octobre dans le Midi.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**Effectifs inconnus sur le site**	

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Les principaux secteurs de présence ne sont pas connus sur le site. Aucune observation récente n'a été notée sur le site (données fauneLR – Méridionalis)

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

La répartition de la Marouette ponctuée n'est pas connue sur le site.

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Non renseigné

- ***Calendrier de sensibilité***

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

Menaces

. dégradation (ou perte) de ses habitats, avec disparition de la végétation aquatique
. eutrophisation des plans d'eau

Mesures de gestion conservatoire

. Maintien voire restauration des milieux humides à végétation aquatique partiellement submergée (laîches, scirpes, joncs, typha, etc.).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Talève sultane

Porphyrio porphyrio

Code Natura 2000 : A 124

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Gruiformes**. Famille : **Rallidés**.

Répartition en France et en Europe

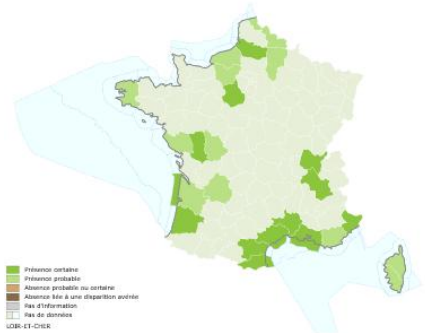

Treize sous-espèces se répartissent en Europe, en Afrique et en Asie tropicale, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Europe, c'est la sous-espèce type qui se reproduit, essentiellement en Espagne (est et sud du pays) et en Sardaigne. En France, l'espèce est occasionnelle, quoique semblant de plus en plus régulière sur le littoral méditerranéen, notamment en Languedoc-Roussillon et en Camargue.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne (en augmentation) est estimée entre 13 000 et 35 000 couples, la plupart nichant en Espagne. En France, l'espèce niche depuis les années 90, avec une reproduction prouvée en 1996 (Canet-en-Roussillon). Depuis les effectifs ont progressé partout sur le littoral Languedoc-Roussillon-Camargue. 13 à 123 couples ont été comptabilisés sur la période 2009-2012 mais la population locale a explosé depuis.

Description de l'espèce

La Talève sultane est le plus grand rallidé de France. Oiseau aux longues pattes (notamment les doigts) et au bec fort. L'adulte se distingue par un plumage sombre, bleu violet, sauf les sous-caudales qui sont blanches. Le bec, puissant et conique est rouge, de même que les pattes. Longueur totale du corps : 45-50 cm. Poids : 600 à 1 000 g.

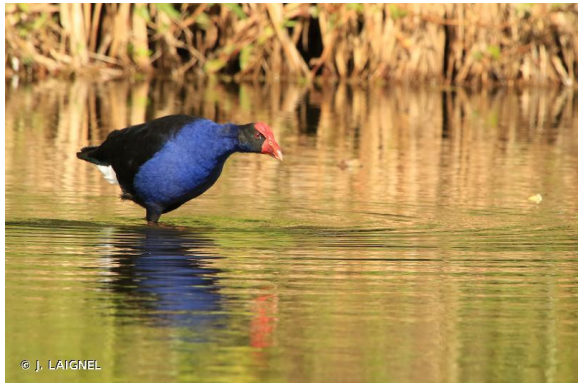

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

En Europe, l'espèce est inféodée aux marais méditerranéens possédant une eau douce ou saumâtre et entourés d'une épaisse ceinture de végétation palustre (typhas, phragmites, laîches) au faciès hétérogène. Elle fréquente aussi les lacs, les larges fossés, les réservoirs ou les lagunes (non salées) si le niveau des eaux est stable.

. Régime alimentaire

La Talève sultane est omnivore. Elle se nourrit surtout de tiges de roseaux, de feuilles, de racines, de fleurs et de graines. La partie animale de son régime alimentaire reste minoritaire : vers, mollusques, insectes, mais aussi petits poissons, serpents, œufs ou poussins d'autres espèces d'oiseaux d'eau.

. Reproduction et activités

Dès la fin de l'hiver, la Talève sultane peut s'engager dans la reproduction. Le nid est bâti à la surface de l'eau ; il est constitué de débris de roseaux, de racines et de feuilles de plantes aquatiques, formant une coupe peu profonde. Trois à cinq œufs crème plus ou moins mâchurés de brun ou de violet sont pondus puis incubés pendant 23 à 25 jours par les deux parents. Une à deux pontes sont effectuées, la deuxième pouvant même être très tardive (août-septembre). La date d'envol n'est pas connue, mais doit se situer vers 60 jours et celle de l'émancipation vers six à huit semaines.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus visibles toute l'année	**20**	**30**
Nombre de couples nicheurs	**20**	**30**
Nombre d'individus en hivernage (migrateurs)	**10**	**20**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Talève sultane est présente toute l'année sur tous les plans d'eau permanents du site Natura 2000. 20 à 30 Couples nicheurs se répartissent plusieurs secteurs de marais (Saint-Marcel, marais de Plagnol et du Grès, Cros Martin, Pierre Fiche ou la roselière communale de Saint-Nazaire-de-Pézan).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

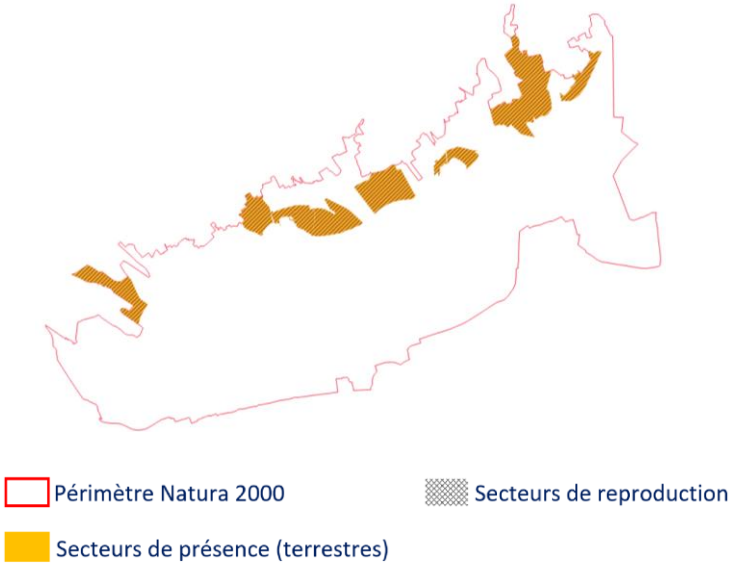

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Non renseigné

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

En France les menaces qui pèsent sur l'espèce sont de deux ordres. D'une part, le manque de protection réglementaire fait courir un risque de disparition de certaines zones humides littorales du sud de la France qui accueillent l'espèce, ou sont susceptibles de l'accueillir. Et même si la plupart des milieux sont bien protégés, certains marais privés ne sont pas à l'abri de l'assèchement. D'autre part, le tir a pu contribuer pour partie à freiner la progression de l'espèce. En effet, jusqu'en 1999, l'espèce était sans statut (ni chassable, ni protégée). Ce flou juridique a permis des prélèvements cynégétiques, puisqu'un tiers des mentions de l'espèce en région méditerranéenne jusqu'à la fin des années 1990 provenaient de la chasse.

Mesures de gestion conservatoire

Les tirs ou les actes de braconnage sont encore bien présents sur l'étang de l'Or. Des mesures de sensibilisation d'abord puis de contrôle ensuite pourraient être engagées pour limiter la perte accidentelle (ou non) d'individus.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Outarde canepetière

Tetrax tetrax

Code Natura 2000 : A 128

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Gruiformes**. Famille : **Otididés**.

Répartition en France et en Europe

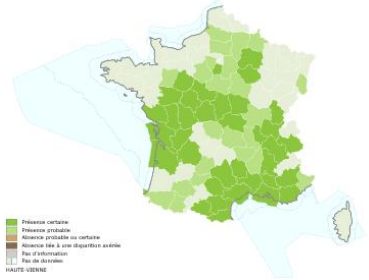

En Europe l'espèce est présente principalement dans la Péninsule Ibérique et en France. En France l'espèce est cantonnée aux grandes plaines céréalières du Centre-Ouest et aux plaines méditerranéennes dans le Languedoc et en Provence.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne compterait près de 250 000 individus dont les 4/5e rattachés à la Péninsule Ibérique. En France, l'espèce ne comptait plus que 1720 mâles chanteurs en 2000 suite à sa régression catastrophique dans le Centre-ouest. Dans le Midi, de la Crau à l'Hérault en passant par le Gard situé aujourd'hui à l'épicentre de la répartition nationale de l'espèce, les populations « sédentaires » ont vu leurs effectifs progresser énormément avant de rechuter plus récemment. La taille de la population méridionale hivernante française comptait 3600 individus en 2010, ce qui laisse à penser que soit certains oiseaux échappent aux dénombrements à cette période, soit les femelles et les jeunes sont sous-représentés dans l'échantillon.

Description de l'espèce

L'Outarde canepetière est un oiseau de la taille d'une poule faisane (40-45 cm de haut pour une envergure de 105-155 cm). Le mâle adulte, en période nuptiale, a le cou noir avec des raies blanches. Le reste du corps est brun tacheté de sombre. Les femelles, les jeunes et les mâles en période internuptiale sont brun chamois vermiculé de sombre. Dans ce plumage, l'espèce se camoufle à merveille dans les espaces herbacés.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce en danger critique**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

En période de reproduction, l'Outarde canepetière fréquente les vastes plaines viticoles du Languedoc et les prés salés littoraux. Les mâles se cantonnent principalement sur des parcelles à végétation rase pour parader et surveiller les alentours, tandis que les femelles installent leur nid et élèvent leurs poussins à l'abri dans des zones de friches ou de prairies à végétation herbacée haute (15 à 60 cm). Dans le Midi, l'hivernage se déroule sur des parcelles de la plaine littorale. Dans ce dernier cas, les oiseaux se nourrissent essentiellement dans des jachères.

. Régime alimentaire

L'espèce se nourrit de gros invertébrés, tels que les Orthoptères et les Coléoptères, mais aussi de mollusques et des parties de plantes comme les feuilles de luzerne ou de trèfle.

. Reproduction et activités

Les parades des mâles ont lieu dès avril et jusqu'en mai-juin. Les mâles peuvent s'accoupler avec plusieurs femelles qui se reproduiront au sein de leurs territoires. Le nid est une simple dépression grattée dans la terre, garnie d'une litière d'herbes fanées. Les pontes de 2 à 5 œufs sont déposées à partir de la mi-mai à fin juin. L'incubation des œufs dure 20 à 22 jours. Les poussins sont nidifuges dès l'éclosion et suivent leur mère sur les sites d'alimentation riches en insectes (friches, prairies) pendant environ 1 mois.

. Migrations

Dans le Sud de la France, les oiseaux sont présents toute l'année. En Languedoc, les sites de nidification se situent dans les plaines viticoles et les sites d'hivernage sont plutôt en plaine littorale.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de mâles chanteurs	**2**	**5**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**60**	**200**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**40**	**140**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La majorité de la population d'Outarde de l'étang de Mauguio se concentrait autrefois à l'est dans les prés salés de la Palus Nord. Aujourd'hui, on assiste à un report de la population sur les prairies de l'aéroport de Montpellier-Méditerranée. L'intensification des pratiques culturales sur la plaine agricole de Marsillargues semble être la cause de ce phénomène.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

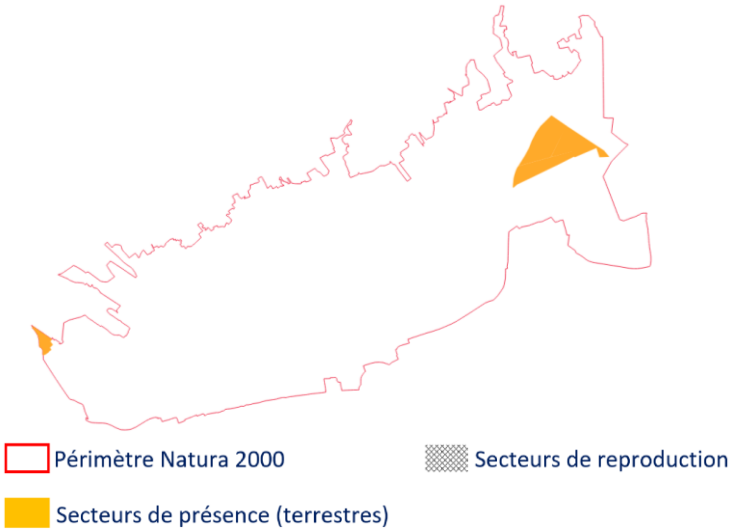

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les menaces sur les sites de reproduction de l'Etang de Mauguio sont les suivantes :
. Agricoles. Les prés salés où se reproduisent les outardes ont aujourd'hui une vocation pastorale intéressante pour l'Outarde. Mais il faut veiller à ce que ces prairies ne soient pas converties en culture ou bien vouées à un élevage intensif de bovins.
. Anthropiques. Les prairies de l'aéroport de Fréjorgues sont fauchées régulièrement occasionnant potentiellement la destruction régulière de ponte ou de jeunes non volants.

Mesures de gestion conservatoire

Cette espèce fait l'objet d'un plan national de restauration qui découle de l'expérience Life Outarde menée par la LPO au niveau national de 1997 à 2001. Les actions à mettre en œuvre sur l'Etang de Mauguio sont les suivantes :
. Le maintien et/ou la mise en place de zones enherbées favorables à l'alimentation de l'Outarde. Pour cela deux lignes sont envisageables : la gestion au stade herbacé des prés salés ; le maintien d'un pâturage extensif peu développé (éviter le surpâturage).
. Mettre en place un calendrier de fauches des prairies de l'aéroport favorable à l'Outarde.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Echasse blanche

Himantopus himantopus

Code Natura 2000 : A 131

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Recurvirostridés**.

Répartition en France et en Europe

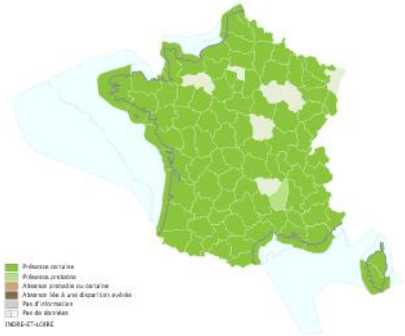

L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, l'espèce niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire. En Espagne, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brenne).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La taille de la population européenne est comprise entre 37 000 et 64 000 couples et celle de la population française entre 2 600 et 3 700 couples (en 2010-2011). La taille de la population nicheuse française dépend de la vigueur des précipitations printanières susceptibles de causer la suspension de leur vol de retour depuis l'Afrique de l'Ouest. De ce fait, les effectifs varient beaucoup d'une année sur l'autre mais paraissent, toutefois, progresser sérieusement à long terme. L'hivernage de cette espèce sur le sol français est exceptionnel mais régulier depuis plusieurs décades sur l'étang de Mauguio pour quelques dizaines d'individus.

Description de l'espèce

Grand limicole à la tête, à la poitrine et au ventre blancs. Dos et ailes noirs. Long bec noir, pattes extrêmement longues rouges. Parfois une calotte noire sur la nuque et le dessus de la tête. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

L'Échasse blanche niche préférentiellement dans les marais saumâtres, mais aussi dans les marais d'eau douce. Les bassins de décantations sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation : niveau d'eau bas (moins de 20 cm) et s'asséchant progressivement, présence d'îlots et une végétation basse clairsemée (Joncs, Scirpes, salicornes).

. Régime alimentaire

Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers

. Reproduction et activités

Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars et surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonies plus ou moins importantes et fragmentées. Les nids sont construits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élèvent à quelques centimètres au-dessus de l'eau. La ponte qui compte 4 œufs intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par piétinement, noyade, …). L'incubation dure de 22 à 25 jours.

. Migrations

L'Echasse blanche arrive en Espagne à la mi-mars. Après la reproduction, les départs commencent en août jusqu'à octobre et les oiseaux descendent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés en zone sahélienne (Tchad à la Mauritanie).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migratrice)	**160**	**220**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**100**	**300**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**0**	**40**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'étang de Mauguio abrite l'effectif nicheur d'Echasse Blanche le plus important du Languedoc Roussillon avec 220 couples sur 2014-2018. Elle niche sur les marais adjacents à l'étang de Mauguio. Les sites de reproduction les plus importants sont le Grand Bastit, les Cayrelles, la Baie de la Capoulière, la Pointe du Salaison et les cabanes du Roc.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

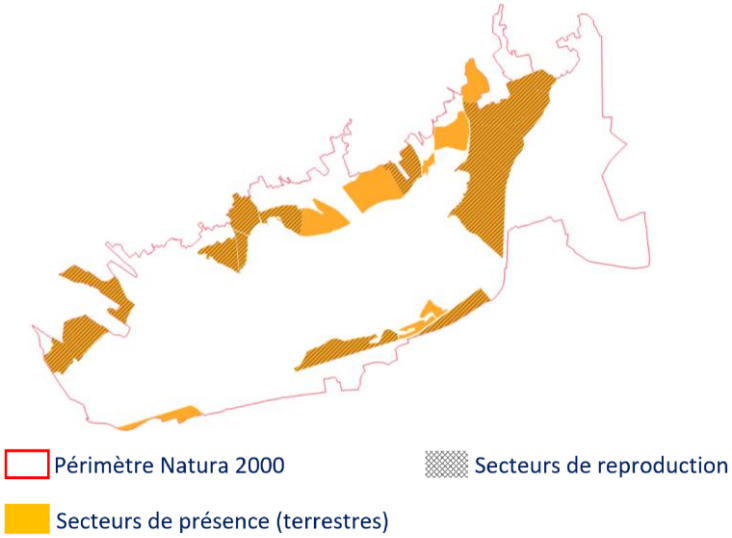

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La conservation de l'Echasse blanche en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

. La variation brutale des niveaux d'eau (mauvaise gestion hydraulique ou événements pluvieux importants) ;
. Pâturage sur sols non portants entraînant une dégradation des habitats favorables à l'échasse ;
. Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs) ;
. La destruction des marais par développement de l'urbanisation sur le littoral (camping, port) ;
. La dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation, salinisation trop importante.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Echasse blanche passe par la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification afin d'éviter les sécheresses trop brutales ou au contraire les inondations. L'amélioration de la qualité des eaux dans les marais et la clôture des zones de nidification afin d'éviter le piétinement des colonies par les taureaux ou les chevaux sont aussi des actions à mener.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

Code Natura 2000 : A 132

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Recurvirostridés**.

Répartition en France et en Europe

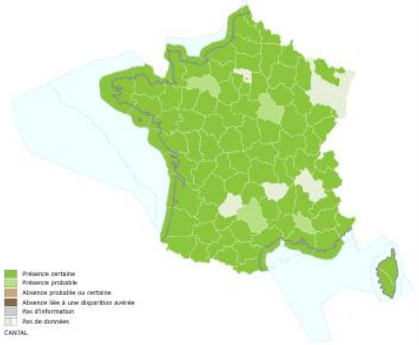

L'Avocette élégante niche en Europe de la Suède au Bassin méditerranéen et vers l'Est jusqu'en Russie méridionale. En France, elle niche et hiverne sur pratiquement tous les départements littoraux. On la trouve occasionnellement à l'intérieur des terres.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La taille de la population européenne d'Avocette élégante est comprise entre 30 000 et 53 000 couples et celle de la population française entre 3 600 et 4 400 couples (en 2010-2011) soit environ dix fois moins. La plupart des individus se reproduisent sur la cote atlantique et le littoral méditerranéen où elles hivernent également. L'espèce est donc présente toute l'année avec, éventuellement, un creux sur le secteur méridional à l'automne. En hiver, 17 000 à 25 000 individus ont été recensés (2010-2013).

Description de l'espèce

Grand limicole noir et blanc, à la tête noire et les joues blanches. Long bec noir retroussé. Dos, poitrine et ventre blanc avec deux grandes lignes noires sur les épaules. Ailes blanches à pointe noire et une grosse barre alaire noire. Pattes grises bleues.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Les Avocettes se rencontrent dans des milieux salés ou saumâtres. Elles nichent en colonie sur des îlots ou des plages sableuses, ou bien sur des zones surélevées et peu végétalisées au milieu de prés salés ou de sansouïres inondées. Les plans d'eau permettant l'alimentation doivent être de faible profondeur (environ 15 cm) et sont caractérisés par la présence de sédiments fins et meubles riche en matière organique.

. Régime alimentaire

Les proies principales de l'Avocette sont les larves d'insectes (chironomes), des vers polychètes et des crustacés. Elle utilise la technique du « sabrage » de la vase pour faire remonter ses proies à la surface puis elle les capture d'un rapide coup de bec.

. Reproduction et activités

Les Avocettes arrivent sur les lieux de reproduction début mars jusqu'à début mai. Elles semblent fidèles aux sites de reproduction. Le nid est une simple dépression creusée dans le sable et garnie de quelques matériaux divers (brindilles, coquillage) ramassés aux alentours. La ponte de 4 œufs intervient dès fin mars, et surtout en avril. Elle peut s'étaler jusqu'en juillet exceptionnellement. L'incubation dure 23 à 25 jours. Les poussins, nidifuges, quittent très rapidement le nid pour gagner les zones d'alimentation où ils resteront jusqu'à leur indépendance, soit 6 semaines. Le succès de reproduction est très variable.

. Migrations

La migration des populations françaises d'Avocette est mal connue. La plupart des oiseaux semblent rester en France pour hiverner et sont rejoints par des oiseaux venant d'Europe du Nord. Une partie de la population française semble aussi hiverner en Espagne ou en Afrique du Nord.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migratrice)	**50**	**250**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**200**	**1 000**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Il existe 4 grandes colonies de reproduction sur l'étang de Mauguio (Grand Bastit/Cayrelles, Baie de la Capoulière, Pointe du Salaison/Fossette, Cabane du Roc). Au total, c'est au maximum 240 couples qui se reproduisent sur l'étang de Mauguio.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

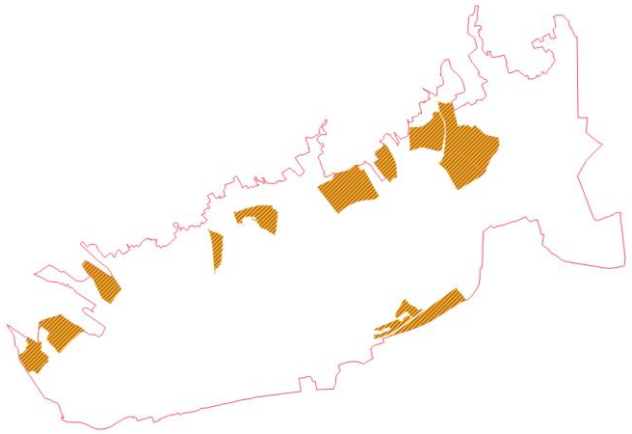

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La conservation de l'Avocette en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées :
. Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs) ;
. La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées ;
. La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Pointe du Salaison, Grand Bastit, Cayrelles), soit par des événements pluvieux importants ;
. Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Avocette passe par :
. La mise en place d'une gestion hydraulique adaptée et la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les personnes ;
. La régulation des colonies de Goélands leucophées ;
. Le maintien de l'intégrité des milieux lagunaires face à l'urbanisation littorale croissante.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Œdicnème criard

Burhinus oedicnemus

Code Natura 2000 : A 133

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Burhinidés**.

Répartition en France et en Europe

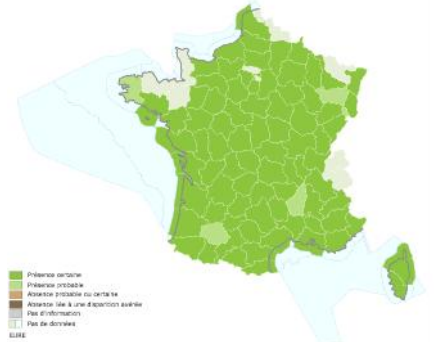

L'Œdicnème criard est assez largement réparti en paléarctique occidental. Les populations sédentaires sont présentes en Espagne, Italie, Afrique du Nord et Moyen–Orient. Les populations migratrices se reproduisent en Europe centrale, France, Pays de l'Est, Turquie et hivernent au sein des populations sédentaires et au Nord de l'Algérie et du Maroc.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, sa population est en fort déclin (hors Russie) et son statut est vulnérable. L'effectif européen est estimé entre 41 000 à 160 000 couples. Cependant, la majorité des effectifs s'observe en Russie avec un maximum de 100 000 couples. Dans le reste de l'Europe, il accuse un déclin prononcé, particulièrement dans le Nord de sa distribution du fait de l'évolution des pratiques agricoles et de la disparition de ses habitats naturels ou semi naturels. L'espèce a même disparu des Pays-Bas et d'Allemagne. La population nicheuse française a été estimée entre 19 000 et 28 000 couples en 2009-2012. Elle est répandue surtout en Centre Ouest mais sa distribution court des Hauts de France à la Camargue et semble s'accroitre dans une période relativement récente. En hiver, 500 individus restent sur les lieux, notamment dans le Centre Ouest.

Description de l'espèce

Oiseau d'environ 80 cm d'envergure de couleur brune. Il a une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes. Le bec est jaune et noir au bout.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

L'Œdicnème criard habite des zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses à végétation clairsemée. Il affectionne également les zones agricoles où il s'installe dans les jachères et/ou les cultures tardives.

. Régime alimentaire

L'Œdicnème criard se nourrit de gros insectes, escargots, limaces, voire de petits reptiles ou micromammifères.

. Reproduction et activités

Le nid de l'Œdicnème criard est une simple dépression dans le sol garnie de petits cailloux et de débris végétaux où sont pondus 2 œufs au mois de mars. Les deux sexes participent à l'incubation (24 à 26 jours) et à l'élevage des jeunes. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 36 à 42 jours.
L'Œdicnème criard a principalement une activité crépusculaire et nocturne.

. Migrations

L'Œdicnème criard arrive sur les sites de reproduction dès le début du mois de mars. Dès la fin de juin, les oiseaux n'ayant plus d'attache familiale se regroupent parfois assez loin des sites de reproduction. Peu d'oiseaux hivernent en France, la majorité rejoint la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord au courant du mois d'octobre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de mâles chateurs	**10**	**15**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'Œdicnème criard niche en petit nombre (4 couples) dans les prés salés de Tartuguière (Cayrelles et Cayrel). Il est également présent sur les landes des Cabanes du Roc en bordure d'étang.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

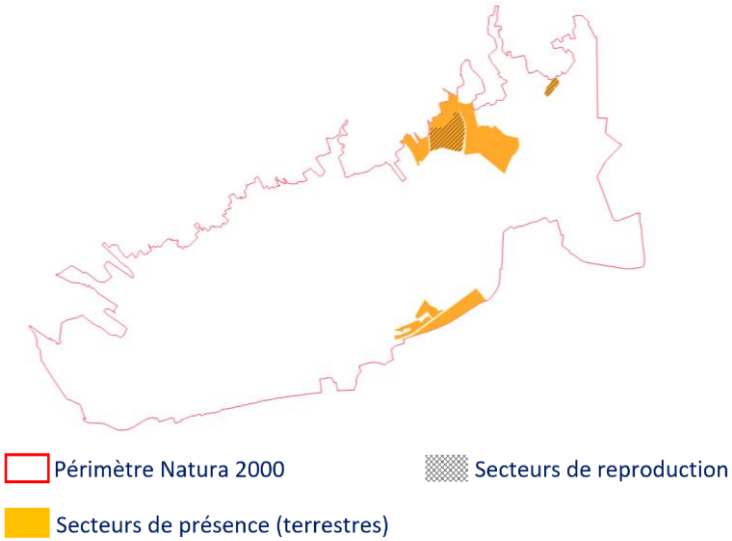

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les menaces sur les sites de reproduction sont les suivantes :
. Agricoles. Les prés salés où se reproduisent les œdicnèmes ont aujourd'hui une vocation pastorale intéressante pour l'espèce. Mais il faut veiller à ce que ces prairies ne soient pas converties en culture ou bien vouées à un élevage intensif de bovins.
. Anthropiques. Les prairies où nichent les œdicnèmes sont régulièrement soumises à inondation lors d'ouverture de vannes.

Mesures de gestion conservatoire

Aucune mesure de gestion particulière n'est à prescrire pour cette espèce qui est habituée à vivre dans des milieux bouleversés. A éviter toutefois si possible une inondation trop importante des prés salés en période de nidification (avril, mai, juin).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Glaréole à collier

Glareola pratincola

Code Natura 2000 : A 135

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Glaréolidés**.

Répartition en France et en Europe

La Glaréole à collier est une espèce à vaste distribution allant de l'Afrique tropicale à la Méditerranée et jusqu'en Asie (Pakistan). En Europe occidentale sa répartition est discontinue.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est évaluée entre 7000 et 22 000 couples et de 10 000 à 26 000 pour l'Europe et le pourtour Méditerranéen réunis. En France, la population nicheuse est limitée à la Camargue et ses abords du Languedoc-Roussillon. Elle comptait 30 à 60 couples dans les années 1970. Après un déclin prononcé, le nombre de couples nicheurs en France est passé par plusieurs points bas dont celui de 37 couples en 2002 pour remonter périodiquement à plus de cent couples : 127 (2008) et 109 (2012). L'espèce niche plus ou moins régulièrement sur de rares points situés en marge de son secteur favori de Grande Camargue. Elle a ainsi colonisé le nord de l'étang de l'Or depuis 1995 pour s'y reproduire irrégulièrement depuis avec moins d'une vingtaine de couples.

Description de l'espèce

Ressemble à une sterne sombre par ses ailes pointues et sa queue fourchue. Dos et ailes brun clair, ventre et croupion blanc. Dessous des ailes rouge bordeaux. Gorge jaunâtre bordée de noir. Vol rapide et vif.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce en danger**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Les principaux habitats fréquentés sont les lagunes, les deltas et les estuaires. L'espèce se cantonne essentiellement dans les prés salés, les marais d'eau douce pâturés et les salins. Le pâturage extensif (manade) est très apprécié.

. Régime alimentaire

Bien que la Glaréole soit classée dans les échassiers, elle capture des insectes (Coléoptères, mouches, libellules, araignées, criquets) en vol à la manière d'une hirondelle ou d'un martinet. Elle capture également des insectes au sol en se déplaçant rapidement.

. Reproduction et activités

La nidification commence avec la prospection des sites favorables à la fin avril. La Glaréole forme en général des colonies lâches. Le nid se situe à terre dans une cuvette naturelle ou dans une empreinte de taureau ou de cheval. La ponte comprend 1 à 3 œufs et intervient à la mi-mai. L'incubation dure 20 jours et l'élevage dure 1 mois environ.

. Migrations

La migration postnuptiale commence en août. Les quartiers d'hiver se situent sur la bordure méridionale du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migratrice)	**1**	**20**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**12**	**50**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Sur l'étang de Mauguio, la Glaréole à collier fréquente principalement les prés salés de Tartuguière ou des Cayrelles en migration de printemps (avril et mai). Sur la période 2014-2018, l'effectif nicheur est de 1 à 20 couples, les sites de reproduction étant le Cayrel et les Cayrelles à Lansargues. L'étang de Mauguio est donc l'un des rares sites de nidification de l'espèce en France avec la Camargue et la Camargue gardoise.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

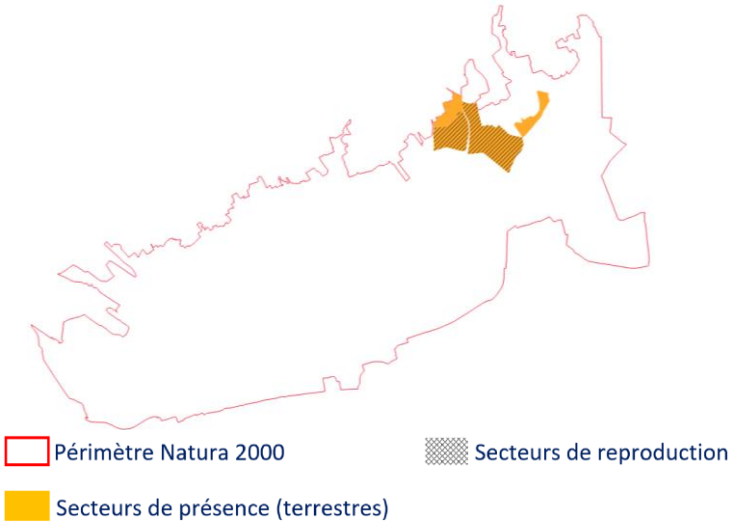

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. La perte des habitats naturels de nidification et d'alimentation par le drainage des zones humides, la mise en culture ou l'aménagement touristique et industriel du littoral.
. Les changements dans la gestion du bétail qui occasionnent régulièrement la destruction des nids
. La gestion non adéquate des niveaux d'eau sur les sites de nidification noyant les couvées
. L'utilisation massive d'insecticide pour la démoustication qui tue les espèces proies de l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

. Mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification ;
. Surveillance des sites de nidification et pâturage extensif sur les parcelles où niche l'espèce ;
. Utilisation d'insecticides beaucoup plus sélectifs que ceux employés actuellement ;
. Maintien des prés salés et du pâturage.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Gravelot à collier interrompu

Charadrius alexandrinus

Code Natura 2000 : A 138

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Charadriidés**.

Répartition en France et en Europe

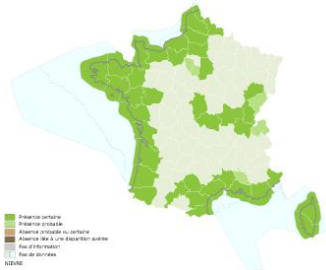

Espèce cosmopolite, dispersée en Europe de la Scandinavie à la Méditerranée et jusqu'en Mer Noire. Les bastions de l'espèce se situent en Espagne, en Russie, en Ukraine et en Turquie. L'espèce est également bien présente en France, en Italie et au Portugal.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs les plus forts sont notés en Espagne, en Ukraine, en Russie et en Turquie où chaque pays abrite plus de 4000 couples. Les effectifs dépassent 1 000 couples en France, en Italie et au Portugal. Dans tous ces pays les populations sont stables voir en légère augmentation. En France, elle est jugée comme étant stable bien que cela dépende des habitats inventoriés. Dans le Midi, par exemple, elle a particulièrement régressé dans tous les espaces accessibles proches du rivage du fait du développement exponentiel de la fréquentation alors qu'elle se maintient à peu près dans les salins, qu'ils soient abandonnés ou en exploitation.

Description de l'espèce

Petit limicole au bec court, l'adulte se reconnaît à son front, ses sourcils et son collier blancs ; à son bandeau noir très étroit entre le bec et l'œil et la calotte rousse chez le mâle. Le dessus du corps est brun clair uni. Le dessous est blanc avec une tache noire de chaque côté de la poitrine qui s'estompe en automne. Il est très difficile à repérer lorsqu'il est immobile et tapi sur le sol.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II, Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Gravelot à collier interrompu niche dans tous les milieux salés et nus de la côte : plage, dunes basses fixées ou mobiles, salins, sansouïres et prés salés. Il s'est adapté à l'homme en nichant également sur des parkings en terre, des digues ou des zones de remblais industriels.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Gravelot à collier interrompu est composé de petits invertébrés capturés sur les sols nus et humides (vasières, plages, salins).

. Reproduction et activités

Les nicheurs arrivent sur les sites de reproduction à la mi-mars. Les premières pontes interviennent dès début avril voire avant. Le mâle creuse plusieurs petites cuvettes sur son territoire et celle qui sera choisie par la femelle sera garnie de petits coquillages et de petits cailloux. Le nid est toujours établi près d'un petit accident du relief : pierre, bois flotté, plante. La ponte est de 3 œufs. L'incubation, assurée par les deux partenaires, dure 26 jours. Quelques jours après l'éclosion, la femelle abandonne les jeunes à la garde du mâle et peut renicher avec un autre partenaire. Les jeunes sont totalement nidifuges et s'envolent après 4 semaines.

. Migrations

A partir de fin juin, on voit apparaître les premières bandes rassemblant les jeunes et les adultes. Ces bandes sont rejointes par des Gravelots migrateurs. A la fin octobre, l'ensemble a quitté la France pour hiverner au Maghreb et en Afrique de l'Ouest.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**3**	**10**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**10**	**25**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Gravelot à collier interrompu niche sur la Pointe du Salaison. Au total ce sont environ 3 et 10 couples qui se reproduisent la plupart du temps dans les sansouïres.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

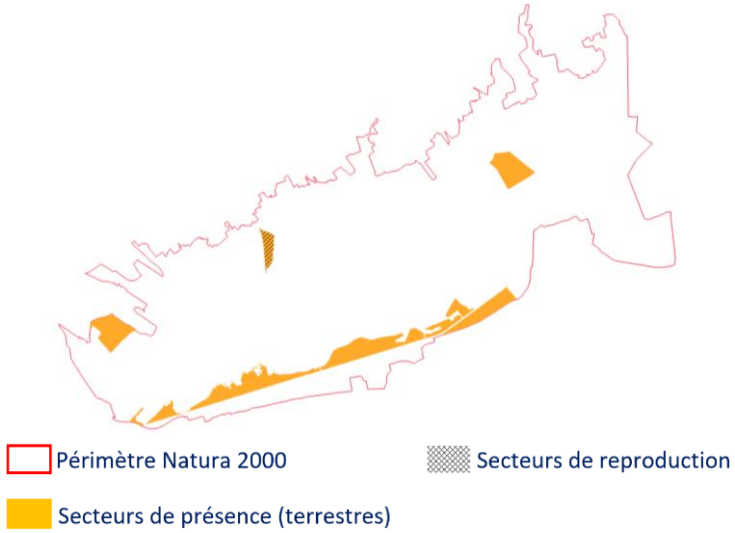

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Bien que s'adaptant aux modifications de son habitat, le Gravelot à collier interrompu est confronté à des menaces croissantes :
. Le développement de la végétation dans les milieux dunaires ou les sansouïres par manque d'inondation hivernale ;
. La destruction des sites de reproduction par le développement d'infrastructures à vocation agricole, industrielle et surtout touristique ;
. Les dérangements provoqués par la fréquentation humaine croissante du littoral (estivants, loisirs de plein air, chiens divagants).
Le taux d'échec de la reproduction chez cette espèce est inquiétant et atteint 43% dans l'Hérault (principalement à cause de la prédation par les chiens ou chats et par les destructions liées à l'activité humaine.

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des charadriiformes coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien : préservation des sites de nidification ; interdiction absolue de pénétrer sur les sites en période de nidification ; gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction ; limitation des populations de Goélands leucophées.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Pluvier doré
Pluvialis apricaria

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 140

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Charadriidés**.

Répartition en France et en Europe

La distribution hivernale s'étend à une grande partie du pourtour méditerranéen et de l'Europe occidentale, essentiellement à l'ouest et au sud de l'isotherme de janvier de 1°C. En Europe, les plus gros contingents de pluviers dorés hivernants sont dénombrés sur les zones humides au Royaume-Uni et en Irlande, mais il semblerait que l'espèce soit beaucoup plus abondante en Espagne et en France. En France, le Pluvier doré est présent en hivernage, surtout dans la moitié ouest du pays.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce a un statut de conservation favorable en Europe. Les effectifs nicheurs sont estimés entre 460 000 et 740 000 couples en Europe, essentiellement distribués en Islande (250 000 - 310 000 couples), en Norvège (50 000 - 100 000). Anciennement présent en Belgique, aux Pays-Bas, dans le sud de l'Irlande et de l'Angleterre, les populations les plus méridionales ont disparu ou sont relictuelles. La France, avec une population hivernante de plus de 1,5 millions d'individus répartis notamment sur le quart Nord-Est du Pays, le Royaume Uni et le Portugal constituent les quartiers d'hiver principaux.

Description de l'espèce

De la taille d'un petit pigeon, le Pluvier doré présente un plumage très caractéristique en période nuptial. Les deux sexes présentent le dessus du corps « doré » écaillé de noir et le dessous noir. Le bec et les pattes sont noirs.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I, II et III**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Il fréquente principalement les grandes plaines de cultures, les prairies, les marais côtiers et les vasières, souvent en groupes mixtes, associé au Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).

. Régime alimentaire

Le régime du Pluvier doré est varié, comportant une large gamme d'invertébrés où les carabidés et lombrics dominent. L'alimentation se compose aussi de divers éléments végétaux, y compris des baies, des semences et de jeunes pousses.

. Reproduction et activités

L'arrivée sur les sites de reproduction s'étale entre avril (Ecosse) et début mai (Scandinavie). La ponte a lieu entre mi-avril et fin mai. Le nid, assez sommaire, est placé dans une touffe de végétation dense ou entre des pierres. Il consiste en une légère dépression du sol garnie de quelques mousses et débris végétaux. La ponte compte quatre œufs, de couleur terne, fortement tachés de marron à roux. L'incubation dure de 28 à 31 jours. Les poussins nidifuges sont capables de voler dès l'âge de 25 à 33 jours, souvent un peu avant d'avoir atteint la taille adulte.

. Migrations

La plupart des pluviers dorés arrivent à partir d'octobre en France. Une bonne part de ce contingent y passera l'hiver, les autres poursuivent leur route pour hiverner dans la Péninsule Ibérique et au Maroc pour la plupart. La migration de retour démarre dès la mi-février.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**110**	**530**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Pluvier doré hiverne sur les Cayrelles à Lansargues et la Palus Nord de Marsillargues.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

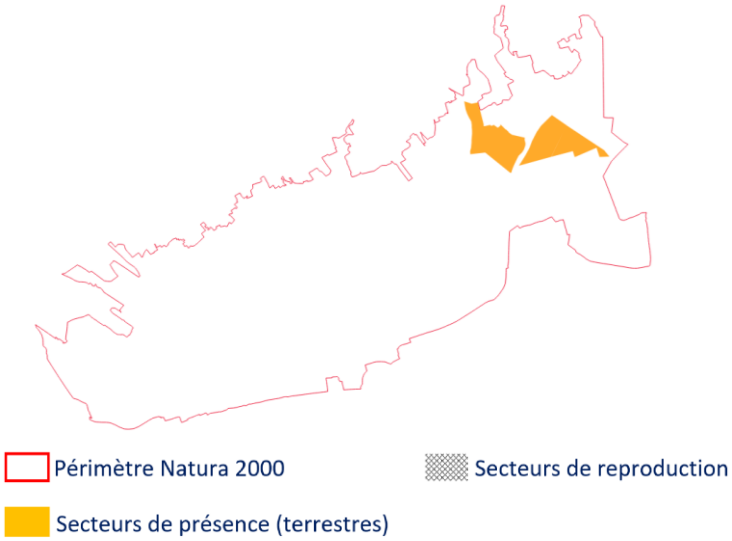

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. Modifications des pratiques agricoles et d'élevage ;
. Prélèvements : la chasse au Pluvier doré est actuellement autorisée dans trois pays de l'UE : la France, le Portugal et Malte ;
. Le dérangement par les activités récréatives.

Mesures de gestion conservatoire

En migration et en hivernage, il faut veiller au maintien d'entités fonctionnelles d'accueil, à savoir des espaces qui incluent tant les zones de repos que d'alimentation. L'accent sera porté sur la qualité trophique des milieux, assurée par le maintien de surfaces herbeuses rases des pâtures permanentes et une mosaïque de cultures. La limitation des pesticides apparaît essentielle pour permettre le maintien d'une alimentation abondante et diversifiée, dont les vers de terre et la faune épigée en général. La promotion de l'agriculture biologique dans les grandes plaines de cultures peut participer à cet objectif.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Combattant varié
Philomachus pugnax

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 151

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Scolopacidés**.

Répartition en France et en Europe

L'aire de reproduction s'étend de la Scandinavie et du Royaume-Uni au Détroit de Béring. L'hivernage a lieu surtout en Afrique subsaharienne ; peu d'oiseaux restent hiverner en Europe, en zones atlantique et méditerranéenne. Le Combattant n'est signalé nicheur en France que très épisodiquement. Il est en revanche présent en hiver où quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux sont observées, principalement le long des côtes bretonnes.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

200 000 à 510 000 combattants nichent en Europe. Le Combattant se reproduit de manière irrégulière en France, à raison de quelques nichées tout au plus. Cette irrégularité de présence de l'espèce est ancienne. Dans le midi c'est une espèce présente plutôt au passage de printemps (540 ensemble au max le 22 mars 2015 en Petite Camargue gardoise) qui demeure très rare en hiver. Quelques centaines d'individus au plus sont susceptibles d'être observés sur la cote atlantique et 50, au max au Canavérier.

Description de l'espèce

Le Combattant est un limicole de taille moyenne. En plumage nuptial, le mâle arbore une collerette et une double crête de plumes érectiles. En plumage d'éclipse, le dessus de l'oiseau est gris-brun tacheté de brun-noir et liseré de blanc, donnant au dos un aspect écailleux. Le dessous de l'oiseau est blanc. La poitrine et les flancs sont gris brunâtre.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I et II**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II, Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Tous les sites qu'il fréquente sont liés à la proximité de l'eau (marais humides, bords vaseux des plans d'eau douce ou saumâtre, les rizières et les prairies inondées …).

. Régime alimentaire

Il se nourrit principalement d'insectes (coléoptères et diptères). De manière secondaire viennent s'ajouter de petits crustacés, des araignées, de petits mollusques, des vers, des grenouilles, de petits poissons, des algues, des fleurs, des plantes aquatiques ou des graines sauvages.

. Reproduction et activités

C'est une espèce dont la reproduction est atypique chez les limicoles, ne donnant pas lieu à la formation de couples. Les mâles se rassemblent sur des places de parade où ils se livrent à des simulacres de combats afin d'attirer les femelles. Certains pourront se reproduire avec plusieurs femelles, d'autres ne trouveront jamais de partenaire. Les femelles pourront fréquenter plusieurs arènes et s'accoupler avec plusieurs mâles. Elles nichent solitairement jusqu'à plusieurs kilomètres des arènes. Les œufs sont déposés dans une cuvette grattée dans le sol, garnie de quelques végétaux et bien dissimulée. La période de ponte s'étale de début avril à fin juin. Les quatre œufs sont incubés par la femelle durant trois semaines. Les poussins, nidifuges, peuvent être abandonnés par la femelle après seulement 10 à 15 jours. Ils sont aptes au vol au bout de quatre semaines.

. Migrations

En France, la migration postnuptiale débute mi ou fin juillet. La migration prénuptiale s'amorce généralement avec le passage des mâles, mi-février voire début mars.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**50**	**100**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Cette espèce est de passage chaque année au printemps sur les marges nord de l'étang de l'Or. Elle est observée notamment sur l'étang du Maire et le marais du n°1 (Mauguio), les marais du Grès et du Cayrel ainsi que sur la Pointe de la Pyramide.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

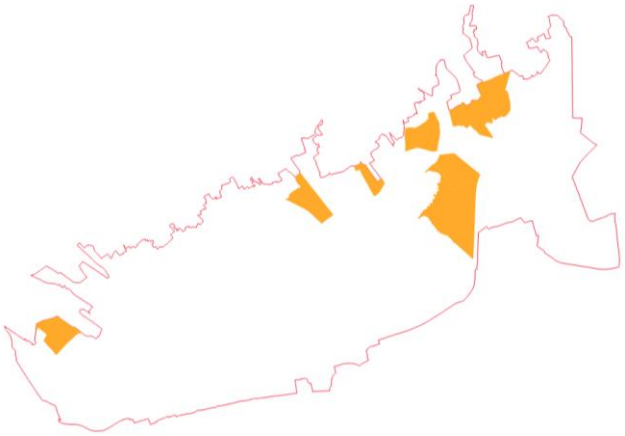

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La disparition des zones de hale migratoire ou de reproduction constitue l'une des principales menaces pour cette espèce.

Mesures de gestion conservatoire

En ce qui concerne la France, qui occupe une place importante comme halte migratoire pour l'espèce, il convient essentiellement de préserver en l'état les milieux fréquentés par l'espèce et d'y assurer la quiétude nécessaire au maintien des stationnements de l'espèce.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Barge rousse
Limosa lapponica

Sources : INPN ; oiseaux.net

Code Natura 2000 : A 157

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Scolopacidés.**

Répartition en France et en Europe

En Europe, l'espèce se rencontre dans le nord de la Scandinavie à l'ouest de la Sibérie et hiverne principalement en Europe de l'Ouest, dans les estuaires de Grande-Bretagne et d'Irlande, sur les côtes de la Mer du Nord et dans la Mer des Wadden. En France, la Barge rousse est présente en migration et en hivernage sur la majorité des départements de la côte Atlantique.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La Barge rousse est classée comme une espèce à « préoccupation mineure » et ses populations qui ne font que stationner en hiver en Métropole sont en forte croissance. Elles rassemblent 10 000 à 15 000 oiseaux en 2010-2013, les stationnements étant concentrés sur le trait de cote Manche-Atlantique.

Description de l'espèce

La Barge rousse est un limicole trapu de taille moyenne, caractérisé par la coloration de son plumage et par son long bec légèrement retroussé. La Barge rousse a une envergure de 70 à 80 cm et un bec de 73 mm à 107 mm selon le sexe, les femelles présentant un plus long bec.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats

La barge rousse se reproduit dans les toundras herbeuses ouvertes, avec des arbres aux lisières. En dehors de la saison de reproduction, elle vit dans les estuaires sablonneux, les baies peu profondes, mais aussi les estuaires avec de la boue ferme. On peut les trouver dans les prairies saumâtres voisines.

. Régime alimentaire

La barge rousse se nourrit de crustacés, mollusques, insectes et vers. Selon l'habitat, les oiseaux se nourrissent d'insectes aquatiques, et parfois de graines et de baies.

. Reproduction et activités

Le nid de la barge rousse est situé sur le sol, sur un monticule au milieu des herbes. C'est une coupe peu profonde dans la mousse, parfois tapissée de végétation, herbes, mousses et lichens. La femelle dépose 2 à 4 œufs vert-olive ou brun clair, tachetés de brun foncé. L'incubation dure environ 20 à 21 jours, partagée par les deux parents. Peu de temps après la naissance, les poussins suivent leurs parents dans les zones marécageuses, et sont capables de trouver leur propre nourriture. Les adultes prennent soin d'eux et les protègent jusqu'à leur envol, à l'âge d'un mois.

. Migrations

Les premiers migrateurs, les adultes, arrivent à la fin du mois de juillet. Après la mue, une partie des oiseaux descend plus au sud, en France par exemple, ou en Afrique. L'essentiel des départs des sites d'hivernage ouest-européens s'effectue en février et mars. Ces oiseaux vont se rassembler dans la mer des Wadden afin d'y constituer des réserves de graisse suffisantes pour rejoindre la Scandinavie et l'Europe du Nord.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**20**	**40**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Barge rousse ne niche pas sur l'étang de l'Or. Elle est de passage chaque année au printemps où elle fait étape sur des zones marécageuses comme le Cayrel (Lansargues), Mauguio ou les Ponchades à Saint-Nazaire-de-Pézan.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

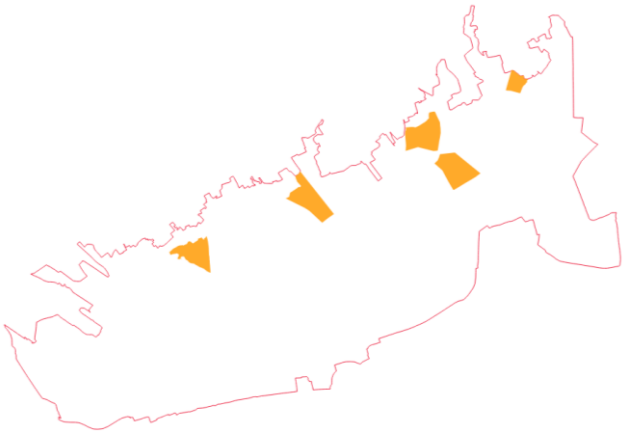

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Non renseigné

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Sensibilité maximale									

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La disparition des sites d'hivernage peut être très nuisible pour l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

Le contrôle de la fréquentation humaine sur certains espaces sensibles est nécessaire pour améliorer la tranquillité de l'espèce qui a besoin de constituer d'importantes réserves adipeuses pour effectuer les très longues étapes de sa migration.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Chevalier sylvain
Tringa glareola

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 166

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Scolopacidés**.

Répartition en France et en Europe

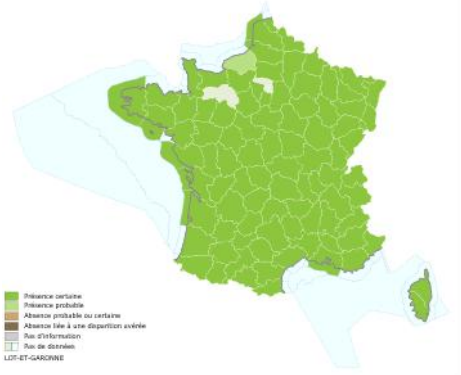

Le Chevalier sylvain se reproduit essentiellement en Russie du Nord, Finlande, Suède, Norvège et dans une moindre mesure dans les pays baltes. En France, l'espèce s'observe isolément ou en petit groupe. La migration s'effectue sur l'ensemble du territoire.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne, Russie incluse, est estimée à plus de 350 000 couples nicheurs répartis pour l'essentiel en Europe du nord. La population a connu, durant la période 1970-1990, un déclin modéré se traduisant notamment par une rétraction de l'aire de nidification en Europe. En France, c'est une espèce qui peut s'observer un peu n'importe où tout au long de l'année mais qui ne niche pas et hiverne rarement.

Description de l'espèce

Ce petit limicole présente une coloration d'ensemble brun-gris verdâtre dessus, claire dessous. Le bec modérément long pour un chevalier, est noirâtre à base vert olive. Le dos, brun et couvert de taches blanches (plus nombreuses en plumage nuptial), se prolonge par le croupion blanc. L'espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel. Les jeunes ont le dessus brun sombre taché de roux et la poitrine est plus nettement rayée.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Chevalier sylvain niche dans les marais. Il s'installe aussi le long de rivières et ruisseaux au cours marécageux. Les habitats de petite taille lui conviennent comme les marais de quelques hectares par exemples.

. Régime alimentaire

Il est essentiellement constitué de petits invertébrés picorés au sol, dans l'eau, dans la végétation, voire capturés en l'air. Les plantes n'entrent que très peu dans son alimentation : graines de Carex et graminées, algues.

. Reproduction et activités

La reproduction débute en mai. L'espèce est territoriale, le mâle délimitant son territoire par des parades sonores et aériennes. La densité des couples est très variable. Le nid, bien caché dans les herbes, est construit au sol dans la végétation dense. La ponte, unique, est déposée en mai-juin à des dates qui varient avec la latitude. Elle est d'ordinaire de quatre œufs (parfois trois) et couvée par les deux sexes pendant 22 à 23 jours. Les jeunes, nidifuges, sont élevés pendant quelques jours par le couple qui les défend à grands cris, puis par le mâle seul, la femelle ayant quitté les lieux. Ils volent à 30 jours.

. Migrations

Le Chevalier sylvain est un migrateur surtout nocturne qui voyage en solitaire ou en petits groupes. Dès la fin du mois de juin, s'amorce la migration postnuptiale qui culmine à la mi-août en zone méditerranéenne et s'achève au cours du mois de septembre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**100**	**200**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**0**	**50**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Chevalier sylvain est présent sur plusieurs zones de marais au nord de l'étang de l'Or (notamment Tartuguière à Lansargues, le Petit Marais à Candillargues et Plagnol à Mauguio).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

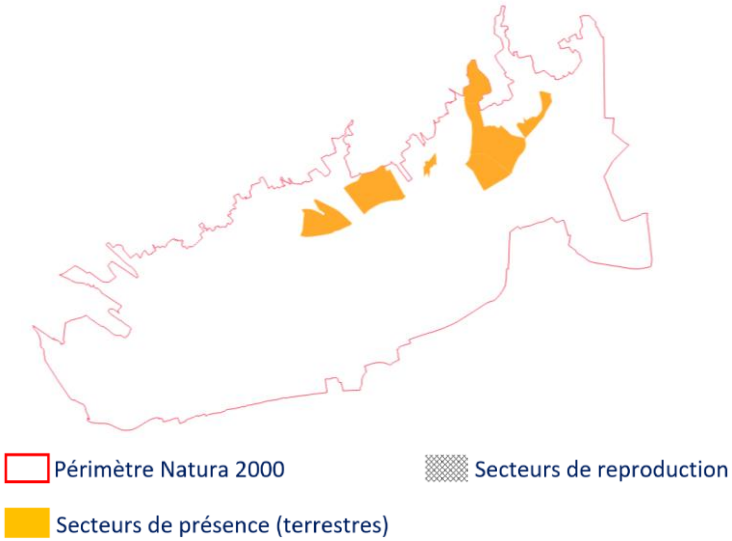

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Sur le parcours migratoire, toutes les atteintes portées aux zones humides sont susceptibles d'affecter le bon déroulement de la migration : drainage des marais et plaines inondables, canalisation et enrochement des rives des cours d'eau, remblaiement de petites zones humides, mares et marais pour l'urbanisation...

Mesures de gestion conservatoire

En France, elles ne peuvent que viser à l'amélioration des conditions de migration et s'envisager à une vaste échelle. On peut suggérer pour cela deux axes :

. Développer un réseau suffisamment dense à travers le pays de marais ouverts et de prairies partiellement inondées en août-septembre et avril-mai, non dérangés, susceptibles de procurer des haltes migratoires, même de taille modeste.

. Assurer la tranquillité sur quelques zones humides suffisamment étendues en région méditerranéenne (lagunaires par exemple), jouant le rôle de zone de mue et de constitution des réserves énergétiques avant la traversée de la Méditerranée et du Sahara, rôle que joue actuellement le delta du Rhône.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Mouette mélanocéphale

Ichthyaetus melanocephalus

Code Natura 2000 : A 176

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

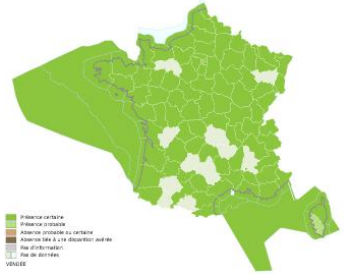

La Mouette mélanocéphale se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes, des fleuves et des étangs. En France, la Mouette mélanocéphale est présente le long des côtes méditerranéenne et atlantique, et également à l'intérieur sur les étangs (Brenne, …) et le long de la Loire.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen de la Mouette mélanocéphale ainsi que sa distribution sont en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, il est estimé entre 180 000 et 360 000 couples. Cette espèce originaire de la Mer Noire étend depuis quelques décennies son aire de nidification vers l'Ouest du continent européen. (Rocamora et al., 1999 ; Tucker et al., 1994). En France, la population hivernante est en forte augmentation depuis les années 70 et comptait entre 18 et 20 000 individus au cours des saisons 2011 et 2012. La population nicheuse présente une courbe ascendante du même type avec 10 à 11 000 couples nicheurs 2011-2012. Une concentration particulière a été notée sur le secteur avec un record de 4 300 couples nicheurs, en 2017, au Grand Bastit (Lansargues).

Description de l'espèce

Mouette de taille moyenne, plumage généralement gris pâle sur le dos et le dessus des ailes. Le dessous de corps est totalement blanc. Les ailes sont larges et blanches. Le bec est épais et de couleur rouge vif. En plumage nuptial, la Mouette mélanocéphale a la tête complètement noire, en hiver elle est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Mouette mélanocéphale utilise généralement les lagunes, les îles et les marais pour se reproduire. Elle se nourrit fréquemment en mer et dans les plaines agricoles.

. Régime alimentaire

Elle se nourrit d'insectes, de crustacés et de poissons. En hiver elle est essentiellement piscivore du fait de son hivernage en mer.

. Reproduction et activités

En France, la Mouette mélanocéphale niche en colonie avec la Mouette rieuse, généralement sur des îles présentant une végétation palustre ou herbacée. La ponte (3 œufs) s'étend de mai à juin. Les deux parents participent à l'incubation pendant 24 jours. Les jeunes commencent à voler au bout de 35 à 40 jours.
La Mouette mélanocéphale recherche ses proies au-dessus des terres cultivées et des zones humides.

. Migrations

La Mouette mélanocéphale arrive sur les sites de reproduction dès le mois d'avril. Sitôt la reproduction terminée, les colonies sont désertées. Les oiseaux rejoignent directement les lieux d'hivernage, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique depuis le Maroc jusqu'au Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**1 470**	**4 390**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**80**	**3 300**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Mouette mélanocéphale niche sur les ilôts du Grand Bastit dans la partie Est de l'Etang de Mauguio. 1 470 à 4 390 couples s'y sont reproduits de 2014 à 2018, ce qui constitue la plus grande colonie française. L'îlot occupe une surface maximum de l'ordre de 0.8 ha en fonction des niveaux d'eau. La végétation est très clairsemée et constituée de végétation halophile (Salicornes et soudes). L'îlot de reproduction est très sensible aux variations de niveaux d'eau. Les mouettes peuvent aussi nicher sur les îlots de la Pointe du Salaison Est.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

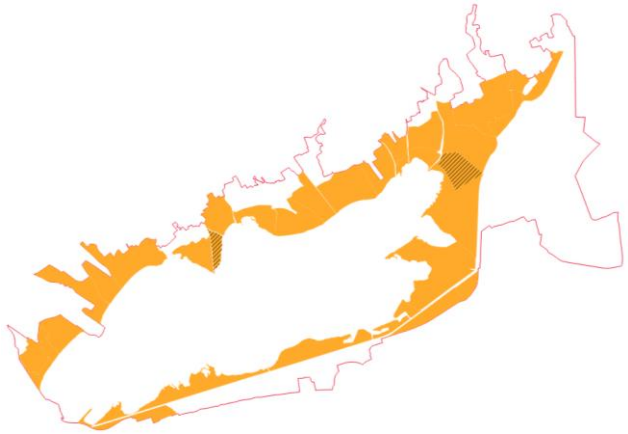

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification. Mais la menace la plus importante pour la Mouette mélanocéphale comme pour tous les laridés coloniaux est la progression spectaculaire du Goéland leucophée. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :

. La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophée, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de pontes ;

. La prédation non négligeable d'œufs et de poussins ;

. Le report des colonies de mouettes mélanocéphales sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

. Préservation des îlots de nidification et interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification ;

. Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction ;

. Limitation des populations de Goélands leucophées.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Goéland railleur

Chroicocephalus genei

Code Natura 2000 : A 180

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

Le Goéland railleur est réparti de la côte occidentale de l'Afrique à l'Asie Centrale. Le noyau de population se situe dans le Sud de l'Ukraine et de la Russie et au Kazakhstan. En France l'espèce ne nichait qu'en Camargue jusqu'à présent, mais colonise peu à peu le Languedoc-Roussillon.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les populations du Goéland railleur sont très dispersées. En Europe et autour de la Méditerranée, l'espèce niche en Italie (400 couples), en Sardaigne (1500 couples), en Espagne (450 couples), en Egypte (5700 couples), en Turquie (3000 couples). En France, la population nicheuse, bien que confinée à la Camargue au sens large, y compris les salins d'Hyères, poursuit sa progression depuis plus de 40 ans. Il n'y avait 13 couples en 1973, 88 en 1975, 285 en 1992, 665-770 en 2012 puis 974 couples en 2019 rien que sur le Grand Bastit, soit au total 1 155 couples nicheurs. L'espèce est visible aux passages et laisse derrière elle quelques dizaines d'individus visibles en hiver.

Description de l'espèce

Un peu plus grand que la Mouette rieuse, il s'en distingue facilement par l'absence de capuchon noir en période estivale. Dos et dessus des ailes gris clair, tête, nuque et dessous blanc avec une nette teinte rosée sur la poitrine. Long bec rouge noirâtre, pattes rouge foncé, et iris jaunâtre. Les juvéniles et les adultes en plumage inter nuptial ont le bec orangé terne avec une pointe légèrement sombre et les pattes orangées pâles.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II, Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Goéland railleur est le laridé caractéristique des milieux lagunaires saumâtres. En reproduction, il niche en colonies compactes sur des digues ou des îlots nus ou avec peu de végétation.

. Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Goéland railleur est composé de poissons (athérines, mulets, soles) et de petits invertébrés (Artemia).

. Reproduction et activités

Les Goélands railleurs arrivent sur les sites de reproduction début avril. Après de longues parades bruyantes sur les îlots de nidification, les pontes ont lieu en mai et juin. 2 à 3 œufs sont déposés dans une cuvette grattée dans le sol et garnie de végétation sèche et de plumes. Les rebords du nid sont constitués d'un gros bourrelet constitué de fientes. L'incubation dure 23-25 jours et les jeunes volent 35 jours après l'éclosion. Les jeunes sont élevés en « Crèche ». Les deux parents s'occupent à part égale de l'incubation et de l'élevage.

. Migrations

Jeunes et adultes disparaissent au cours de l'été pour hiverner plus au sud, en Tunisie ou sur les côtes d'Afrique occidentale.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples en reproduction (migratrice)	**0**	**974**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**20**	**80**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le grand îlot du Grand Bastit est l'unique lieu de nidification du Goéland railleur à l'échelle du site Natura 2000 avec un effectif de 0 à 470 couples selon les années. L'îlot occupe une surface maximum de l'ordre de 0.8 ha en fonction des niveaux d'eau. La végétation est très clairsemée et constituée de végétation halophile (salicornes et soudes). L'îlot de reproduction est très sensible aux variations de niveaux d'eau.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

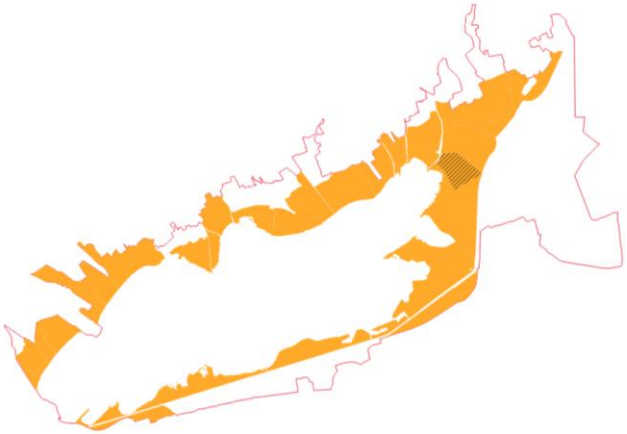

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification. Mais la menace la plus importante pour le Goéland railleur comme pour tous les laridés coloniaux est la progression spectaculaire du Goéland leucophée. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :

. La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophée, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de ponte ;

. La prédation non négligeable d'œufs et de poussins ;

. Le report des colonies de Goélands railleurs sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

. Préservation des îlots de nidification et interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification ;

. Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction ;

. Limitation des populations de Goélands leucophées.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Sterne hansel

Gelochelidon nilotica

Code Natura 2000 : A 189

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

En Eurasie, la Sterne hansel est inféodée aux zones méditerranéennes de l'Espagne à la Turquie et aux zones de steppes continentales aux alentours des mers Noire et Caspienne. Une population isolée existe au Danemark.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Dans le Bassin méditerranéen, la Turquie et l'Espagne abritent les effectifs les plus élevés. La Grèce, l'Italie et le Maghreb complètent avec la France le reste de sa distribution en Méditerranée. En Ukraine la population est estimée 2200-3000 couples et en Russie à 1800-5000 couples. La régression de l'espèce est quasi générale depuis le début du XXe siècle et se poursuit encore (Grèce, Roumanie, Russie, Ukraine). L'espèce est au bord de l'extinction en Europe du Nord (Danemark). En France, la population nicheuse suit une courbe ascendante depuis plusieurs décades. Récemment, 688 -746 couples nicheurs ont été notés pour la saison 2011, 903 en 2018 rien que sur l'étang de l'Or, accueillant certaines années l'intégralité de la population nicheuse française. En 2019, un nouveau record de population nicheuse de 1165 couples a été noté en France, cette sterne nichant aujourd'hui exclusivement dans le Midi.

Description de l'espèce

Sterne uniformément grise sur le dessus. Calotte noire sur la tête. Bec noir, épais et court. Comportement alimentaire et attrait caractéristique pour les milieux intérieurs secs (champs, prairies). Ne plonge pas sur les poissons comme les autres sternes, mais attrape en vol les insectes.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Sterne hansel est un hôte typique des lagunes en connection avec les plaines agricoles méditerranéennes où elle chasse. Elle se reproduit sur des îlots, des digues ou dans des salins à faible recouvrement végétal.

. Régime alimentaire

La Sterne hansel est principalement insectivore et s'alimente de criquets et de cigales qu'elle capture en vol au-dessus des marais, des prairies, des champs de céréales. Elle se nourrit également d'amphibiens, de lézards et de poissons mais dans une moindre mesure.

. Reproduction et activités

Les pontes ont lieu entre mai et juin. La ponte complète comporte jusqu'à 6 œufs (généralement 3) et s'effectue à même le sol dans une légère dépression. L'incubation dure de 22 à 24 jours et l'élevage 30 à 32 jours. Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 350 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement la Mouette mélanocéphale et le Goéland railleur qui ont des exigences écologiques similaires.

. Migrations

Jeunes et adultes disparaissent au cours de l'été pour hiverner en Afrique tropicale (Niger, Tchad).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**740**	**900**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Sterne hansel niche sur les îlots du Grand Bastit dans la partie Est de l'Etang de Mauguio. 740 à 900 couples s'y sont reproduits chaque année de 2014 à 2018, ce qui fait du site Natura 2000 l'un des principaux sites de reproduction français de l'espèce.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

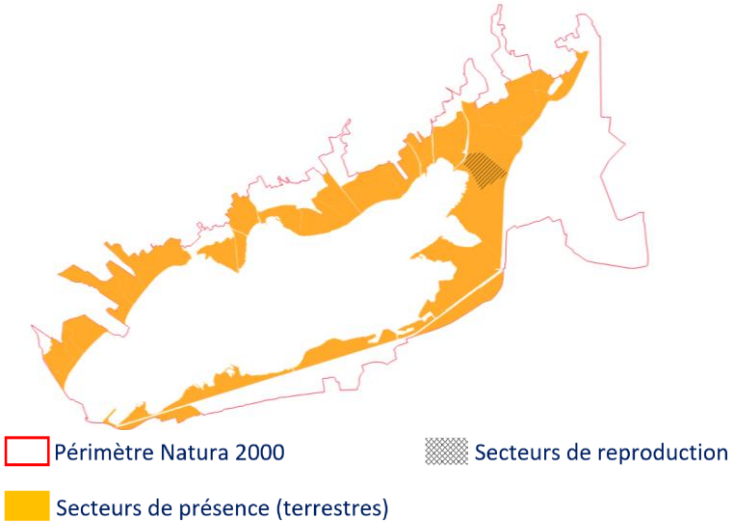

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification.
Mais la menace la plus importante pour la Sterne hansel comme pour tous les laridés coloniaux est la progression du Goéland leucophée. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :
. La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophée, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de pontes ;
. La prédation non négligeable d'œufs et de poussins ;
. Le report des colonies de Sterne hansel sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :
. Préservation des îlots de nidification ;
. Interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification ;
. Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction ;
. Limitation des populations de Goélands leucophées.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Sterne caspienne

Sterna caspia

Code Natura 2000 : A 190

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

La Sterne caspienne occupe tous les continents sauf l'Amérique du Sud. La population européenne se concentre autour de la mer Baltique et en Ukraine.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe la population nicheuse est estimée entre 4700 et 9300 couples. Aucune tendance n'est connue. C'est une espèce migratrice qui stationne au moins quelques jours sous nos latitudes, à son retour printanier d'Afrique, avant de rejoindre ses lieux de nidifications situés plus au Nord. La quantification exacte du flux n'est pas connue (jusqu'à18 individus visibles ensemble, au maximum, à l'automne). En hiver, des stationnements à l'unité sont susceptibles d'être observés.

Description de l'espèce

Sterne massive presque aussi grosse qu'un Goéland. Uniformément grise sur le dessus. Calotte noire sur la tête. Bec rouge, épais et long. Pattes noires. Chasse sur les lagunes en faisant de long aller et retour. Fait des plongeons spectaculaires pour pêcher ses proies.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Sterne caspienne est un hôte typique des lagunes lors de sa migration. Elle profite des ressources halieutiques importantes des lagunes pour se nourrir et se repose sur des îlots ou des digues, souvent en compagnie d'autres laridés.

. Régime alimentaire

La Sterne caspienne est principalement piscivore. Elle se nourrit parfois de petits invertébrés (crustacés, larves d'insectes).

. Reproduction et activités

L'espèce ne se reproduit pas en France, sauf cas exceptionnels en Camargue. On note toutefois régulièrement des accouplements sur les lagunes languedociennes. La Sterne caspienne est monogame et niche soit en solitaire, soit en colonies, sur le sable ou les plages rocailleuses, ou occasionnellement dans les marais.

Les deux parents construisent le nid en creusant une dépression peu profonde dans le sol, tapissée d'algues, de mousse, ou de végétation marine, et de brins d'herbes. Le nid peut être dissimulé entre les rochers ou les branches mortes. La femelle dépose 2 ou 3 œufs rosés, tachés de brun, et l'incubation dure de 20 à 22 jours, assurée par le couple. Les jeunes ont leur plumage complet au bout de 30 ou 40 jours. Les deux parents les nourrissent pendant plus de sept mois après l'éclosion. C'est la plus longue période de nourrissage observée chez les sternes.

. Migrations

L'espèce apparaît sur les lagunes dès la mi-mars à fin juin pour remonter en Suède et en Finlande où elle niche. Elle réapparaît dès fin juillet jusqu'en octobre. L'espèce hiverne au Sénégal et en Mauritanie.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**10**	**30**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Sterne caspienne fréquente la lagune et parfois les marais pour pêcher. Ses lieux de repos de prédilection sont les îlots du Grand Bastit, de la Pointe du Salaison et des cabanes du Roc. Au maximum, on peut observer 75 individus ensemble et ce sont probablement entre 250 et 500 oiseaux qui transitent par l'étang de Mauguio chaque année, ce qui en fait un des sites majeurs d'alimentation et de repos pour l'espèce en migration.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

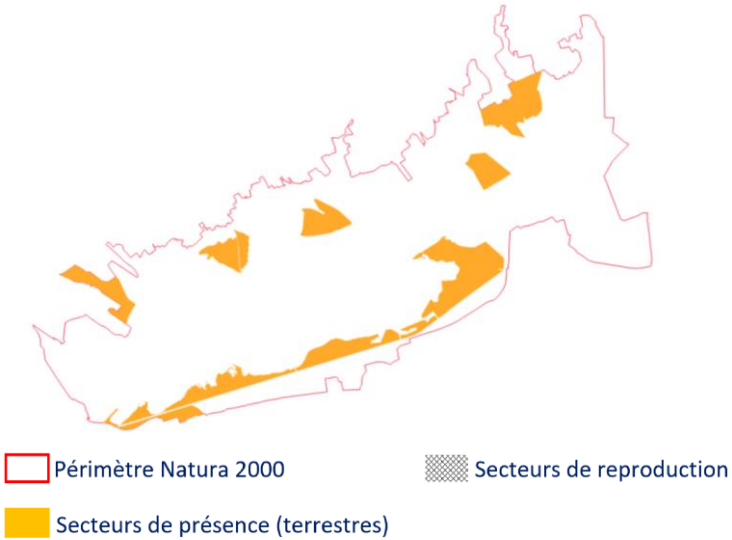

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Aucune menace importante identifiée si ce n'est la nécessité d'avoir des îlots découverts pour ses haltes migratoires.

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laro-limicoles migrateurs une politique de réhabilitation des sites de haltes migratoires à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien : préservation des îlots servant de reposoir par gestion adéquate des niveaux d'eau.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Sterne caugek

Thalasseus sandvicensis

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 191

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

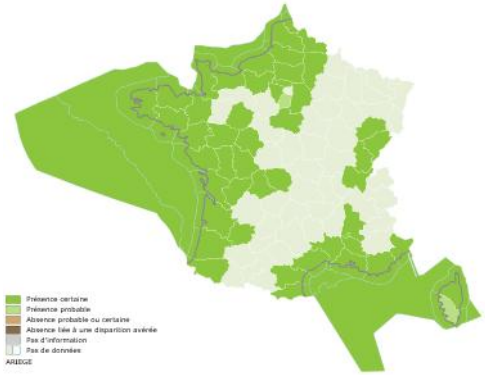

Cette espèce est bien répartie, mais reste localisée. En Europe, la Sterne caugek niche de l'Irlande à la mer Baltique, localement en Méditerranée et sur les côtes nord de la mer Noire. Elle hiverne sur les côtes de la péninsule Arabique et de l'Afrique occidentale, jusqu'au Cap. Quelques individus hivernent en Méditerranée.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse française est jugée stable avec 6600 couples en 1988 et 6000-7000 couples en 2009-2012. Sa distribution est très lacunaire le long des côtes mais a repris du tonus dans l'Hérault depuis que 3 îlots ont été construits dans les salins abandonnés de l'étang de Thau. Depuis quelques années, une population de 1000 à 1500 couples y niche maintenant régulièrement. De plus, en 2019, sur le Bastit, 590 couples au maximum s'y sont reproduits. En hiver et en migration, les effectifs présents sont notablement sous-estimés, car évalués à 650 individus par exemple en 2011-2012.

Description de l'espèce

La sterne caugek a un manteau gris cendré. Elle est assez haute sur pattes. Son bec est long et noir, avec le bout jaune. Une huppe érectile prolonge sa calotte noire. La queue blanche, très échancrée, est prolongée par deux longs filets. Ses pattes sont noires. La sterne caugek a une silhouette fine et harmonieuse.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II, Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Essentiellement marine, la Sterne caugek fréquente, en période de reproduction, les îlots côtiers rocheux, les bancs de sable, les lagunes littorales ou les bassins de saliculture. Hors reproduction, elle fréquente également les estuaires sablo-vaseux, les plages, les côtes rocheuses, pour s'y reposer ou se nourrir alentour. Elle est par ailleurs pélagique, au moment de ses déplacements migratoires et en période hivernale.

. Régime alimentaire

Les sternes caugek se nourrissent de poisson à 98%. Ce sont des oiseaux côtiers et c'est l'essentiel de leur nourriture.

. Reproduction et activités

La sterne caugek niche en colonies. Les deux parents font un trou dans le sol, parfois garni d'herbes. La femelle pond en mai/juin, habituellement 1 ou 2 œufs de couleurs variées. L'incubation dure environ 23 jours, assurée par les deux parents. Les poussins, nourris par les parents, abandonnent le nid au bout de quelques heures et volent au bout de cinq semaines.

. Migrations

Visiteuse d'été dans le nord de l'Europe (fin mars-sept.), hiverne dans le sud de l'Europe et en Afrique. La migration vers les quartiers d'hiver, se fait un peu plus tard que chez les autres sternes (d'août à octobre), et c'est la première à revenir au printemps (dès mars).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs (* en 2019)***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**0**	**590***
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**50**	**150**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**10**	**110**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Espèce présente sur de nombreux plans d'eau du site Natura 2000. Elle se reproduit exclusivement sur le grand îlot du Grand Bastit.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

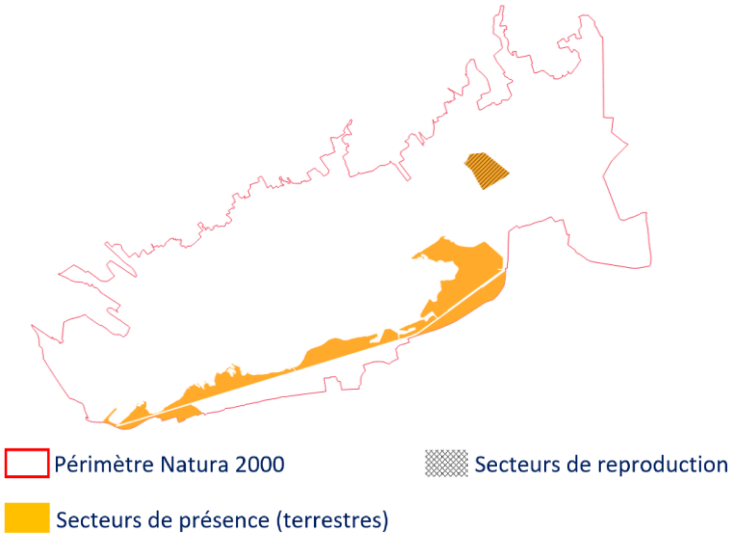

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. Dérangements liés aux activités humaines (fréquentation croissante du littoral français)
. Prédation (renards, goélands…)

Mesures de gestion conservatoire

. Mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification ;
. Maintien voire restauration des sites de nidification ;
. Régulation des colonies de Goélands leucophées.
La gestion préconisée pour la Sterne caugek sera favorable à l'ensemble des espèces lagunaires nichant sur des îlots : Sterne Hansel, goéland railleur, Sterne pierregarin, Sterne naine, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Sterne pierregarin
Sterna hirundo

Code Natura 2000 : A 193

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Sternidés**.

Répartition en France et en Europe

La Sterne pierregarin est une espèce holarctique, largement répandue en Europe de l'Oural à la Méditerranée, avec toutefois une distribution très diffuse dans les pays du sud. En France, il existe trois populations distinctes : une population atlantique répartie du Calvados à la Gironde, une population continentale le long des grands fleuves et de leurs affluents (Loire, Seine…) et une population méditerranéenne (Camargue, Rhône et ses affluents…).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce bénéficie d'un statut « non défavorable ». Les effectifs de la Sterne pierregarin en Europe sont estimés entre 225 000 et 300 000 couples, incluant les populations russes et ukrainiennes. En France, l'espèce à un statut de préoccupation mineure. C'est une espèce migratrice dont la population française a été évaluée à 4500 couples nicheurs en 1975 et en 1989 puis 5600 à 7800 couples en 2009-201, donc en augmentation modérée. Sa répartition couvre le littoral, quelques grands fleuves et des secteurs continentaux. A l'heure actuelle comme par le passé, elle est relativement bien présente dans le midi avec une population atteignant 2100 couples en 2019 dont 820 dans l'Hérault et 320 rien qu'au Grand-Bastit (Lansargues).

Description de l'espèce

C'est une sterne de taille moyenne aux ailes très fines et au vol léger. Elle a les ailes, le dos et le ventre gris et un long bec rouge à pointe noire. En hiver, elle acquiert un front blanc et un bec noirâtre.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Sterne pierregarin a pour habitats préférentiels le littoral maritime et les lagunes. Les plages et les îlots de sable et de coquilles pour la reproduction.

. Régime alimentaire

La Sterne pierregarin est essentiellement piscivore, mais se nourrit également de petits crustacés. Elle effectue, comme la plupart des sternes, des piqués sur l'eau pour se saisir de ses proies et les avale immédiatement, à moins qu'elles ne soient destinées à sa progéniture.

. Reproduction et activités

Cet oiseau niche en colonies. Le nid est au sol, dans une dépression peu profonde, avec ou sans garniture de végétaux. Il y a une ponte par an, de mi-mai à fin juillet, comportant de 1 à 2 œufs crème ou fauve, tachetés de brun-noir. L'incubation dure pendant 21-22 jours. Le jeune est semi-nidifuge et est couvert d'un duvet gris-fauve tacheté de brun-noir dessus. Il quitte le nid 3-4 jours après l'éclosion et est indépendant à 2-3 mois. La maturité sexuelle est atteinte à 3-4 ans.

. Migrations

L'espèce est migratrice, les populations européennes hivernant principalement sur le littoral de l'Afrique occidental, du Sénégal à l'Afrique du Sud. En France, quelques individus sont observés à la mauvaise saison dans le sud du pays (Landes, littoral languedocien, Camargue).

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs (* en 2019)***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**150**	**430***

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Sterne pierregarin nichait très peu auparavant sur l'étang de Mauguio à part à l'île de la Fossette. Aujourd'hui, avec la disparition des colonies des autres lagunes montpelliéraines (Salins de Villeneuve, Etang d'Ingril), une grande partie de la population nicheuse de l'Hérault s'est reportée sur le Grand Bastit. 150 à 380 couples se reproduisent sur l'Etang de Mauguio.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

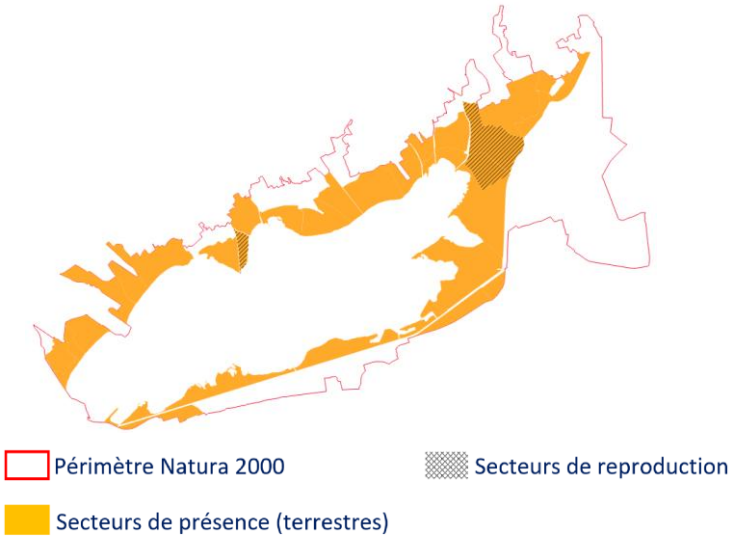

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les causes principales de menaces qui peuvent être évoquées sont :
. Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes ;
. La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées ;
. La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion, soit par des événements pluvieux importants ;
. Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul ;
Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

. mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification ;
. régulation des colonies de Goélands leucophées ;
. réhabilitation des anciens sites de nidification (pas nécessairement sur l'étang de Mauguio).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu très fort

Sterne naine

Sterna albifrons

Code Natura 2000 : A 195

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Sternidés**.

Répartition en France et en Europe

La Sterne naine se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes et des rivières offrant des îlots sableux. En France, sa distribution est limitée au cours de la Loire et au littoral méditerranéen.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen de la Sterne naine est estimé entre 30 000 et 47 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Italie (5000 à 6000 couples), en Grande Bretagne (2400 couples) et en Russie (5000 à 9000 couples). La population française était forte de 1130 à 2100 couples nicheurs en 2009-2011 et en forte progression au vu des effectifs précédents de 1100 couples en 1989. L'aire de répartition des colonies est restreinte à la zone côtière de la Méditerranée hors Corse et à la Vallée de la Loire. Dans le midi, 1164 couples nicheurs ont été dénombrés en 2019. La population de l'Hérault a culminé à 624 couples en 2005 suite à l'installation d'une colonie exceptionnelle de 540 couples sur le lido de Pierre Blanche. Depuis, les effectifs de cette espèce pionnière sont assez variables d'une saison à l'autre du fait de la difficulté qu'elle a de s'installer en zone favorable.

Description de l'espèce

Toute petite sterne avec un vol rapide et saccadé. Bec jaune vif. Calotte noire avec un front blanc se prolongeant en pointe au-dessus de l'œil. Corps paraissant entièrement blanc. Queue fourchue. Pattes orange à rouges.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Sterne naine est exclusivement côtière en Languedoc-Roussillon. Elle utilise les lagunes et le front de mer pour pêcher. Les colonies sont installées dans différentes zones : digues sur des anciens salins, îlots sableux, lido.

. Régime alimentaire

La Sterne naine se nourrit de petits poissons (Pomatochistus, atherina, …) et d'invertébrés comme les crustacés ou des larves d'insectes.

. Reproduction et activités

La Sterne naine est une espèce exigeante qui s'installe en colonies (quelques couples à une centaine) dans les milieux sans végétation proches de l'eau (îlots, langue de sable, digues). Le nid est une simple cuvette de 10 cm de diamètre où seront pondus 2 à 3 œufs de fin mai à mi-juin. Les deux sexes participent à l'incubation et à l'élevage des jeunes pendant 3 semaines. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 20-22 jours.
Pour pêcher, la Sterne naine exploite les zones d'eau peu profondes. Elle repère ses proies par un bref vol sur place et plonge parfois dans quelques centimètres d'eau.

. Migrations

La Sterne naine arrive sur ces sites de reproduction assez tardivement de mi-avril à mi-mai. Les départs de la colonie s'effectuent dès la fin de juillet et s'étalent jusqu'en septembre. Les oiseaux suivent le littoral espagnol puis marocain pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés du Sénégal au Cameroun.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs (* en 2019)***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**40**	**200***

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'effectif nicheur maximum de Sterne naine sur l'étang de l'Or est de 130 couples de 2014 à 2018. Les principaux sites de reproduction sont le Grand Bastit et les Cayrelles et l'île de la fossette à proximité de la Pointe du Salaison.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

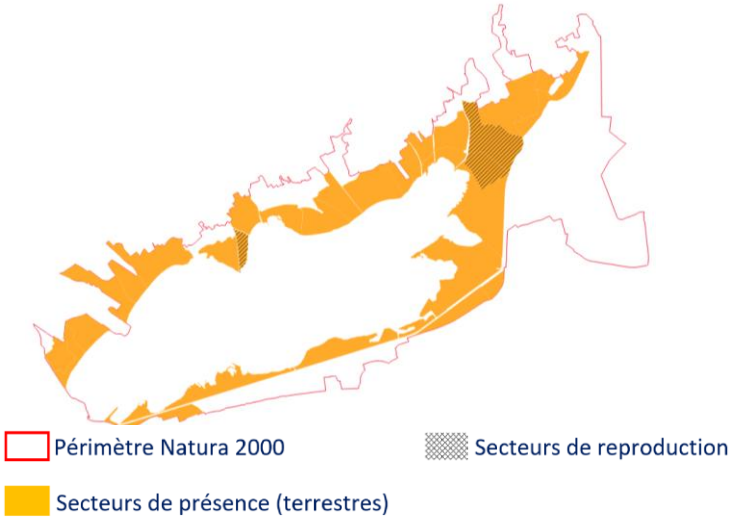

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Bon

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
			Sensibilité maximale								

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

La conservation de la Sterne naine en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

. Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs) ;

. La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Grand Bastit), soit par des événements pluvieux importants ;

. Le manque d'îlots de nidification suite à l'absence d'entretien des marais ou la tenue hors d'eau des îlots avec comme conséquence commune le développement de la végétation. Ce phénomène conduit les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul ;

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

. Mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification ;

. Remise en état (débroussaillage) des sites anciens de nidification (pas nécessairement sur l'étang de Mauguio) ;

. Entretien des îlots de nidification ;.

. Régulation des colonies de Goélands leucophées.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Guifette moustac

Chlidonias hybridus

Code Natura 2000 : A 196

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Sternidés**.

Répartition en France et en Europe

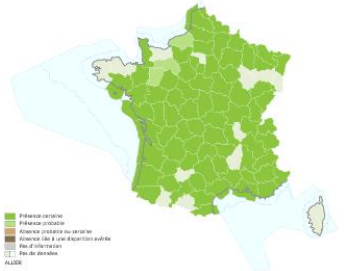

La Guifette moustac est une espèce à vaste distribution eurasiatique, africaine et australienne, bien représentée dans les régions d'étangs des pays bordant la Méditerranée et la mer Noire, ainsi que localement en Europe centrale, jusqu'en Lituanie et en Biélorussie.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Hors Russie et Turquie, l'effectif européen est estimé à 24 500-29 500 couples. En France, l'aire de répartition de la population nicheuse est très restreinte : Camargue, Brière, Brenne, Sologne, Forez, Dombes. En 2012 le nombre de couples a été estimé à 2120-2200 en 2009-2012, ce qui indique une certaine stabilité numérique (2000-2200 couples estimés en 1995). Dans le Languedoc, sa dernière nidification date de 1992 (Capestang) mais on la soupçonne d'avoir produit quelques jeunes à l'envol en Petite Camargue gardoise en 2009, 2012 et 2013. Cette espèce est abondante aux passages et a établi une tradition d'hivernage, en petits groupes, notamment sur l'étang de l'Or (134 individus en 2012) qui continue de se perpétuer à l'heure actuelle.

Description de l'espèce

La Guifette moustac a un corps trapu, des ailes longues, étroites et pointues, une queue assez courte et légèrement échancrée. En plumage nuptial, l'adulte a le dos, le croupion, le dessus des ailes et de la queue gris cendré, les joues blanches contrastant avec la calotte noire et le dessous du corps gris ardoisé, le dessous des ailes et de la queue blancs. En hiver, son dessous est blanc, la calotte noire tachetée de blanc, limitée à l'arrière de la tête et se prolongeant jusqu'à l'œil. Le bec est rouge sang, long, droit, assez épais et pointu. Ses pattes sont rouge foncé.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Guifette moustac se localise au niveau d'étangs d'eau douce peu profonds et des marais, le plus souvent pâturés. En hiver, elle fréquente les lagunes.

. Régime alimentaire

La Guifette moustac se nourrit principalement d'insectes aquatiques et de leurs larves mais aussi de petits poissons et d'amphibiens (tritons, grenouilles, têtards).

. Reproduction et activités

La Guifette moustac niche en colonies. Son nid est fait à partir de végétaux et de tiges de roseaux, flottant parmi les plantes aquatiques. Une ponte par an, de mi-mai à début juillet, comportant 2 à 3 œufs bleu-vert tachetés de noir ou de brun. L'incubation, par le couple, dure pendant 18-20 jours. Le jeune est semi-nidifuge. Il quitte le nid de 4 à 10 jours après l'éclosion et séjourne dans les végétaux flottants. Il s'envole à 23 jours et devient indépendant 2-3 semaines plus tard.

. Migrations

La Guifette moustac est présente en France de fin mars à octobre. La migration postnuptiale débute en juillet et se poursuit jusqu'en septembre. Elle conduit les oiseaux français en Afrique tropicale où ils hivernent. Les retours sont observés dès la fin mars dans le Sud et se poursuivent jusqu'en mai. Des oiseaux hivernent depuis le début des années 90 sur les lagunes languedociennes et parfois en Camargue.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**100**	**200**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**40**	**130**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Sur l'étang de Mauguio, l'espèce fréquente en migration l'ensemble de la lagune et les marais doux adjacents. Les stationnements sont parfois importants atteignant plusieurs centaines d'individus. L'étang de Mauguio est le seul site régulier en France d'hivernage de la Guifette moustac. Aucune nidification sur l'étang à ce jour, mais certains milieux sont favorables à l'espèce (Marais du Grès, Anse nord Est de l'étang notamment).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

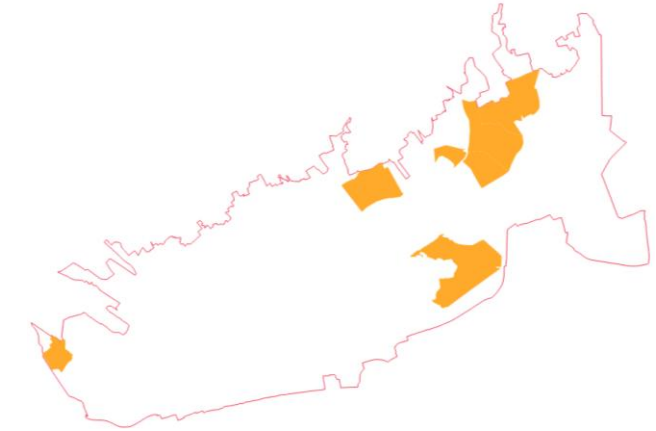

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

. Pâturage dans les scirpaies pendant la période de reproduction.
. Eutrophisation des lagunes ne permettant plus la croissance des herbiers, site d'alimentation des Guifettes et matériaux de construction des nids.

Mesures de gestion conservatoire

. Amélioration qualitative des eaux venant du bassin versant.
. Améliorer l'état de santé générale des roselières par une gestion hydraulique adéquate.
. Mise en défens d'éventuelles parcelles abritant une colonie de reproduction.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Guifette noire
Chlidonias niger

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 197

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Charadriiformes**. Famille : **Laridés**.

Répartition en France et en Europe

En Europe, l'espèce se reproduit dans la majorité des pays, à l'exception des Iles britanniques, de la Belgique, du Portugal, de la Norvège, de la Suisse et de l'Autriche. En France, la distribution des nicheurs se limite exclusivement à quelques grands marais de la façade atlantique ainsi qu'aux étangs de la Brenne et irrégulièrement en Sologne, en Camargue et dans le Forez. L'hivernage reste anecdotique en France.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 83 000 et 170 000 couples à la fin des années 1990. En France, l'espèce occupait au XIXe siècle presque toutes les régions, avec plusieurs milliers de couples. Elle était même considérée comme « commune ». Après avoir disparu des Dombes et du Forez, l'aire de répartition de cette espèce est réduite à quelques noyaux : Grand Lieu, Brenne et Sologne. Une fourchette de 93-97 couple a été avancée en 2012 et depuis, de 100 à 400 couples sont encore présentent sur la façade atlantique. Les observations en période de migration marquent également le pas ici : 100 individus en novembre à Aigues-Mortes.

Description de l'espèce

Petite sterne d'eau douce à la silhouette compacte, les ailes moins longues et moins étroites. La queue peu fourchue est courte. L'adulte nuptial présente un plumage noir à gris foncé de la tête jusqu'au ventre, limité nettement par le blanc pur des sous-caudales. Le dessus et les ailes sont gris ardoisé, un peu plus foncé au niveau du dos et des grandes primaires. Le dessous des ailes est gris clair. Le bec est noir et les pattes rouge noirâtre.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II, Accord AEWA [1999]**
Liste rouge nationale : **Données insuffisantes**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Guifette noire fréquente habituellement les étangs, les marais continentaux, les marais arrières-littoraux, mais également en période de migration, les grands cours d'eau, les bords de mer, souvent à plusieurs kilomètres au large des côtes, les lacs, les bassins de retenues d'eau et les stations de lagunage.

. Régime alimentaire

L'espèce consomme une grande variété d'invertébrés : insectes terrestres, vers, crustacés, mollusques et araignées mais également des petits poissons, des têtards et de minuscules grenouilles.

. Reproduction et activités

Les colonies se composent de 10 à 25 couples, rarement davantage en France. Le nid mesurant de 10 à 20 cm de diamètre est de conception variable. Il peut être composé d'un amas important de végétaux ou d'un simple tapis d'herbe, voire d'aucun matériau. Une seule ponte est produite par an, comptant en général trois œufs. Elle débute après le 15 mai et se poursuit jusqu'au mois de juillet. L'incubation, assurée surtout par la femelle, dure 20 à 22 jours. Les poussins semi-nidifuges peuvent s'éloigner du nid pour se dissimuler à partir de leur quatrième jour. Au bout de 22-25 jours, les jeunes sont aptes au vol et ils acquièrent leur indépendance alimentaire quelques jours plus tard.

. Migrations

Le retour sur les sites de reproduction débute en avril et culmine en mai, le pic de migration se situant dans la première quinzaine de ce mois. Les nicheurs quittent les sites de reproduction à partir de fin juillet, les jeunes partent fin août et en septembre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**40**	**100**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Guifette noire n'est observée qu'au Grand Bastit à Lansargues sur le période 2014-2018.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

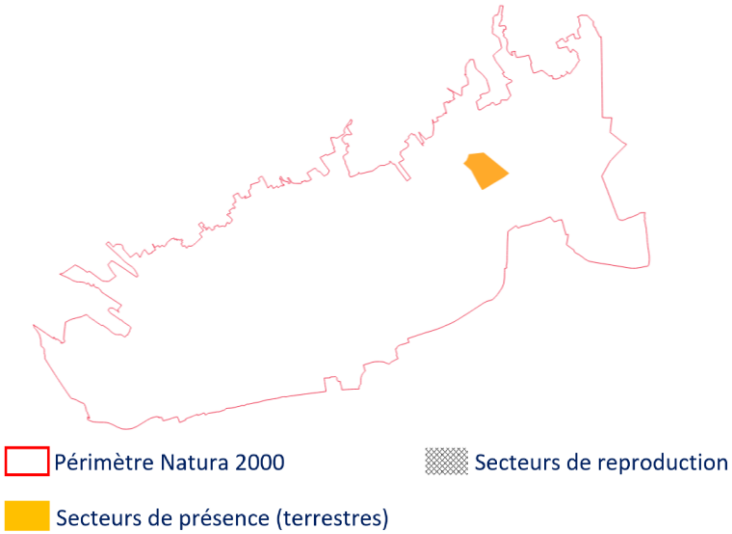

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Le très fort déclin de la population de Guifette noire en France est dû à la disparition et à la dégradation des zones humides favorables à sa reproduction au cours des 50 dernières années pour la mise en culture des prairies humides et l'assèchement des marais. D'autres part, cette espèce a des exigences très fortes pour l'installation des nids et est extrêmement sensible, au cours de la reproduction, aux variations de son habitat, ainsi qu'aux dérangements. Les abandons de colonies en cours de reproduction sont très fréquents. La cause d'échec la plus fréquente est l'assèchement des prairies en cours de couvaison ou d'élevage des jeunes, ou bien au contraire de brusques augmentations de niveau d'eau entrainant la submersion des nids d'origine naturelle (sécheresse ou orage) ou anthropique (manipulation d'ouvrages hydrauliques).

Mesures de gestion conservatoire

Il est indispensable de préserver les zones humides en évitant leur assèchement, leur mise en culture et leur drainage et de conserver de forts niveaux d'eau printaniers, afin que de vastes surfaces soit encore inondées durant la première quinzaine de mai, date d'installation habituelle des guifettes noires.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Martin-pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

Source(s) : INPN

Code Natura 2000 : A 229

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Coraciiformes**. Famille : **Alcedinidés**.

Répartition en France et en Europe

En Europe du Nord et de l'Ouest, le Martin-pêcheur est un migrateur partiel qui effectue des déplacements plus ou moins importants. La France accueille en hiver des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale qui viennent grossir les rangs de la population hexagonale, en majorité sédentaire. En France, l'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire jusqu'à 1500 m d'altitude.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne présente un statut de conservation défavorable en raison d'une chute des effectifs, plus ou moins importante selon les pays, au cours de la période 1970-1990. Cependant, les effectifs nicheurs semblent se maintenir depuis 1990, excepté en Espagne, en Slovaquie, en Slovénie et en Grèce. La France, en raison d'un dense réseau hydrographique et de nombreuses régions d'étangs, accueillerait la plus forte population, (10 000 à 30 000 couples), suivie de la Russie (12 000 à 25 000 couples).

Description de l'espèce

Le corps, court et trapu, paraît disproportionné comparé à la grosse tête prolongée d'un long bec noir en forme de poignard (4 cm). Les minuscules pattes rouges et la queue très rudimentaire sont également les signes caractéristiques du genre Alcedo. Les deux couleurs dominantes du plumage sont le bleu, pouvant passer au vert selon la luminosité sur le dessus, et le roux orangé chaud sur les parties inférieures.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce vulnérable**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La présence d'eau dormante ou courante apparaît fondamentale à la survie du Martin-pêcheur. Les rives des cours d'eau, des lacs, les étangs, les gravières en eau, les marais et les canaux sont les milieux de vie habituels de l'espèce. Le long des cours d'eau, l'habitat optimal de nidification se situe dans les secteurs à divagation qui entretiennent des berges meubles érodées favorables au forage du nid.

. Régime alimentaire

Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons. Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens, des lézards, des insectes aquatiques et leurs larves, des crevettes ainsi que des écrevisses.

. Reproduction et activités

La période des parades nuptiales débute en mars. Une grande discrétion des nicheurs s'instaure dès le début de la couvaison. Le nid est un terrier creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau. L'espèce fréquente aussi des nichoirs artificiels adaptés, des chablis, parfois loin de l'eau, ou plus rarement des trous dans des piles de pont, des poteaux en voie de décomposition et des tuyaux d'évacuation d'eau. La ponte, qui comprend en moyenne sept œufs, commence à partir de la mi-mars. La période des pontes (jusqu'à trois), très longue, s'étale sur au moins cinq mois. L'incubation assurée par les deux sexes dure 24 à 27 jours. Les jeunes, nourris par les deux parents, quittent le terrier à l'âge de 23 à 27 jours et apprennent aussitôt à pêcher seuls.

. Migrations

Le Martin-Pêcheur est un migrateur partiel.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	**5**	**10**
Nombre d'individus en hivernage (migrateur)	**10**	**20**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Martin-Pêcheur d'Europe est présent sur l'ensemble des cours et plans d'eau du site Natura 2000. L'effectif nicheur est compris entre 5 et 10 couples sur la période 2014-2018.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

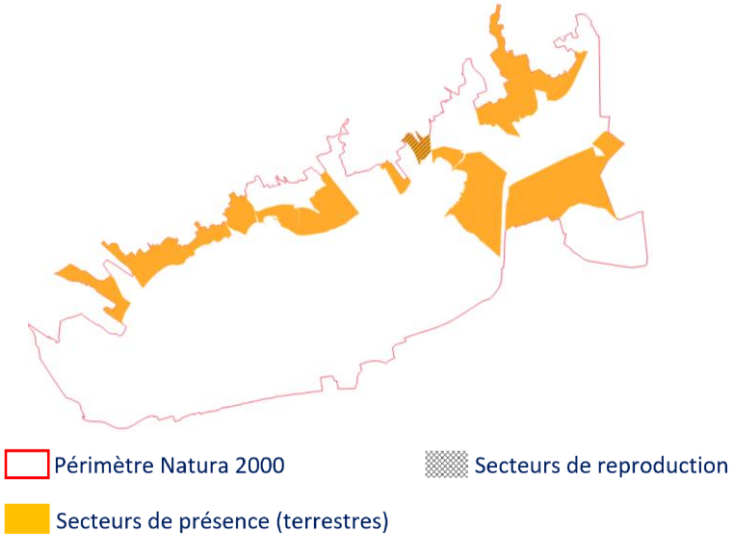

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Le Martin-pêcheur est exposé à des menaces variées dont les effets cumulés peuvent affecter cette espèce qui présente pourtant une reproduction très dynamique.

. La rectification des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements, et tous les travaux de consolidation de berges réduisent la disponibilité des sites de reproduction.

. L'eutrophisation générale des eaux douces du fait des pollutions diverses d'origine humaine accroît leur turbidité et favorise les poissons de fonds deux conséquences qui accroissent probablement l'effort de pêche des oiseaux.

. Les étiages estivaux, accrus localement par les pompages agricoles, accentuent la dégradation des milieux, notamment par une augmentation de l'eutrophisation et la turbidité.

Mesures de gestion conservatoire

Toutes les mesures qui tendent à restaurer des eaux claires et poissonneuses sont favorables. Elles concernent l'ensemble de la politique de l'eau dans les bassins versants. En revanche, la qualité des habitats de nidification peut s'appréhender dans le cadre de la gestion d'un tronçon de rivière. On veillera à maintenir un linéaire minimum de berges abruptes meubles lors de l'aménagement de cours d'eau.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu fort

Rollier d'Europe

Coracias garrulus

Code Natura 2000 : A 231

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Coraciiformes**. Famille : **Coraciidés**.

Répartition en France et en Europe

Le Rollier d'Europe est une espèce qui se reproduit des pays du Maghreb aux Pays Baltes. Deux populations distinctes concentrent l'essentiel des effectifs européens. A l'ouest de l'Europe, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes. A l'est, sa répartition est beaucoup plus continentale allant des Balkans à la Mer Baltique, où elle trouve des milieux également chauds et secs typiques du climat continental. En France, l'espèce est quasiment limitée aux régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Languedoc-Roussillon.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La taille de la population nicheuse française a été estimée à 450-500 couples en 1995 et à 850-1050 couples en 2007-2011. L'espèce a sans doute consolidé certains de ses effectifs depuis, pour partie en gagnant parallèlement quelques contrées nouvelles plus septentrionales mais ce mouvement d'extension et de densification semble avoir été stoppé.

Description de l'espèce

L'espèce est très facile à identifier. Il s'agit d'un oiseau de la taille d'un Choucas des tours ou d'un pigeon ramier avec la tête et le dessous du corps entièrement bleu turquoise. Le dos et le manteau sont roux cannelle. La façon de voler évoque souvent un corvidé en plus léger, en particulier le Choucas des tours, mais la coloration des ailes permet tout de suite de l'identifier : le dessus et le dessous sont colorés d'une nette zone centrale bleu turquoise contrastant avec le large bord postérieur noirâtre et les petites couvertures bleu violacé.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Convention de Bonn : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Espèce quasi menacée**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Le Rollier est une espèce méridionale, vivant dans les milieux semi-ouverts aux étés secs et chauds. Son habitat doit comprendre à la fois des cavités indispensables à sa nidification qu'il recherche dans les ripisylves, les allées de platanes, les carrières de sable, les vieux murs et des zones dégagées pour chasser les insectes comme les friches viticoles, les prairies pâturées ou de fauches, les bordures enherbées des parcelles agricoles, les zones de garrigues dégradées.

. Régime alimentaire

C'est une espèce macro-insectivore. Les captures les plus prisées sont les Orthoptères, en particulier le Dectique à front blanc Decticus albifrons, mais aussi les Coléoptères. Il se nourrit également régulièrement de petits vertébrés, en particulier de lézards et parfois des serpents.

. Reproduction et activités

La reproduction du Rollier d'Europe débute par les parades acrobatiques du mâle, visibles surtout en mai. Le site de nid est une cavité, qu'il trouve souvent dans des arbres creux comme les platanes ou les vieux peupliers. La femelle y pond 4 ou 5 œufs à la fin du mois de mai ou à la début juin et les deux parents assurent l'incubation qui dure environ 18 jours. Les jeunes restent au nid 4 semaines. Leur émancipation a lieu au plus tôt à la fin juillet mais la plupart des reproductions se terminent en août. Le rollier n'assure donc qu'une ponte par an. Pendant la période d'élevage, les parents passent leur journée à chasser à l'affût pour approvisionner leur nichée, posés sur des fils téléphoniques, des piquets en bois ou des branches mortes en lisière de bois.

. Migrations

Le Rollier d'Europe est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin avril et du début du mois de mai. L'essentiel des départs vers l'Afrique se déroule au mois de septembre et les derniers oiseaux sont signalés à la mi-octobre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**10**	**20**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

Le Rollier d'Europe niche sur la frange Nord de l'étang de Mauguio à l'interface entre les marais et les boisements et la plaine agricole qu'il fréquente pour son alimentation. Les effectifs les plus importants se situent autour des marais du Grès et des Bayonnes, du mas de Saint Marcel le Vieux, du Chalet Despous, de l'Hournède et de Tartuguière). Au total, ce sont 10 à 20 couples qui se reproduisent dans les trous d'arbres ou dans les vieux murs et les mas en ruines.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

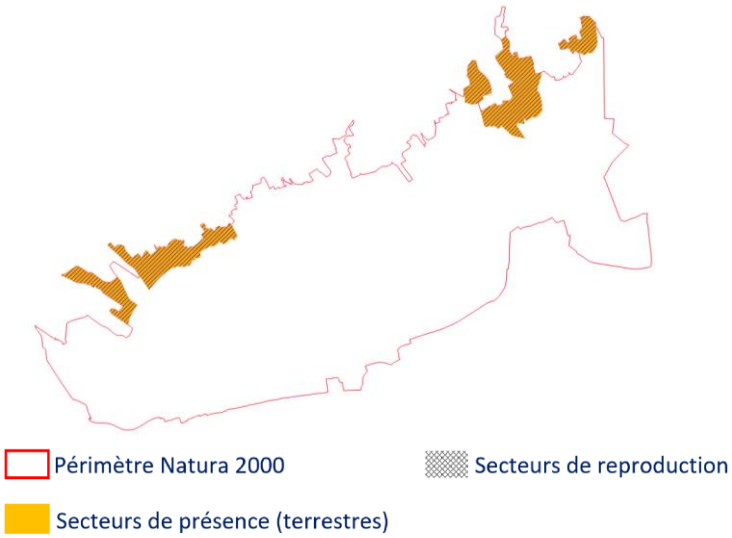

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les menaces potentielles pour cette espèce sont en premier la destruction de son habitat de nidification : coupe des grands arbres, destruction des ripisylves. Ensuite viennent les modifications du paysage agricole. Certaines zones, autrefois très favorables pour la reproduction du Rollier, constituées de prairies de fauches, de haies et de vignes, ont été transformées en zones d'arboriculture ou de maraîchage érodant petit à petit les habitats de l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

L'adoption de pratiques agricoles dite de lutte raisonnée n'aura que des effets bénéfiques pour les populations de cet oiseau macro-insectivore. De plus, l'enherbement des parcelles de vignes ou des bordures de cultures maraîchères constituera des milieux de chasse de substitution. La pose de nichoirs, pour combler le manque de site de nids disponibles est également un bon moyen de préserver l'espèce.

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Pipit rousseline
Anthus campestris

Code Natura 2000 : A 255

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Passériformes**. Famille : **Motacillidés**.

Répartition en France et en Europe

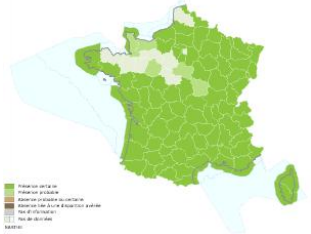

Ce pipit paléarctique se reproduit dans le nord-ouest de l'Afrique et dans la moitié occidentale de l'Eurasie tempérée. En France, l'espèce est essentiellement méridionale. La Corse, la Provence, le Languedoc-Roussillon, Les grands Causses ainsi que la frange atlantique des Pyrénées à la Charente-Maritime recèlent l'essentiel des nicheurs de notre pays. En Languedoc-Roussillon, l'ensemble de la région est susceptible d'accueillir le Pipit rousseline à condition qu'il y ait des milieux ouverts et secs.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen, hors Turquie, a été estimé entre 530000 et 860000 couples nicheurs dont la population espagnole devrait représenter à elle seule les 4/5. L'effectif français est plutôt de l'ordre de 10000 à 20000 couples (2009-2012). C'est une espèce plutôt méridionale possédant quelques petites populations an Centre ouest en Champagne-Ardenne. La tendance d'évolution de la population est inconnue.

Description de l'espèce

Le Pipit rousseline est un passereau marcheur et coureur typique des milieux ouverts (dunes, pelouses…). Par rapport aux autres pipits qui vivent en France, il se caractérise par sa grande taille et sa longue queue qui le fait ressembler à une grosse Bergeronnette. Sa coloration globalement beige-grisâtre qui lui sert de camouflage est typique, de même que l'absence quasi constante de stries sur la poitrine. La tête est prolongée par un grand bec long et rose-orangé et surmontée d'un large sourcil blanchâtre contrastant avec le reste de la tête chamois.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe II**
Liste rouge nationale : **Préoccupation mineure**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

Cet oiseau insectivore niche dans les milieux divers pourvu qu'ils soient ouverts, secs, ensoleillés, et que le terrain soit en partie nu. Il fréquente aussi bien les dunes littorales, les sansouïres, les pelouses pâturées, les landes à thym, les garrigues dégradées.

. Régime alimentaire

Aucune étude précise n'a été réalisée en France. Il est probable que le Pipit rousseline se nourrisse de l'ensemble des cortèges d'insectes vivant dans les secteurs méditerranéens : des libellules, des sauterelles, des mantes, des adultes et des larves de papillons, mais aussi des Hémiptères, des Hyménoptères…

. Reproduction et activités

La plupart des nicheurs s'installent en avril en Camargue et vers la fin mai en Charente-Maritime sur les milieux dunaires. Chaque couple occupe un territoire assez étendu de 4 à 12 ha. Le nid est construit principalement par la femelle. Il est en général caché dans une dépression du sol ou à l'abri d'une broussaille. La ponte, de 4 à 6 œufs, est déposée à la fin mai et en juin, L'incubation dure de 12 à 14 jours, les jeunes nourris par les deux parents quittent le nid au bout de 2 semaines mais ne deviennent indépendants qu'au bout de 4 ou 5 semaines. Les secondes nichées sont rares.

. Migrations

L'espèce est strictement insectivore et donc migratrice. Elle arrive en France aux environs de la fin mars (pour les premiers), mais surtout en avril. Les départs ont lieu assez vite une fois la période de reproduction achevée. Des regroupements sont observés sur des zones traditionnelles en août et des mouvements migratoires sont perceptibles dès la fin de ce mois. La migration d'automne culmine vers le 15 septembre et diminue petit à petit jusqu'au 15 octobre.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**1**	**3**
Nombre d'individus en concentration (migratrice)	**10**	**15**

Effectifs très partiels dans la mesure où les oiseaux de passage ne sont pas systématiquement recherchés.

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

L'espèce niche dans les milieux xériques du pourtour de l'Etang de Mauguio : prés salés de Tartuguière, aérodrome de Candillargues, milieux dunaires du Grand Travers. Les effectifs nicheurs sont d'1 à 3 couples selon les années (2014-2018).

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

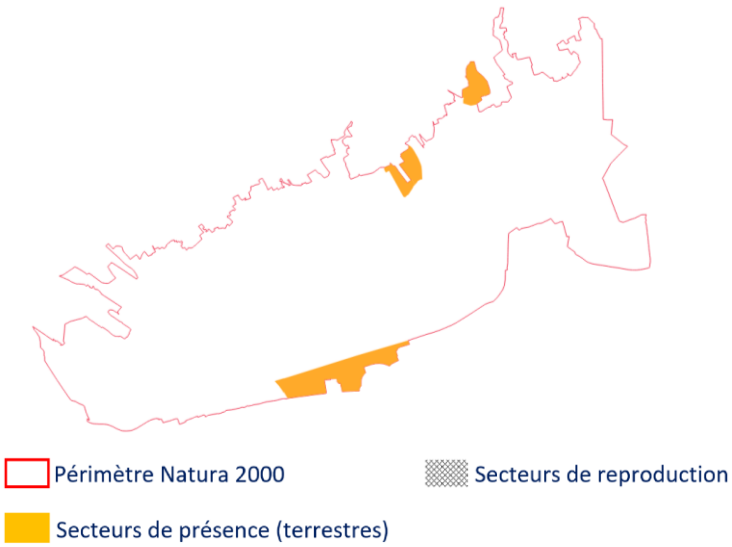

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Menaces

Les menaces principales pour cette espèce sont principalement la fréquentation très importante du milieu dunaire lors dès le mois de juin et tout le long de la période estivale occasionnant des dérangements importants, la fermeture des milieux dunaires (boisement et plantation de pins). L'espèce n'est pas menacée dans les prés salés, sauf éventuellement par des changements d'occupation du sol (conversion prés salés en cultures).

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures conservatoires à adopter sont les suivantes :
. Limitation de la pénétration humaine dans les milieux dunaires ;
. Maintien des zones ouvertes en milieu dunaire par pâturage ou action mécanique (débroussaillage et fauche, puis export des matériaux).

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :
Enjeu non déterminé

Lusciniole à moustaches

Acrocephalus melanopogon

Code Natura 2000 : A 293

Taxonomie

Classe : **Oiseaux**. Ordre : **Passériformes**. Famille : **Sylviidés**.

Répartition en France et en Europe

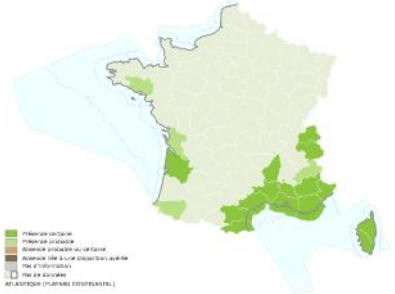

La Lusciniole est répartie sporadiquement le long du bassin méditerranéen de l'Espagne à la Turquie. En France elle n'est présente que dans les roselières des grands étangs du littoral méditerranéen de la Camargue aux Pyrénées orientales. Quelques couples également se reproduisent en Provence.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues. En France, l'effectif nicheur a été estimé à 2500 couples en 2009-2012. L'espèce est concentrée dans le Midi, du Var aux Pyrénées-Orientales avec un effet de regroupement en Camargue située au centre de la distribution de l'espèce et des roselières. Plus finement, en 2012, 2250 individus ont été comptabilisés en Camargue dont 1133 dans la partie Gard. L'ensemble de ces populations pourraient subir un déclin modéré. Bien qu'ils accueillent quelques individus en provenance de l'extérieur, ces oiseaux sont réputés sédentaires et se livrent à des déplacements erratiques au cours de l'intersaison.

Description de l'espèce

Petit passereau vivant dans les roseaux. Couleur générale brun chaud. Tête fortement marquée par un sourcil blanc, calotte et joues brun foncé, gorge blanche. Le chant ressemble à celui d'une rousserolle avec parfois des notes flûtées.

Statut et protection

Directive Oiseaux : **Annexe I**
Protection nationale
Convention de Berne : **Annexe III**
Liste rouge nationale : **Espèce en danger**

Biologie et écologie

. Habitats en Occitanie

La Lusciniole à moustaches fréquente les bordures et les zones clairsemées des roselières (phragmitaies, scirpaies, typhaies). La présence d'arbustes en lisière des roselières lui est favorable et elle s'en sert régulièrement comme poste de chant.

. Régime alimentaire

La Lusciniole se nourrit de toutes sortes d'invertébrés vivant à la surface de l'eau ou à la base des plantes aquatiques.

. Reproduction et activités

La Lusciniole commence à chanter en hiver (de novembre à mars). C'est à cette époque qu'elle est la plus facile à repérer puisque les rousserolles qui ont un chant proche sont absentes. Les premiers nids sont construits fin mars et les pontes (4 à 5 œufs) interviennent début avril. L'incubation dure 14 jours et l'élevage des jeunes 12 jours. Une seconde ponte est régulière, une troisième est probable. La densité de l'espèce est faible : en moyenne 1 couple pour 2 ou 3 hectares.

. Migrations

La Lusciniole est présente toute l'année en France, mais les oiseaux doivent probablement se déplacer en partie vers l'Espagne en hiver.

Site Natura 2000 « Etang de Mauguio »

- ***Effectifs***

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs (migrateurs)	**10**	**30**

- ***Principaux secteurs de présence sur le site***

La Lusciniole à moustaches nichait autrefois assez couramment sur l'étang de l'Or. Aujourd'hui la reproduction est cantonnée à l'étang du Maire où nichent 10 à 20 couples.

- ***Répartition de l'espèce sur le site***

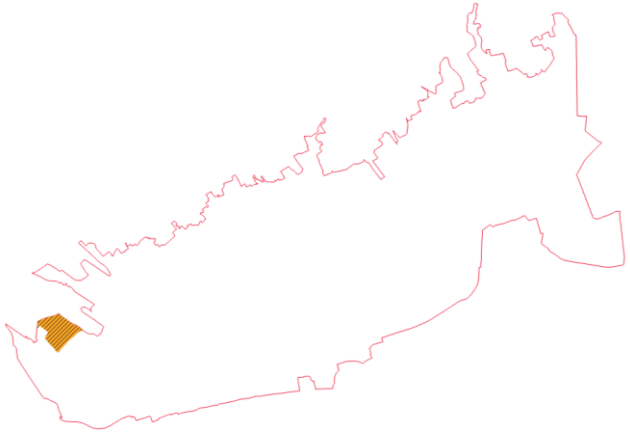

- ***Etat de conservation de l'espèce sur le site***

Moyen

- ***Calendrier de sensibilité***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sensibilité maximale

- ***Période de présence sur le site Natura 2000***

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Périmètre Natura 2000

Secteurs de reproduction

Secteurs de présence (terrestres)

Menaces

La menace principale pesant sur cette espèce est sans aucun doute la démoustication systématique de tous les marais, réduisant considérablement le nombre de proies. La réduction drastique des roselières, en partie à cause de la salinisation des marais, est dramatique pour la population française.

Mesures de gestion conservatoire

. Eviter le curage et le brûlis des canaux envahis de roseaux où l'espèce aime s'établir
. Maintenir les roselières en eau pendant la période de reproduction (mars à juillet)
. Rétablir les fonctionnements hydrauliques favorables à l'installation de roselières.